

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1953 — Evolution récente de l'agriculture belge (1949-1953) — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1953

Comme dans les exposés que ce *Bulletin* a consacrés, les années précédentes (1), au même sujet, la structure du commerce extérieur sera analysée ici à partir d'un regroupement des données relatives aux valeurs et quantités importées et exportées, et à l'aide d'indices du volume et des valeurs unitaires calculés par le Département d'Etudes de la Banque Nationale.

Ces indices qui, auparavant, tenaient compte de toutes les positions tarifaires afférentes à un produit ou à une catégorie de produits, ce qui exigeait des calculs fort longs et minutieux, ont été quelque peu simplifiés. Pour 1953, ils ne tiennent plus compte que des 570 positions de la Classification Type du Commerce International (C.T.C.I.), sauf lorsque celles-ci ne sont pas suffisamment homogènes, les positions tarifaires servant encore, dans ce cas, de référence. Ils n'en demeurent pas moins plus nombreux et plus rigoureux que les indices obtenus par la méthode des échantillons, offrant en outre l'avantage de pouvoir être regroupés suivant les nécessités

de l'analyse. Par contre, ils présentent l'inconvénient d'être établis pour l'année dans son ensemble et sur la base de l'année précédente, de sorte qu'il est assez difficile de suivre leur évolution sur une période de plusieurs années. Aussi bien, utiliserons-nous conjointement les indices calculés par l'Institut National de Statistique, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, ce qui ne sera guère le cas que dans l'introduction de cette étude, où seront retracées brièvement les tendances générales des deux termes de la balance commerciale et les principales modifications survenues dans la réglementation du commerce extérieur. Dans la suite de l'article, où les traits caractéristiques des courants commerciaux, c'est-à-dire leur composition et leur orientation géographique tant à l'importation qu'à l'exportation, seront dégagés grâce à un rapprochement des données relatives aux années 1952 et 1953, l'utilisation d'indices calculés sur la base de l'année précédente s'impose.

**

(1) Cfr. « Structure des relations commerciales internationales de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1948 », septembre 1949, pp. 121-149.

« Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1949 », mai 1950, pp. 253-282.

« Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1950 », avril 1951, pp. 185-223.

« Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1951 », juin 1952, pp. 324-344.

« Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1952 », juin 1953, pp. 398-425.

L'évolution de la réglementation du commerce extérieur de l'U.E.B.L. au cours de l'année 1953 a été décrite comme suit dans un rapport établi par l'Office Central des Contingents et Licences :

« En 1953, la réglementation du commerce extérieur belgo-luxembourgeois a été caractérisée par le maintien du régime traditionnellement libéral que les deux pays doivent pratiquer pour conserver à leur

commerce international un volume important, condition de leur prospérité et de leur équilibre économique.

» L'année écoulée a été marquée par un sérieux assouplissement du régime des importations payables en dollars et par diverses mesures de simplifications administratives telles que le placement de certains produits sous déclaration-licence.

» Toutefois, en même temps, certains contingents furent établis, à l'importation, en vue de parer aux difficultés qui se révélaient dans certains secteurs. Une situation identique était apparue en 1952 déjà.

» Diverses restrictions furent également supprimées à l'exportation. » (2)

*
**

Pendant l'année 1952, les transactions commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger avaient été influencées par le fléchissement des prix mondiaux, par une divergence entre la conjoncture des industries métallurgiques et celle des industries de consommation, par les mesures restrictives appliquées aux importations en France et dans la zone sterling, par les progrès accomplis dans certains pays voisins,

(2) « Aperçu du Commerce Extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1953 », *Bulletin Commercial Belge*, avril 1954, pp. 27-28.

particulièrement en Allemagne, et enfin par les mesures prises en U.E.B.L. afin de réorienter les courants d'échanges avec l'étranger.

En 1953, la baisse des prix mondiaux s'est poursuivie bien qu'à un rythme plus lent, surtout au second semestre. Les industries métallurgiques belgo-luxembourgeoises ont, en général, vu leur situation se détériorer encore davantage, tandis que l'industrie du bâtiment et les industries de biens de consommation renforçaient la leur. Des mesures de libération des importations ont été prises par certains pays, principalement par le Royaume-Uni, mais elles sont pratiquement demeurées sans effet sur l'évolution des exportations de l'U.E.B.L. L'économie allemande a fait de nouveaux et substantiels progrès et le marché hollandais s'est encore élargi. Mais si l'U.E.B.L. a bénéficié du redressement progressif de la situation économique de la plupart des pays et du rétablissement de leur équilibre financier, en revanche, elle a subi les effets d'une concurrence accrue sur les marchés extérieurs. Enfin, les mesures prises en vue de réorienter le commerce extérieur de l'U.E.B.L. ont été allégées ou modifiées. Ces diverses circonstances ont provoqué, en 1953, une nouvelle réduction de la valeur des exportations et de celle des importations de l'U.E.B.L.; la première étant de loin la plus atteinte, la balance commerciale a accusé un déficit assez considérable et le coefficient de couverture des importations par les exportations a baissé.

Tableau I.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Valeurs globales (milliards de francs)			Pourcentage Exportations	Indices Base : 1948 = 100				
	Importations	Exportations	Balance		Importations	Importations		Exportations	
				Volume		Prix	Volume	Prix	
1950	97,8	82,8	— 15,0	84,7	112	99	123	90	91
1951	127,2	132,6	+ 5,4	104,2	122	120	149	120	100
1952	123,0	122,5	— 0,5	99,6	121	116	138	120	103
1953	121,1	113,0	— 8,1	93,3	126	110	151	101	92
1952 1 ^{er} trimestre	32,3	34,6	+ 2,3	107,1	121	121	146	129	107
2 ^o trimestre	30,0	30,8	+ 0,8	102,7	110	119	135	124	104
3 ^o trimestre	28,7	27,3	— 1,4	95,1	111	115	126	115	100
4 ^o trimestre	32,0	29,8	— 2,2	93,1	129	108	140	110	102
1953 1 ^{er} trimestre	29,8	27,6	— 2,2	92,6	116	113	134	108	95
2 ^o trimestre	29,4	28,1	— 1,3	95,6	117	109	144	101	92
3 ^o trimestre	30,1	27,3	— 2,8	90,7	122	108	141	100	93
4 ^o trimestre	31,9	30,0	— 1,9	94,0	131	105	154	97	92

La diminution des valeurs globales est due uniquement à la chute des prix; en volume, les courants d'échanges ont accusé un élargissement réel. Celui-ci est le plus net du côté des exportations.

En effet, calculés par rapport à l'année précédente, les indices du volume — qui mesurent la variation des échanges, les prix étant supposés constants — sont respectivement de 106 pour les ventes à l'étranger et de 103 pour les achats. Cette fermeté

des exportations exprimées en volume doit être considérée comme un facteur favorable et témoigne des facultés d'adaptation de l'économie belgo-luxembourgeoise. Il semble d'ailleurs que ce résultat n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une réduction des marges bénéficiaires dans certains secteurs.

Nous avons dit, en effet, que la diminution de la valeur globale des échanges était due à la baisse des prix. Par rapport à 1952, l'indice des prix unitaires

moyens est de 94 pour les importations et de 86 pour les exportations. La baisse du niveau moyen est donc particulièrement nette du côté des ventes. Cette

Tableau II.

Indices du volume, des prix unitaires et des termes d'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Importations		Exportations		Termes d'échange
	Volume	Prix	Volume	Prix	
1950	116	103	109	92	90
1951	107	123	122	132	107
1952	99	98	93	100	102
1953	103	94	106	86	92

chute des prix à l'exportation s'observe surtout dans les secteurs de la sidérurgie, des métaux non ferreux et des produits chimiques. Elle n'a pas été compensée par une augmentation des prix dans les secteurs qui ont connu une conjoncture quantitativement favorable, tels, notamment, les biens de consommation. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que si les variations des prix sur les marchés mondiaux influent immédiatement sur le coût des achats de l'U.E.B.L., étant donné que ceux-ci se composent en majeure partie de matières premières, ces mêmes variations ne se propagent qu'avec un certain retard à ses fournitures, qui comprennent surtout des produits finis et demi-finis.

La succession des indices réunis au tableau I — calculés par référence à l'année 1948 — montre que les ventes et les achats à l'étranger ont atteint en 1953 un volume sans précédent et que si les prix moyens à l'exportation correspondent de nouveau approximativement à ceux de 1948, ils dépassent, à l'importation, encore assez nettement ce niveau.

Les termes d'échange se sont détériorés et sont relativement moins favorables qu'en 1948.

Tels sont les résultats globaux des opérations commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger en 1953. Mais il est bien évident que, fondés sur le découpage arbitraire que commande la périodicité annuelle de la publication, ces résultats ne traduisent qu'imparfaitement l'évolution réelle des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. avec l'étranger au cours de cette année. Cette évolution ressort plus clairement des chiffres trimestriels et de la comparaison de ces derniers avec ceux des trimestres correspondants de l'année précédente.

La valeur des importations a diminué au cours des deux premiers trimestres et demeure inférieure à celle des périodes correspondantes de 1952. Le fléchissement provient d'un recul des prix, le volume des achats étant inférieur le premier trimestre, mais supérieur durant le deuxième, à celui des trimestres correspondants de l'année précé-

dente (3). Au troisième trimestre, le creux saisonnier habituel ne se remarque guère et les achats reprennent; les prix demeurent pratiquement égaux, mais le volume des importations s'accroît rapidement pour gagner, au dernier trimestre de l'année, un niveau jamais atteint.

Quant aux exportations, elles sont particulièrement déprimées au cours des deux premiers trimestres, surtout si on les compare à celles des périodes correspondantes de 1952; le recul des prix est fort prononcé, mais les volumes exportés demeurent élevés. Après le creux saisonnier, le montant des ventes s'est relevé; pourtant, les prix demeurés pratiquement stables au cours des deuxième et troisième trimestres accusent un nouveau glissement; seulement le volume des exportations s'amplifie rapidement jusqu'à atteindre un niveau sans précédent.

La balance commerciale, devenue déficitaire à partir du troisième trimestre de 1952, le demeure pendant toute l'année 1953 et les termes d'échange, qui accusent une détérioration sensible au premier trimestre, se stabilisent par la suite.

*
**

Une comparaison avec d'autres pays fera mieux ressortir la signification exacte de l'élargissement réel, en 1953, des courants d'échanges de l'U.E.B.L. A cette fin, il sera fait usage des indices de volume établis, sur la base 1950 = 100, par l'Organisation Européenne de Coopération Economique.

Tableau III.

Indices du volume du commerce extérieur et des termes d'échange de quelques pays

Base : 1950 = 100

Source : O.E.C.E. Bulletins Statistiques. — Statistiques Générales.

Périodes	Pays membres de l'O.E.C.E. (métropoles)	UEBL	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Allemagne occidentale
Indices du volume des importations						
1951	111	109	102	117	113	102
1952	108	108	90	119	102	118
1953	116	112	107	120	112	133
Indices du volume des exportations						
1951	114	121	119	118	101	143
1952	108	112	125	104	95	154
1953	120	126	143	110	98	180
Indices des termes d'échange ¹						
1951	95	110	97	91	88	96
1952	101	114	98	102	95	108
1953	104	102	99	106	104	116

¹ Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

Du tableau III il ressort que si le volume des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. avec l'étran-

(3) Les observations concernant l'évolution des volumes et des prix dans le courant de l'année 1953 sont basées sur les indices mensuels calculés par l'Institut National de Statistique.

ger marque, tant à l'importation qu'à l'exportation, une expansion non négligeable par rapport à l'année de référence, et si cette expansion demeure, du côté des importations, légèrement inférieure à celle qu'ont enregistrée l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., du côté des exportations elle est, en revanche, plus prononcée que dans l'ensemble de ces pays.

Si l'on rapproche les chiffres de 1953 de ceux de l'année précédente, on remarque une évolution analogue; le gain en volume des importations de l'U.E.B.L. a été moindre que celui des importations hollandaises, allemandes et anglaises, mais supérieur à celui des importations françaises, limitées par une politique sévère de contingentement. Quant au progrès, par rapport à l'année précédente, du volume des exportations, il a été du même ordre de grandeur que celui des exportations de l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., sensiblement plus prononcé que celui des ventes françaises et anglaises, mais plus limité qu'en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les termes d'échange de l'U.E.B.L. qui, de 1950 à 1952, avaient évolué beaucoup plus favorablement que ceux de l'ensemble des pays membres de

l'O.E.C.E., se sont détériorés en 1953, alors qu'ils accusent des progrès tant dans l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E. que dans chacun des quatre principaux pays membres. Ceci doit être mis en relation avec le recul prononcé des prix de la sidérurgie, dont les produits forment plus d'un quart de toutes les exportations de l'U.E.B.L., soit une part relativement plus élevée que dans aucun des quatre autres pays.

*
**

LES COURANTS D'IMPORTATION

La valeur globale des importations a subi une nouvelle réduction, mais celle-ci se limite à 1,5 % contre un peu plus de 3 % l'année précédente. En revanche, le volume des achats à l'étranger accuse un gain d'environ 3 %, mais le niveau moyen de leurs prix a baissé de 6 %, en relation avec le repli modéré des cours mondiaux d'un grand nombre de matières premières.

Tableau IV.

Importations par catégories de biens

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices du volume		Indices des prix unitaires	
	1951	1952	1953	1952/1951	1953/1952	1952/1951	1953/1952
Biens de production	89,8	82,5	79,8	96	104	96	92
Biens de consommation	26,8	27,8	27,7	104	102	101	97
Biens d'équipement	10,6	12,7	13,6	107	106	111	100
Total ...	127,2	123,0	121,1	99	103	98	94

La diminution de la valeur globale des importations de *biens de production* résulte uniquement de la baisse des prix et ne peut faire oublier que ces achats ont, en réalité, légèrement augmenté.

La reprise de l'activité dans diverses industries, notamment dans celle du textile (plus particulièrement celle de la laine), dans l'industrie diamantaire et dans celle du cuir, a eu un effet immédiat sur le volume des importations de matières premières destinées à ces industries, les stocks étant généralement tombés à des niveaux fort bas, parce que l'évolution des prix mondiaux, en 1952, avait incité les importateurs à la prudence en matière d'approvisionnement. Il est vrai que le déclin de l'activité en métallurgie a exercé l'effet opposé. Aussi bien, l'augmentation, par rapport à 1952, du volume des importations de biens de production n'est-il pas très important : quelque 4 %.

La valeur globale des achats de *biens de consommation* étrangers s'est maintenue à son niveau de l'année précédente, le volume, de même que les prix moyens, n'ayant guère subi de modifications.

Il est d'ailleurs probable que la consommation se soit stabilisée au niveau élevé des années précédentes. Cette hypothèse trouve sa confirmation non seulement dans l'évolution du volume des biens de consommation importés, mais aussi dans celle de l'indice des ventes des grands magasins et dans la stabilité de l'indice des salaires réels.

Enfin, il y a lieu de souligner le nouveau progrès quantitatif des achats de *biens d'équipement étrangers*, qui ne semble pas s'être opéré au détriment de la production nationale. Ceci révélerait que l'effort d'investissement ne s'est pas affaibli, malgré une réduction des marges bénéficiaires dans certains secteurs.

*
**

Les importations de *biens de production* ont atteint 66 % du total des achats à l'étranger.

La diminution de la valeur globale de ces importations est la plus nette pour les *produits destinés à l'industrie métallurgique*; elle résulte exclusivement de la baisse des prix qui, sensible pour les minerais

Tableau V.

Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production	Valeurs globales (milliards de francs)			Indice des valeurs globales 1953/1952
	1951	1952	1953	
Biens de production destinés :				
aux industries métallurgiques	21,1	25,8	22,4	86,8
aux industries textiles	19,4	12,4	14,8	119,4
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,7	12,5	11,5	92,0
à l'industrie diamantaire	3,3	2,8	3,3	117,9
à l'industrie du bois	2,2	1,7	1,9	111,8
à l'industrie du cuir	1,8	1,3	1,4	107,7
à l'industrie du papier et des arts graphiques	1,9	1,3	1,0	78,9
à l'industrie du tabac	1,0	0,9	0,9	100,0
indistinctement aux divers secteurs de la production :				
Huiles minérales	4,2	5,7	5,8	101,8
Combustibles	4,3	4,0	4,1	102,5
Produits chimiques	2,9	2,5	2,4	96,0
Autres produits	15,0	11,6	10,3	88,8
Total ...	89,8	82,5	79,8	96,7

de fer, a été particulièrement prononcée pour les mitrailles.

La production d'aciers bruts de l'U.E.B.L. n'a plus atteint que 7.055 milliers de tonnes contre 7.997 milliers en 1952. Malgré ce recul, les importations de *minerais de fer* sont passées de 11.383 à 12.119 milliers de tonnes; ceci s'expliquerait par une utilisation sensiblement moindre de minerais luxembourgeois et par le fait que les contrats de livraison de minerais de fer sont généralement des contrats à long terme. Les prix unitaires sont demeurés stables aux environs de 180 fr. la tonne pour les minerais français, mais sont tombés de 684 à 632 fr. la tonne pour les minerais suédois, soit une baisse d'environ 8 %.

La proportion des minerais français dans le tonnage global importé s'est légèrement accrue — 75 % contre 72 % en 1952 — par suite de l'ouverture du marché commun des minerais qui n'a plus permis à la France de freiner ses livraisons à l'U.E.B.L. comme ce fut le cas à certains moments.

Les achats de *mitrailles* ont également augmenté en tonnage. Les prix de ce produit, très sensibles à l'évolution conjoncturelle, ont continué avec régularité le mouvement accéléré de baisse amorcé en 1952 et ralenti par les grèves dans la sidérurgie américaine. La baisse des prix moyens à l'importation est de 40 %.

On sait que la production belge de métaux non ferreux, bruts ou sous forme de produits finis, n'a

Tableau VI.

Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952	Indice de production dans le secteur considéré 1953/1952
	1951	1952	1953				
Minerais de fer	11.219	11.383	12.119	3,7	105	92	102 { 104 (zinc) 96 (plomb) 97 (étain)
Mitrailles	263	188	250	0,5	133	60	
Cuivre brut	147	170	156	5,5	91	101	
Minerais non ferreux	727	796	604	3,0			
Autres métaux non ferreux	61	35	39	0,8			
Fonte, lingots, ferro-alliages	224	340	338	1,5			
Pièces détachées d'autos	69	81	72	4,8			
Divers	113	106	143	2,6			

pas subi de modifications appréciables par rapport à l'année précédente. Par contre, le fléchissement des prix est général et particulièrement sensible à partir du second trimestre. Seul fait exception le cuivre dont les prix sont approximativement les mêmes qu'en 1952.

L'industrie du cuivre a pu raffiner 150.000 tonnes en 1953 contre 147.000 tonnes en 1952, maintenant

ainsi un mouvement ascendant depuis 5 ans. Malgré ce nouvel accroissement de la production, on note un recul des importations de *cuivre brut*. Sur les 156.000 tonnes achetées à l'étranger, près de 35.000 sont des importations temporaires destinées au travail à façon. Le Congo est le principal fournisseur; ses livraisons représentent 83 % du total. On sait que pour le cuivre un nouveau cours mondial de

30 cents environ s'est établi en 1953 à New York, à mi-chemin entre l'ancien prix intérieur réglementé et le prix à l'importation du cuivre chilien. Le prix unitaire du métal brut importé du Congo est demeuré presque inchangé : 36,50 fr. le kilo contre 36,30 fr. l'année précédente.

La production de *zinc brut*, elle aussi, a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente : elle est passée de 187.000 à 194.000 tonnes. Cependant, le tonnage des importations de minerais de zinc est tombé de 499.000 tonnes à 359.000 tonnes. La baisse des prix mondiaux a probablement ralenti le réapprovisionnement; les prix moyens à l'importation sont tombés de 4.123 à 1.764 fr. la tonne. Les livraisons du Congo ont atteint 31 % du total, les autres grandes sources d'approvisionnement étant l'Australie, la Suède et le Pérou.

Par contre, la production de *plomb brut* (y compris le plomb de seconde fusion) a été en régression, avec 73.000 tonnes contre 75.000 en 1952. Les quantités de minerais importées ont d'ailleurs suivi un mouvement analogue : 106.000 tonnes contre 127.000 l'année avant. Les prix sont en recul; le prix unitaire moyen des minerais importés est tombé de 9.392 fr. à 8.415 fr. la tonne. Les livraisons proviennent principalement du S.-O. africain et du Canada.

La production d'*étain brut* est restée pratiquement stationnaire — 9.846 tonnes en 1953 contre 10.184 en 1952 —, mais les importations de cassitérite sont passées d'une année à l'autre de 13.105 à 14.549 tonnes. La baisse des prix est demeurée plus limitée que pour le minerai de zinc; le prix unitaire moyen du minerai d'étain importé est tombé de 99.220 à 77.124 fr. la tonne. Le Congo belge est pratiquement le seul fournisseur de ce minerai.

Les achats à l'étranger de *demi-produits sidérurgiques* (fontes, lingots, ferro-alliages) qui sont également utilisés par divers groupes de la métallurgie, se sont approximativement maintenus en volume, mais leurs prix unitaires accusent une baisse assez sensible.

La valeur totale des achats de *pièces détachées pour véhicules automobiles* est en recul : 4,8 milliards de francs contre 5,2 milliards en 1952. Cela

tient à la fois à la diminution du nombre de véhicules assemblés en Belgique — 38.749 voitures et 9.608 camions en 1953 contre 40.967 voitures et 13.674 camions l'année précédente — et au fait que des firmes belges se spécialisent dans la fabrication de pièces et accessoires dont l'incorporation peut se faire sans difficultés. On sait que l'assemblage des voitures sur le territoire de Benelux deviendra obligatoire en 1954 pour toutes les marques étrangères dont les ventes sur le marché belge dépassent 250 véhicules par an.

Il s'est produit des modifications assez sensibles dans les fournitures de pièces détachées. Les livraisons des Etats-Unis ne représentent plus que 40 % du total contre près de la moitié l'année précédente. Les livraisons du Royaume-Uni, de l'Allemagne occidentale et de la France ont atteint respectivement 17, 16 et 11 % du total.

L'avance des importations de *matières premières textiles* consiste surtout en un accroissement des tonnages importés et correspond à une période de reprise généralisée, quoique assez différente selon les secteurs. L'indice global de la production établi par l'I.R.E.S. a atteint en moyenne 118 en 1953, contre 106 en 1952 (base 1936-38 = 100). Le progrès a été particulièrement sensible dans l'industrie lainière et assez considérable dans celles du jute et du coton, tandis que l'activité de l'industrie linière est tombée à un niveau fort bas.

La reprise dans l'industrie lainière et la hausse des prix (4) ont porté les achats de *laine* à 5,9 milliards de francs contre 3,6 milliards en 1952. Des changements assez importants sont à signaler quant à la provenance des laines : l'Australie est demeurée le principal fournisseur — 55 % du total — mais on observe une diminution de sa part relative dans l'ap-

(4) Le cours à terme de la laine peignée sur le marché d'Anvers s'était stabilisé aux environs de 170 à 175 francs le kilo dans les derniers mois de 1952. Cette stabilité s'est maintenue jusqu'au début de mars 1953; le cours a ensuite fluctué pendant 5 mois aux environs de 180 à 195 francs. Fin juillet, on observe un nouveau redressement qui porte le cours à son maximum de l'année (206 fr. le kilo) vers le 20 août; ensuite survient un glissement qui ramène le cours à 185 fr. le kilo vers la fin de l'année.

Tableau VII.

Importations des principales matières premières servant aux industries textiles

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Matières	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952	Indice d'activité dans le secteur considéré (filatures) 1953/1952
	1951	1952	1953				
Laine	57,9	56,0	82,6	5,9	148	111	{ 145 (a) 150 (b) 133 (c) 118 (d)
Coton	115,0	100,5	107,9	3,8	106	82	
Jute	72,9	54,9	66,7	0,7	121	68	
Lin	157,2	164,7	159,0	0,7	101	93	

(a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignages. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

provisionnement de l'industrie lainière belge au profit de l'Argentine et de l'Uruguay.

Les livraisons de laine de l'Argentine ont représenté 20,5 % du total contre 11 % en 1952; après avoir atteint 35,3 % au premier trimestre, elles ont rapidement diminué par suite des mesures de change prises par l'Argentine, pour ne plus atteindre que 2,6 % du total au dernier trimestre de 1953. Les livraisons de laines de l'Uruguay, qui étaient pratiquement nulles les années précédentes, ont atteint 5,4 % du total en 1953. On sait que l'Uruguay a pris depuis 1949 de nombreuses mesures, instaurant notamment un cours de change préférentiel dans le but de favoriser l'exportation de laines lavées ou peignées dans le pays. En quelques années, l'Uruguay aurait d'ailleurs septuplé sa capacité de production et serait maintenant le troisième pays exportateur de laines peignées. Devant ce protectionnisme, le gouvernement belge s'est vu obligé d'interdire, à partir du mois de septembre 1953, l'importation des laines peignées en provenance de l'Uruguay.

En valeur, les importations de coton se sont contractées : 3,8 milliards de francs contre 4,4 milliards l'année précédente. Pourtant, les quantités achetées accusent une légère augmentation en relation avec une certaine reprise dans l'industrie cotonnière, reprise qui a été proportionnellement plus grande en filature qu'en tissage. Le cours du coton sur le marché de New York est demeuré relativement stable durant l'année 1953 sous l'effet de la politique de soutien des prix agricoles pratiquée par le gouvernement américain (5). Pourtant l'indice des prix unitaires des cotons importés a fléchi assez sensiblement. Ceci provient de la substitution aux cotons américains de cotons d'autre origine obtenus à des prix plus avantageux. On observe en effet que les Etats-Unis, qui fournissaient les années précédentes environ la moitié des cotons importés, n'en ont plus livré, en tonnage, que 22,4 % en 1953. Les courants d'achat se sont déplacés vers le Mexique, dont les fournitures ont atteint 17,5 % du total contre 9 %

(5) Pendant toute l'année le cours a fluctué aux environs de 33 à 34 cents par lb.

l'année précédente. Les achats au Congo n'ont pas beaucoup varié : 16,3 % contre 15,3 % en 1952.

Les importations de jute sont tombées de 795 à 657 millions de francs, mais se sont accrues assez sensiblement en tonnage. L'industrie du jute a d'ailleurs connu, du point de vue des quantités, une année record avec une production de près de 72.000 tonnes. La baisse de la valeur des importations s'explique par le niveau fort bas des cours de cette matière pendant la majeure partie de l'année (6). Le recul de l'indice des prix moyens à l'importation, relativement plus prononcé que celui des cours mondiaux du jute, semble indiquer que les achats ont surtout été effectués au moment de la chute des cours. On sait que le Pakistan Oriental fournit la presque totalité des approvisionnements de jute.

La valeur des achats de lin s'est maintenue au niveau des deux années précédentes. Bien que l'activité des filatures se soit encore ralentie, les arrivages de fibres ont été de la même importance que l'année précédente, mais les prix unitaires se sont légèrement repliés. La France et les Pays-Bas sont pratiquement les deux seuls fournisseurs : leurs parts respectives sont de 31 et 67 %. On sait que l'industrie linière continue à souffrir de la concurrence de la France, artificiellement favorisée par le gouvernement de ce pays où les achats sont freinés par des mesures de contingentement.

La valeur des fournitures de matières servant à l'agriculture et aux industries alimentaires a baissé : 11,5 milliards de francs contre 12,5 milliards en 1952.

Le groupe le plus important est constitué par les céréales, pour près de la moitié destinées à l'alimentation humaine. En tonnage, les importations de froment ont diminué de plus de 23 % par suite de l'augmentation de la production indigène, de l'élimi-

(6) Le cours du jute à Calcutta, qui oscillait entre 130 et 150 roupies dans les derniers mois de 1952, a fléchi rapidement au début de 1953, pour atteindre un minimum de 100 roupies par balle de 400 lb. vers la mi-avril. Ensuite, il a oscillé entre 140 et 150 jusqu'à fin novembre. En décembre, le cours s'est redressé jusqu'à 170 roupies.

Tableau VIII.

Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953			
Céréales	1.914	1.844	1.776	6,1	96	90
dont : froment	(959)	(806)	(618)	(2,1)	77	93
orge	(313)	(443)	(422)	(1,4)	95	85
maïs	(355)	(379)	(417)	(1,5)	110	94
Engrais	1.483	1.449	1.623	1,9	117	94
Tourteaux	165	216	170	0,6		
Houblon	1	1	1	0,1		
Huiles	14	31	27	0,5		
Sucres	115	109	95	0,5		
Cacao	17	19	19	0,6		
Autres	397	358	336	1,1		

nation du froment dans l'alimentation du bétail et de la réduction de la consommation de pain. La baisse des prix unitaires reflète la tendance des cotations sur les marchés mondiaux (7). Les deux principaux fournisseurs ont été le Canada et les Etats-Unis, les livraisons de ces pays ayant atteint respectivement 59 et 23 % du total. Les achats d'orge sont également en recul, les disponibilités en orge indigène s'étant légèrement accrues par suite d'une certaine extension des emblavements et d'une réduction du tonnage minimum à détenir à titre de stock de sécurité. Les prix mondiaux de l'orge sont également en baisse. Le Danemark est le principal fournisseur, ses livraisons (26 % du total) dépassant sensiblement celles de la Syrie (13,5 %), des Etats-Unis (11,5 %), du Canada (10 %), des Pays-Bas (8 %) et de l'Irak (8 %). Par contre, les importations de maïs sont en augmentation, mais les prix unitaires sont en baisse sous l'influence de l'évolution des prix mondiaux. On sait que la culture du maïs pour la graine en est encore à ses débuts en Belgique; les quantités récoltées — 12.000 tonnes environ en 1953 — ne permettent de satisfaire qu'une fraction minime des besoins. Les Etats-Unis et le Canada sont les principaux fournisseurs; leurs livraisons ont atteint 66,6 % et 22,8 % du total.

Le tonnage des arrivages d'engrais — dont une partie ne constitue d'ailleurs que du transit — accuse une augmentation sensible, mais les prix moyens à l'importation ont fléchi; la France et ses territoires africains sont les principaux expéditeurs.

Pour les autres produits agricoles, les courants d'importation ne présentent qu'une importance secondaire. Les données du tableau VIII indiquent les variations particulières à chaque groupe de produits. Il suffira de noter ici que la diminution des importations de *tourteaux* a été rendue possible par les conditions climatiques favorables qui ont permis de maintenir le bétail en pâture jusque vers la fin de l'année, par l'abondance de la récolte de betteraves fourragères et sucrières qui a permis de mettre en silos d'importantes quantités de feuilles et de pulpes et, enfin, par le fait que des quantités très importantes de céréales fourragères étaient disponibles sur les marchés mondiaux à des prix particulièrement favorables aux acheteurs. La diminution des importations de *sucre* explique le ralentissement de l'activité des raffineries qui s'est produit en 1953.

Il ressort du tableau V que, après les approvisionnements des industries textiles, ce sont ceux de l'*industrie diamantaire* qui ont, proportionnellement, le plus augmenté en valeur. Sous l'influence d'un accroissement de la demande extérieure, les achats recensés de diamants bruts se sont relevés jusqu'au niveau de 1951; ils ont principalement consisté en diamants industriels et en boart. L'approvisionne-

(7) Le cours à terme du froment sur le marché de Chicago, qui atteignait 233 3/4 cents par 60 lbs. le 2 janvier 1953, était tombé à 207 5/8 cents au 29 décembre, après avoir enregistré un minimum de 185 3/4 cents le 15 septembre 1953.

ment en pierres de joaillerie auprès de la Diamond Trading Company est resté difficile. Le Royaume-Uni a fourni, comme l'année précédente, 85 % de la valeur des diamants importés. Les livraisons des Etats-Unis ont atteint 6,2 % du total.

Les *industries du bois* ont également accru leurs achats à l'étranger. La valeur des ventes facturées par ces industries est d'ailleurs passée de 4.066 millions de francs en 1952 à 4.111 millions en 1953. L'Europe orientale et les Pays scandinaves sont les principales sources d'approvisionnement.

La valeur des approvisionnements des *industries du cuir* est également en hausse, alors que la production, notamment en cuirs lourds et dans l'industrie de la chaussure, est plutôt en baisse. Cette hausse s'explique probablement par les prix. Les pays de la zone sterling et la France sont les fournisseurs les plus importants; leurs livraisons ont atteint respectivement 35 et 24 % du total.

Les importations de produits servant aux *industries du papier* ont diminué en valeur, alors que le marché du papier est devenu plus normal et que la production, qui avait été très faible l'année précédente, a enregistré un certain progrès. Cette diminution résulte à la fois d'une baisse des prix unitaires et d'une contraction des quantités importées affectant le bois pour la fabrication de pâtes à papier, autant que la pâte mécanique destinée à la production de papier journal.

Par contre, on a enregistré un accroissement des quantités de pâtes chimiques importées dû à l'augmentation de la production belge de papier et de carton. La normalisation des prix de la pâte à papier dans les pays scandinaves, a provoqué une forte réduction des importations en provenance des Etats-Unis et du Canada. D'une année à l'autre, les livraisons des pays scandinaves sont passées de 55 % du total à 65 %, celles des Etats-Unis et du Canada sont tombées de 13,1 à 3,5 % et celles de l'Europe orientale se sont maintenues à 22,4 % du total.

Les importations de *tabacs* sont demeurées inchangées en raison de la stabilité de la production de tabacs fabriqués : la diminution de la production de tabac à fumer a été approximativement compensée par une augmentation des quantités de cigares et de cigarillos produites; la production de cigarettes n'a guère varié. Les Etats-Unis fournissent toujours plus de la moitié des tabacs importés.

Le nouvel accroissement des achats d'*huiles minérales* destinées à divers secteurs de la production — 4,4 millions de tonnes contre 3,8 millions en 1952 — est déterminé par les besoins grandissants de l'industrie belge et de la consommation domestique, mais surtout par l'extension nouvelle de l'industrie nationale du raffinage : en effet, la quantité

de pétrole brut raffiné est passée, de 1952 à 1953, de 3,1 à 3,7 millions de kilolitres. Les réexportations d'huiles minérales sont demeurées à leur niveau de l'année précédente, soit près de 2 millions de tonnes.

La faible augmentation de la valeur des importations d'huiles minérales s'explique par une baisse assez sensible des prix. Les prix de gros qui n'avaient cessé de fléchir depuis le milieu de l'année précédente, se sont relevés en juillet. Depuis octobre, ils ont de nouveau diminué en raison de la baisse des frets et des prix payés aux producteurs.

Les principaux pays de provenance sont le Koweït, l'Irak, les Pays-Bas et les Etats-Unis avec respectivement 35 %, 17,6 %, 10,8 % et 10 % de la valeur totale des livraisons.

D'une année à l'autre, les importations de *combustibles solides* de l'U.E.B.L. sont passées de 5,5 à 5,7 millions de tonnes, malgré une diminution de la demande intérieure et un accroissement prononcé des stocks de charbon. Ce montant comprend 3 millions de tonnes de coques destinées au Grand-Duché de Luxembourg. Les prix des combustibles importés ont baissé. Quelque 67 % du tonnage global proviennent d'Allemagne occidentale et près de 10 % des Pays-Bas. Les Etats-Unis n'ont plus livré, comme l'année précédente, que 0,7 million de tonnes, soit 11,8 % du total, contre 1,3 million de tonnes encore en 1951. On sait que, devant l'accroissement de leurs stocks de houille, les Etats-Unis font de grands efforts pour accélérer leurs livraisons à l'étranger, et que le prix du charbon américain a nettement fléchi. Pour protéger sa propre industrie houillère, qui possède également d'importantes quantités de charbon invendues, la Belgique a limité, à partir du 1^{er} octobre 1953, les importations de charbon américain à 30.000 tonnes par mois. Toutefois, comme il subsistait des reliquats de contrats antérieurs, les livraisons de houille américaine ont encore atteint 240.000 tonnes au dernier trimestre de 1953.

Enfin, parmi les courants d'importation de biens de production, figure cette masse de produits de toute nature dont il est impossible de préciser la destination. Elle est reprise au tableau V, sous l'intitulé « *Autres produits* ». La valeur de ces importations a fléchi de plus de 11 % par rapport à l'année précédente.

*
**

Il ressort du tableau C en annexe que, au point de vue de l'orientation géographique de l'ensemble des courants d'importation de biens de production, certains déplacements se sont produits par rapport à 1952 (8). En 1953, 61,4 % de ces biens proviennent des pays de l'U.E.P. (contre 55,7 % en 1952), dont 22,9 % de la zone sterling. Les livraisons de biens de production par les Etats-Unis et le Canada n'ont plus atteint que 14,3 % du total contre 22,3 % l'année précédente, et celles du Congo belge sont tombées de 11,3 à 10,8 % du total. La politique inaugurée en 1951 pour encourager les importations en provenance des pays de l'U.E.P. au détriment des achats payables en dollars, semble donc continuer à porter fruit. Elle fut d'ailleurs secondée par le développement progressif de la production en Europe. La substitution des marchés de l'U.E.P. au marché américain a été particulièrement sensible dans le cas des matières premières textiles — accroissement sensible des achats de laine dans la zone sterling et fléchissement des achats de coton américain — des combustibles, des produits chimiques et des produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires, principalement les céréales.

*
**

La stabilité relative des importations de *biens de consommation* résulte du maintien des quantités importées et du peu de changement des prix unitaires.

(8) Les données pour 1952, classées suivant le même schéma, ont été publiées dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* de juin 1953, p. 424.

Tableau IX.

Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indice de la valeur nominale 1953/1952
	1951	1952	1953	
<i>Produits alimentaires</i>	12,6	12,9	12,0	93,0
Produits animaux	5,1	5,7	4,7	82,5
dont : lait et beurre	3,1	3,8	2,7	71,1
viandes et graisses	1,5	1,3	1,4	107,7
divers	0,5	0,6	0,6	100,0
Produits végétaux	7,5	7,2	7,3	101,4
dont : fruits	1,7	1,6	1,6	100,0
cafés et épices	3,0	2,9	3,1	106,9
légumes	0,8	0,5	0,5	100,0
vins et spiritueux	0,8	0,8	0,8	100,0
divers	1,1	1,2	1,3	108,3
<i>Produits autres que les produits alimentaires</i>	14,2	14,9	15,7	105,4
dont : textiles	4,4	4,4	4,6	104,5
véhicules automobiles, cycles	2,0	2,1	2,3	109,5
divers	7,8	8,4	8,8	104,8
Total ...	26,8	27,8	27,7	99,6

D'une manière générale, on peut mettre l'allure des importations de ces biens en rapport avec la fermeté de la demande intérieure, qui se trouve confirmée par l'évolution des quelques indices relevés au tableau X.

Tableau X.

Indices du niveau de consommation en 1953
(Base 1952 = 100)

	1953/1952
Indice du volume de la consommation alimentaire ¹	103
Indice des ventes ² :	
dans les grands magasins	102
dans les coopératives	104
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre ³	94
Indice du volume des importations de biens de consommation ³	102

¹ Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain.

² Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

³ Source : Banque Nationale de Belgique.

Les achats de *produits alimentaires* étrangers sont marqués par une réduction sensible des achats de *beurre* qui n'ont plus atteint que 13.000 tonnes contre 27.000 l'année précédente. On sait qu'en 1952, les importations de beurre avaient atteint des chiffres records, sous l'influence combinée d'un accroissement de la consommation intérieure et d'un recul de la production indigène dû à une épidémie de fièvre aphteuse. En 1953, la production de beurre s'est normalisée; suivant l'estimation du Ministère de l'Agriculture, elle se serait élevée à 83.000 tonnes contre 74.000 l'année précédente. D'autre part, l'accroissement de la consommation de margarine se ferait surtout au détriment des beurres importés. En vertu du protocole de Luxembourg, les Pays-Bas ont fourni la totalité de ces derniers.

Tableau XI.

**Importations de produits alimentaires
prêts à la consommation**

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (mil- liards de francs) 1953
	1951	1952	1953	
Lait et fromages	62	63	63	1,6
Beurre	20	27	13	1,1
Viandes et graisses	106	92	106	1,4
Fruits	221	204	210	1,6
Cafés, épices	55	53	54	3,1
Légumes	172	107	82	0,5
Vins et spiritueux	51	52	50	0,8
Divers	587	494	559	1,9

Le tonnage des importations de *lait et fromages* n'a guère subi de variations au cours des dernières années. Les Pays-Bas sont ici aussi le principal fournisseur.

Les importations de *viandes* et de *graisses* sont revenues à leur niveau de 1951. L'accroissement par rapport à l'année précédente consiste en graisses, chevaux de boucherie et bêtes bovines. Il n'a toutefois pas été importé de bétail maigre, et le bétail de boucherie acheté à l'étranger a été utilisé avant abattage pour la fabrication de sérum. Par contre, les importations de viandes et de préparations de viandes ont diminué, étant donné qu'en 1953 la production indigène de viandes a atteint un niveau sans précédent. Les principaux fournisseurs sont les Pays-Bas, pour les viandes, et les Etats-Unis, pour les graisses alimentaires.

L'accroissement du volume des importations de *fruits* est dû surtout aux achats de fruits citrus et de bananes. Toutefois, les réexportations de ces fruits ont également augmenté dans une certaine mesure. On note aussi un léger gain des importations de pêches et de poires. Les principaux fournisseurs sont les Etats-Unis, les Pays-Bas et les pays de l'Amérique latine.

Les importations de *cafés* et *épices* n'ont guère varié sous le rapport du tonnage, mais leur valeur accuse une augmentation assez sensible par suite de la hausse des prix. Le Brésil demeure de loin le principal fournisseur de café, quoique sa part continue à décliner : 36 % du tonnage total contre 44 % en 1952 et 47 % en 1951. Par contre, les livraisons du Congo sont en progrès et passent de 14 à 16 % du tonnage total. Celles de Haïti et de la Colombie ont atteint respectivement 12 et 9 % du total en 1953.

La nouvelle diminution en quantité des *importations de légumes* est due à une réduction considérable des achats de pommes de terre destinées à la consommation et de légumes à cosse. Cette évolution est en rapport avec l'extension de la superficie consacrée à la culture des légumes secs et avec la récolte abondante de pommes de terre en 1952.

Les achats à l'étranger et notamment en France, en Italie et au Portugal, de *vins et spiritueux* sont demeurés pratiquement stables.

Les importations de *produits non comestibles prêts à la consommation* ont augmenté pour tous les produits repris dans cette rubrique.

La valeur des achats de *produits textiles d'habillement et d'ameublement* est passée de 4,4 à 4,6 milliards de francs; le volume de ces achats accuse également une nouvelle augmentation. Les fournisseurs étrangers continuent à concurrencer la production nationale de textiles sur le marché intérieur. Les fournitures des Pays-Bas ont atteint comme l'année précédente environ 40 % de la valeur totale; celles du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis se sont élevées à 11,5, 12,3 et 3,8 % contre 13, 12 et 4 % en 1952.

Les importations de *véhicules automobiles assemblés, de motos et de cycles* sont en augmentation,

Tableau XII.

Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (mil- liards de francs) 1953
	1951	1952	1953	
Produits textiles d'habillement et d'ameublement .	15,2	16,6	17,3	4,6
Véhicules automobiles, motos, cycles	36,6	35,7	39,3	2,3
Divers	843,9	708,0	674,7	8,8

tant en volume qu'en valeur. Ceci résulte, en ordre principal, d'un accroissement des achats de voitures automobiles montées avant l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 1954, de l'interdiction d'importer des voitures montées, quel que soit le pays de provenance. En effet, les importations de voitures automobiles assemblées sont passées de 1,6 à 1,7 milliard de francs; les achats de voitures allemandes, responsables de cette hausse, ont représenté 54 % du total. Les restrictions aux importations payables en dollars ont abouti à une nouvelle réduction des entrées de véhicules automobiles, de motos et de cycles en provenance des Etats-Unis et du Canada; celles-ci n'ont plus atteint que 58 millions de francs, soit 2,5 % du total, contre 65 millions en 1952 et 234 millions en 1951. Le déplacement s'est fait au profit de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France; les livraisons de ces trois pays ont représenté respectivement 44, 13 et 12 % du total. En revanche, les fournitures du Royaume-Uni ont diminué tant en valeur absolue qu'en valeur relative; elles ont atteint 15 % du total contre 21 % l'année précédente.

Enfin, la valeur totale des importations de produits de consommation divers non comestibles, autres que les articles textiles ou les voitures, est passée de 8,4 à 8,8 milliards de francs. Ce sont les pays de l'U.E.P. qui ont bénéficié de l'élargissement des courants d'achat; leurs livraisons passent de 7 milliards à 7,4 milliards de francs, tandis que celles des Etats-Unis et du Canada tombent de 771 millions à 747 millions de francs.

*
**

Si on considère, à l'aide du tableau C en annexe, l'ensemble de la catégorie des produits de consommation, du point de vue de l'orientation géographique des courants d'achat, on constate que les parts relatives des pays de l'U.E.P., des Etats-Unis et du Canada n'ont guère changé d'une année à l'autre; elles s'élèvent à 76,3 % pour le premier groupe de pays et à 7,8 % pour le second. C'est dire que la politique de réorientation des importations n'a pratiquement plus exercé d'effets en 1953 sur cette catégorie de produits.

*
**

L'augmentation des achats de biens d'équipement étrangers s'est poursuivie en 1953, malgré la stabilisation des prix unitaires à l'importation. Elle porte principalement sur les machines et les appareils électriques et électromécaniques. On notera que ce nouveau progrès des importations de biens d'équipement semble provenir cette fois d'une substitution, au moins partielle, de fournitures étrangères à la production nationale; en effet, les livraisons de l'industrie des fabrications métalliques au marché intérieur n'auraient plus atteint, pour les biens d'investissement, que 12,7 milliards de francs contre 13,7 milliards en 1952.

Tableau XIII.

Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)		
	1951	1952	1953
Matériel de chemins de fer et tramways	0,2	0,3	0,2
Véhicules commerciaux et avions .	1,0	1,1	1,0
Construction navale	0,4	0,3	0,3
Machines motrices, pompes, compresseurs	0,9	1,2	1,1
Machines complètes	2,8	3,5	4,7
dont : Machines agricoles	(0,3)	(0,3)	(0,6)
Machines textiles	(0,9)	(1,0)	(0,9)
Machines-outils	(0,5)	(0,6)	(0,7)
Machines diverses	(1,1)	(1,6)	(2,5)
Appareils de levage et de manutention	0,5	0,9	0,7
Matériel électrique et électromécanique	2,0	2,3	2,5
Fine mécanique	0,3	0,4	0,4
Outillage, pièces et accessoires de machines diverses	0,9	1,1	1,0
Matériel de bureau	0,4	0,3	0,4
Divers	1,2	1,3	1,3
Total ...	10,6	12,7	13,6

Les mesures prises à partir de 1952 pour encourager, par la distribution de crédits appropriés, l'importation de biens d'équipement en provenance des pays de l'U.E.P., semblent avoir accentué en 1953 le glissement déjà observé l'année précédente dans l'orientation des courants d'achat et de biens d'équipement. En effet, les pays de l'U.E.P. sont pratiquement les seuls à avoir bénéficié de l'augmentation des importations globales de ces biens, en sorte qu'ils ont fourni 86,2 % du total contre 83,3 % l'année précédente; les livraisons de l'Allemagne occidentale sont passées de 31,4 à 32,1 %, celles du Royaume-Uni de 14,9 à 17,4 % et celles des Pays-Bas de 10,5 à 12,5 %, tandis que celles de la France sont tombées de 12 à 11,5 %. Le glissement au profit de ces pays s'est fait au détriment des livraisons des Etats-Unis et du Canada; celles-ci n'ont plus atteint que 1,7 milliard de francs contre 2 milliards en 1952, soit 12,8 % seulement du total contre 15,3 % l'année précédente.

*
**

LES COURANTS D'EXPORTATION

Le fléchissement d'environ 8 % par rapport à l'année précédente, de la valeur globale des exportations, recouvre une évolution assez divergente selon les secteurs, les industries de base ayant vu en général leurs ventes à l'étranger décliner, tandis que les industries de biens de consommation maintenaient ou renforçaient leurs expéditions.

Tableau XIV.

Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Montant des exportations (milliards de francs)			Pourcentage par rapport au total 1953
	1951	1952	1953	
Sidérurgie	29,0	32,1	22,8	20,2
Textiles et vêtement	30,3	19,3	21,7	19,2
Fabrications métalliques ...	20,7	22,9	20,6	18,2
Industrie des métaux non ferreux	12,4	13,3	10,8	9,5
Industries chimiques	11,3	9,3	9,6	8,5
Industrie houillère	2,6	3,9	4,2	3,7
Industries alimentaires	4,9	3,3	3,4	3,0
Industrie diamantaire	3,5	2,9	3,5	3,1
Industrie pétrolière	1,2	3,0	2,9	2,6
Agriculture	3,2	2,1	2,3	2,0
Industrie du verre et des glaces	2,2	1,5	2,1	1,9
Industrie du papier et des arts graphiques	2,1	1,3	1,3	1,2
Industrie des peaux et cuirs	1,4	1,0	1,2	1,1
Cimenteries	1,2	0,9	1,1	1,0
Industrie du caoutchouc ...	1,0	0,6	0,6	0,5
Carrières	0,6	0,6	0,6	0,5
Industrie du bois et du meuble	0,7	0,5	0,5	0,4
Industrie céramique et bri- queteries	0,3	0,3	0,3	0,3
Industrie du tabac	0,2	0,1	0,1	0,1
Divers	3,8	3,6	3,4	3,0
Totaux ...	132,6	122,5	113,0	100,0

Le recul des exportations a été particulièrement sensible pour les produits métallurgiques, qui n'ont plus représenté qu'environ 48 % du total des ventes à l'étranger, contre 56 % l'année précédente.

Tableau XV.

Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs (milliards de francs) 1953	Indices du volume 1953/1952	Indices des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953			
Total général	4.591	4.495	4.124	22,8	94,6	75,1
dont :						
Blooms, billettes et largets	354	452	356	1,5	67,0	73,9
Fer et acier en barres forgées ou laminées à chaud	2.436	2.290	2.110	10,3	92,1	76,3
Tôles en fer ou acier, planes, non ouvrées à la surface, laminées à chaud	691	643	845	5,8	99,2	72,1
Tôles en fer ou acier, planes, non ouvrées, laminées à froid ...	120	180				
Fer et acier en fils laminés à chaud	262	271	232	1,0	85,6	66,3
Feuillards en fer ou acier	232	190	159	0,9	79,6	70,4

Les ventes de la sidérurgie aux marchés extérieurs ont accusé une diminution de 29 %. Largement inférieures aux niveaux atteints les deux années précédentes, elles n'en demeurent pas moins le courant d'exportation le plus important. Leur fléchissement provient surtout de la baisse des prix, quoique les quantités exportées soient également en diminution. En moyenne, le prix de la tonne d'acier exportée est tombé à 5.526 fr., contre 7.138 fr. en 1952 et 6.324 fr. en 1951. Le prix des barres laminées à chaud, catégorie plus homogène, est tombé de 6.368 fr. à 4.860 fr. Cette baisse de la moyenne annuelle trouve son origine dans le recul des cotations observé dans les derniers mois de 1952. Sans doute les cotations minima fixées par les pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier pour les ventes sur les marchés extérieurs se sont-elles quelque peu redressées aux deuxième et troisième trimestres, pour retomber vers la fin de l'année au niveau du premier trimestre, mais on sait que les prix unitaires des fournitures effectives ne subissent l'influence de ces modifications des cotations de l'acier marchand qu'avec un retard de plusieurs mois et dans des proportions variant d'après les catégories de produits. Quoi qu'il en soit, les cotations minima fixées par les pays de la C.E.C.A. pour les exportations d'acier marchand sont passées de 4.300 fr. (4.100 fr. pour les livraisons à la zone dollar) au mois de mars, à 4.500 fr. (4.200 fr. pour les livraisons à la zone dollar) le 8 avril, et à 4.650 fr. le 13 mai. En juin, le prix pour les Etats-Unis fut porté de 4.200 à 4.350 fr. En raison du déclin de la demande au second semestre, la cotation de l'acier marchand fut ramenée le 9 novembre à 4.000 fr. pour les Etats-Unis et le Canada, à 4.300 fr. pour la plupart des autres pays. Lors d'une nouvelle réduction, consentie à partir du 16 décembre, une cotation unique de 4.000 fr. fut établie pour toutes les destinations.

L'évolution, défavorable dans l'ensemble, des exportations de produits sidérurgiques n'a pas été identique sur tous les marchés.

La levée des restrictions à la construction de voitures automobiles, la libération du prix de l'acier et la menace d'une nouvelle grève ont forte-

ment stimulé la demande américaine jusqu'à la fin du mois de juin. Il en est résulté à partir du deuxième trimestre une forte expansion des exportations de produits sidérurgiques belges et luxembourgeois vers les Etats-Unis. Mais les commandes ayant diminué à partir de juillet, les livraisons ont été moindres au cours du dernier trimestre. Malgré cela, les quantités achetées par les Etats-Unis ont presque doublé par rapport à l'année précédente, passant de 359.000 à 606.000 tonnes; *en valeur*, l'accroissement atteint 48 % environ. Aussi le marché américain a-t-il absorbé près de 16 % des exportations totales de la sidérurgie contre 9 % en 1952.

La demande en provenance des pays de l'U.E.P. a suivi un mouvement opposé : après un repli dû au ralentissement des achats de l'Allemagne et du

Royaume-Uni, elle a augmenté à partir de septembre, grâce au développement des commandes françaises. Pour l'ensemble de l'année, les tonnages fournis aux marchés de l'U.E.P. (2,6 millions de tonnes) ont toutefois diminué de 14 % par rapport à 1952, tandis que la valeur des expéditions baissait de 35 %. Les pays de l'U.E.P. n'ont d'ailleurs plus absorbé que 63 % des exportations totales de produits sidérurgiques, contre 69 % en 1952.

Les exportations de l'*industrie des fabrications métalliques* sont retombées à leur niveau de 1951, ce qui fait un recul de 10 % par rapport à 1952. Le développement des commandes d'armement passées à certains secteurs dans le cadre des programmes d'achats « off-shore » n'a pu compenser la baisse des commandes civiles, malgré le redressement de celles-ci à partir de septembre.

Tableau XVI.

Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs (milliards de francs)			Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953		
Total général	20,7	22,9	20,6	89,7	100,3
dont :					
Constructions électriques	3,3	3,6	3,3	97,0	93,1
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	4,3	3,3	2,0	73,2	79,4
Automobiles, cycles, aéronautique	1,8	1,9	1,7	93,8	99,1
Armes portatives et munitions	1,3	1,9	2,7	98,6	144,1
Machines-outils	1,8	1,8	1,5		
Constructions navales	1,2	1,8	1,5	78,5	103,5
Forge, estampage, gros emboutissage	1,4	1,6	1,1		
Matériel de chemin de fer et tramways	0,9	1,6	1,8	103,7	112,3
Appareils et installations pour diverses industries	0,8	1,0	0,9		
Travail de la tôle	1,0	0,9	0,7		

Le fléchissement de la valeur globale des exportations de cette industrie semble exclusivement dû à la diminution du volume des expéditions; les prix moyens à l'exportation se sont maintenus approximativement au niveau de l'année précédente.

Le Congo belge est demeuré le principal débouché extérieur des fabrications métalliques, malgré une légère régression de ses achats. Les expéditions aux Pays-Bas, second client étranger de cette industrie, se sont au contraire sensiblement accrues.

Si, dans l'ensemble, les exportations ont diminué, cela est dû surtout au ralentissement des ventes à la zone sterling et aux pays de l'Amérique latine.

Le troisième secteur du groupe des industries métallurgiques, celui des *métaux non ferreux*, a également enregistré une diminution de ses ventes à l'étranger. Celle-ci est de l'ordre de 19 % et résulte surtout de la baisse des prix survenue au début de l'année et qui a été particulièrement prononcée pour le zinc et le plomb. En tonnages, les exportations de métaux non ferreux se sont pratiquement maintenues; celles de *cuivre* ont même enregistré

de nouveaux progrès, atteignant le niveau record de 131.000 tonnes contre 122.000 tonnes en 1952. Les prix unitaires du cuivre à l'exportation — 34.590 fr. la tonne — n'indiquent qu'un repli modéré par rapport à l'année précédente et demeurent nettement plus élevés que les prix à l'exportation de 1951. On sait qu'une fraction importante, sinon la totalité des exportations de cuivre constituent en fait des réexportations de cuivre congolais travaillé à façon en Belgique, de sorte que, pour l'économie belgo-luxembourgeoise, les tonnages exportés, dont dépendent l'activité des raffineries et le montant des recettes à percevoir pour le travail à façon, ont plus de signification que les prix auxquels s'effectuent ces exportations.

La France est demeurée le principal débouché pour le cuivre brut; ce marché a absorbé environ 27 % du tonnage global, mais c'est l'élargissement de la demande de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas, de même que la conquête des marchés italiens et américains, qui sont à la base du développement de nos ventes. Par contre, les expéditions vers le Royaume-Uni n'ont plus atteint que

15.920 tonnes contre 28.071 tonnes en 1952. Leur accroissement après la réouverture du marché libre du cuivre à Londres en août 1953, n'a pu compenser la baisse survenue les mois précédents. Aussi le

marché anglais est-il devenu en 1953 un débouché moins important que les marchés allemand et italien, alors qu'il était, en 1952, le plus important, après la France.

Tableau XVII.

Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953			
Total général				10,8	98,7	81,2
dont :						
a) Métaux bruts :						
Cuivre	106	122	131	4,5	107,4	97,4
Zinc	100	124	125	1,4	100,4	55,9
Plomb	49	61	50	0,7	82,6	66,9
Étain	9	10	9	1,1	91,9	90,4
b) Demi-produits de :						
Cuivre	37	33	30	1,2	90,6	80,9
Zinc	22	12	14	0,2	119,6	50,9

Les ventes de zinc se sont maintenues en volume, mais ont diminué presque de moitié en valeur, à cause de la baisse des prix mondiaux de ce métal au début de l'année.

Le Royaume-Uni reste le principal débouché : il a absorbé comme l'année précédente environ 27 % du tonnage global. On se rappellera que le marché du zinc a été rouvert à la Bourse des métaux de Londres en janvier 1953. Les fournitures à la France et à l'Allemagne occidentale présentent également une importance non négligeable, et les ventes aux Etats-Unis, quoique occasionnelles, ont atteint en 1953 une certaine ampleur.

Les exportations de plomb ont diminué tant en volume qu'en valeur, mais la baisse des prix moyens à l'exportation, quoique sensible, semble avoir été moindre que celle des prix du zinc. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont demeurés les deux principaux clients.

Le tonnage des ventes d'étain n'a pas sensiblement fluctué au cours des dernières années, et les prix moyens à l'exportation ont été relativement plus stables que ceux du zinc et du plomb. L'accord international conclu à Genève afin de régulariser le marché de l'étain est cependant intervenu trop tardivement pour exercer une influence perceptible sur les cours moyens de 1953. Près de 80 % des expéditions d'étain ont été dirigées vers les Etats-Unis.

En demi-produits des métaux non ferreux, les tonnages exportés ont à nouveau diminué pour le cuivre, tandis qu'ils se sont un peu redressés pour le zinc. Les Pays-Bas sont de loin le client le plus important pour les demi-produits de cuivre; ils ont absorbé 56 % du total des expéditions.

L'orientation géographique des exportations de l'industrie des métaux non ferreux a subi quelques changements : les expéditions au marché américain,

devenu le principal débouché de cette industrie, ont représenté 18,7 % du total, contre 14,4 % en 1952. Les autres principaux clients par ordre d'importance ont été la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni; les ventes sur ces marchés ont atteint respectivement 18,4, 13,1, 10,3 et 10,2 % du total des métaux non ferreux exportés.

L'amélioration survenue au cours des derniers mois de 1952 dans les exportations de l'industrie textile s'est maintenue et accentuée pour la plupart des produits. Aussi les ventes à l'étranger de cette importante industrie de consommation ont-elles augmenté de plus de 12 % par rapport à l'année précédente, sans toutefois rejoindre leur niveau record de 1951, et la part de cette industrie dans l'ensemble des exportations est-elle passée de 15,7 à 19,2 %. Les prix sont en recul pour tous les produits textiles, sauf pour la laine au stade de la matière première et des filés; mais ce recul varie assez sensiblement d'après les produits et les stades de fabrication.

C'est surtout l'industrie lainière, la plus touchée par les difficultés des deux années précédentes, qui a bénéficié de la reprise de la demande extérieure et cela à tous les stades de la production. Cette reprise s'est trouvée stimulée par la fermeté des cours de la matière brute et par le redressement de la consommation de laine à l'échelle mondiale.

L'augmentation du tonnage des exportations de laine, matière première, est due surtout aux commandes de l'Allemagne occidentale et de la France, qui sont d'ailleurs les deux principaux clients de cette industrie. Pour les filés et les tissus de laine, ce sont les expéditions au marché hollandais qui ont le plus augmenté; ce marché a d'ailleurs absorbé près de la moitié du total des filés exportés et plus

de la moitié des tissus. L'Allemagne occidentale a doublé ses achats de filés et le Royaume-Uni a quadruplé ses achats de tissus de laine.

Les exportations des filatures de *coton* ont pratiquement atteint leur volume de l'année précédente, mais sont demeurées sensiblement inférieures aux

niveaux de 1951. Celles de tissus de coton sont en progrès par rapport à 1952, du moins en volume. Les prix moyens à l'exportation des filés et des tissus de coton accusent une baisse sensible malgré le raffermissement observé au cours des derniers mois de l'année.

Tableau XVIII.

Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953			
Total général	323,6	262,9	310,3	21,7	123,5	91,1
<i>Matières premières</i>				7,1	128,2	96,3
dont : textiles artificiels	10,0	8,9	14,0	0,5	157,3	77,4
laine et poils	30,0	23,6	31,8	4,2	139,0	108,4
lin	71,5	58,2	71,1	2,0	117,9	82,9
<i>Filés</i>				5,1	121,4	90,0
dont : fils textiles artificiels	6,8	4,7	5,1	0,4	108,5	81,0
fils de laine et poils	8,3	7,2	11,1	2,5	155,2	101,3
fils de coton	26,0	22,2	21,5	1,5	97,0	87,2
fils de lin	5,6	3,4	3,6	0,3	103,7	66,1
<i>Produits finis</i>				7,7	116,7	84,8
dont : textiles artificiels	2,8	2,1	3,4	0,6	163,6	95,0
laine et poils	11,3	9,7	15,0	2,6	151,0	95,0
coton	37,1	29,6	32,9	3,1	108,6	83,6
lin, chanvre, ramie	4,1	3,8	4,5	0,5	117,0	87,6
jute	27,9	26,0	22,4	0,5	84,7	60,2
<i>Bonneterie</i>	1,3	1,1	1,5	0,7	135,1	99,9
<i>Vêtements, lingerie</i>	17,8	14,5	15,2	1,0	106,3	86,4

Pour les filatures, les deux principaux débouchés ont été les Pays-Bas et les Pays scandinaves; ils ont absorbé respectivement 60 et 20 % du volume des exportations. Quant aux tissages, on observe peu de changements dans leurs livraisons aux marchés traditionnels; les expéditions au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont atteint respectivement 19 et 14 % de l'ensemble. Par contre, les Etats-Unis ont offert un débouché plus large aux tissus de coton en 1953; ils ont absorbé plus de 10 % des quantités expédiées contre 8 % seulement en 1952.

Le volume des exportations de l'industrie du *lin* s'est accru à tous les stades de la production, mais surtout au stade de la matière première où il a rejoint son niveau de 1951. Ce gain en volume n'a guère modifié la valeur des ventes à l'étranger, étant donné la régression des prix moyens à l'exportation. Le progrès des expéditions de lin, matière première, s'est réparti assez uniformément sur tous les principaux marchés qui, par ordre d'importance, sont les suivants : Royaume-Uni, France, Allemagne occidentale, Etats-Unis. L'amélioration des ventes de tissus de lin est due surtout aux commandes des Etats-Unis et des pays de l'Amérique latine, qui ont largement compensé la diminution des expéditions vers le Royaume-Uni. Les Etats-Unis, qui ont absorbé plus de la moitié du total des exportations, sont d'ailleurs devenus en 1953 le principal débouché pour les tissus de lin.

Dans l'industrie du *jute*, les filatures ont pu accroître leurs livraisons à l'étranger et plus particulièrement celles aux Pays-Bas, qui ont absorbé 60 % du volume des exportations, au Royaume-Uni et à la France. Par contre, les ventes de tissus et ouvrages de jute sont tombées tant en volume qu'en valeur, malgré une augmentation des expéditions vers l'Union Sud-Africaine et le Danemark. Les ventes aux Etats-Unis, principal débouché, ont représenté comme l'année précédente environ un tiers du total.

La demande mondiale de *textiles artificiels* est devenue plus active en 1953, malgré la baisse des prix qui s'est surtout fait sentir au stade de la matière première.

Les Etats-Unis, notre principal client pour les matières premières de textiles artificiels, ont presque doublé leurs achats qui représentent environ 40 % des exportations totales. Les pays de l'Europe Orientale, qui absorbent 35 % des ventes à l'étranger, ont donc plus que doublé leurs achats, tandis que les expéditions vers l'Allemagne occidentale et la France ont fortement décliné. Pour les filés de textiles artificiels, ce sont les pays de l'Europe orientale qui offrent le plus grand débouché; ils ont cependant réduit quelque peu leurs achats en 1953, tandis que les Pays-Bas, les pays de l'Amérique latine et certains pays asiatiques ont augmenté les leurs. Signalons enfin que les ventes au Royaume-Uni, qui représentaient en 1952 encore 6,7 % du total, ont

été pratiquement arrêtées en 1953. L'amélioration des exportations de tissus en textiles artificiels a été assez générale, les principaux débouchés étant, par ordre d'importance, les Pays-Bas, les Etats-Unis et l'Allemagne occidentale.

La *bonneterie* a pu accroître assez sensiblement et à des prix relativement constants ses ventes à l'étranger, grâce surtout au renforcement des livraisons aux Pays-Bas, principal débouché de cette industrie, qui ont atteint 72 % de l'ensemble.

Au contraire, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger par les industries du *vêtement* et de la *lingerie* s'est rétréci sous l'influence de la baisse des prix. Seules les exportations vers les deux grands débouchés, les Pays-Bas et le Congo belge, qui ont prélevé respectivement 38 et 15 % de l'ensemble, accusent un léger progrès, mais celui-ci a été insuffisant pour compenser la perte du marché britannique, qui, l'année précédente, avait encore absorbé 13 % des fournitures aux marchés extérieurs.

Dans l'ensemble, l'orientation géographique des exportations des industries textiles s'est légèrement modifiée de 1952 à 1953. Les conséquences des restrictions imposées aux importations par le Royaume-

Uni et la France se sont encore fait sentir en 1953 et ont provoqué un nouveau resserrement de ces débouchés qui ne sont plus intervenus qu'à raison de 9,5 et de 5,8 % dans les exportations totales des textiles de l'U.E.B.L., contre 15 et 8,5 % encore l'année précédente. En revanche, on observe un accroissement de la part relative des exportations vers les Pays-Bas, débouché principal de l'industrie textile (24,6 % de la valeur totale des ventes contre 21,5 % l'année précédente), vers l'Allemagne occidentale (12,3 contre 10,9 %) et vers les Etats-Unis et le Canada (10,4 contre 8,8 %).

Les *industries chimiques* ont pu augmenter modérément — la hausse atteint un peu plus de 3 % par rapport à l'année précédente — leur chiffre de vente sur les marchés extérieurs, en dépit de la baisse des prix, mais ceci a été insuffisant pour revenir au niveau de 1951.

Dans l'ensemble, les ventes aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni se sont accrues, mais le marché français est resté déprimé par un contingentement sévère, tandis que le développement rapide des industries chimiques allemandes a entravé les exportations vers ce pays.

Tableau XIX.

Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupés	Valeurs globales (milliards de francs)			Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953		
Total général	11,3	9,3	9,6	116,4	85,0
dont :					
Sous-produits de la distillation de la houille	0,4	0,4	0,3		
Engrais	4,8	4,0	4,3	125,9	81,0
Produits chimiques proprement dits	2,4	1,9	1,7	104,2	81,3
Produits pharmaceutiques	0,3	0,3	0,5	146,9	110,1
Produits photographiques	1,2	1,2	1,4	122,5	98,4
Pigments, couleurs et vernis	1,3	0,7	0,7		

Les exportations d'*engrais*, qui interviennent à concurrence de 45 % dans les ventes totales de produits chimiques à l'étranger, ont atteint un tonnage important, notamment celles de phosphate bicalcique, de sulfate de potasse et d'engrais azotés; celles de superphosphates sont restées difficiles.

Les ventes de *produits photographiques et pharmaceutiques* augmentent depuis plusieurs années. Par contre, celles de *produits chimiques proprement dits*, qui ont atteint leur niveau le plus élevé en 1951, accusent un nouveau repli, en valeur, à cause de la baisse des prix.

Les exportations de l'*industrie houillère* se sont sensiblement développées; en valeur elles accusent une augmentation de près de 8 %, malgré une baisse sensible des prix moyens à l'exportation.

En tonnage, les ventes de houille à l'étranger sont passées de 3.578 à 5.030 milliers de tonnes. L'expansion s'est produite surtout après l'ouverture du

marché commun du charbon et a été favorisée par une péréquation spéciale consentie aux charbonnages belges en vue de la réduction des prix à l'exportation. Ce sont d'ailleurs les clients traditionnels de l'industrie charbonnière belge — France, Pays-Bas, Italie — qui ont le plus augmenté leurs achats, quoique les expéditions vers le Royaume-Uni et vers l'Espagne aient également pris une certaine ampleur. Par contre, les ventes à l'Allemagne occidentale, qui représentaient encore 6,3 % des ventes totales en 1952, n'ont plus atteint que 2,1 %, l'augmentation de sa production charbonnière ayant permis à ce pays, non seulement de couvrir la demande intérieure, mais encore de concurrencer le charbon belge tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers. Cependant, le progrès des exportations n'a pu contrebalancer les effets du déclin de la demande intérieure et de l'augmentation des importations, de sorte que les stocks de charbon se sont accrus de façon prononcée.

Malgré la mise en activité, en juillet, d'une nouvelle raffinerie à Anvers, et l'augmentation de la production des six raffineries existantes, les exportations de l'industrie pétrolière n'ont que faiblement progressé en volume et ont diminué d'un peu plus de 3 % en valeur à cause de la baisse des prix moyens à l'exportation.

Les ventes de carburants aux navires étrangers touchant aux ports belges qui, en 1951, représentaient encore, en valeur, 59 % des exportations

totales d'huiles minérales, sont tombées à 20 % en 1952 et à 19 % en 1953.

Les Pays-Bas, principal débouché de cette nouvelle activité, ont à nouveau absorbé plus d'un quart des exportations. Les ventes au Royaume-Uni accusent un recul sensible tandis qu'on observe un accroissement des ventes à l'Allemagne occidentale et à certains pays d'Afrique, principalement à l'Egypte, aux Iles Canaries et aux Iles du Cap Vert.

Tableau XX.

Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glaceries, cimenteries

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de francs) 1953	Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953			
Combustibles solides	2.524	3.578	5.030	4,2	137,6	77,8
Huiles minérales	760	1.940	1.954	2,9	103,1	95,4
Verres et glaces	253	158	225	2,1	141,5	100,0
dont : verre à vitre	141	86	130	0,9	153,7	97,9
glaces polies	47	28	45	0,7	159,5	100,0
gobeletterie	8	6	4	0,2	93,8	107,8
Ciments	1.873	1.452	1.855	1,1	127,7	95,7

Les verreries et les glaceries, dont le courant d'affaires avec l'étranger s'était fortement ralenti en 1952, ont pu porter leurs exportations — en augmentation de 40 % — à leur niveau de 1951, malgré la concurrence plus sévère des entreprises nouvelles établies depuis la guerre chez leurs anciens clients étrangers.

Les prix moyens à l'exportation n'ont guère varié, mais les tonnages expédiés à l'étranger ont augmenté, aussi bien pour les verres à vitres que pour les glaces polies. Les ventes de verres à vitres, pour lesquels les Pays-Bas demeurent le principal débouché, ont bénéficié du haut niveau d'activité de l'industrie de la construction, tandis que celles de glaces polies ont surtout profité de l'accroissement de la production automobile aux Etats-Unis, gros consommateur de glaces belges. Le marché américain a d'ailleurs absorbé 32,5 % des exportations totales des industries des verres et glaces contre 21 % l'année précédente.

Les exportations des cimenteries sont également en hausse, malgré un certain recul des prix moyens à l'exportation. En tonnage, elles sont près de rejoindre leur niveau record de 1951. Ce sont les Pays-Bas, débouché principal de cette industrie à l'étranger, et le Royaume-Uni qui ont amplifié leur demande. Les achats du Congo belge et des pays nord-américains ont faibli; aussi ne représentent-ils plus respectivement que 10 et 5 % du tonnage total exporté contre 14 et 10 % l'année précédente.

La valeur des fournitures à l'étranger des industries alimentaires s'est stabilisée à son niveau de l'année précédente, malgré un certain fléchissement

des prix à l'exportation de la plupart des produits. Mais cette stabilité d'ensemble recouvre des tendances différentes selon les secteurs.

Les quantités exportées sont en augmentation sensible pour les sucres et les produits des minorités.

Les exportations de sucre ont atteint un niveau record, du moins sous le rapport du volume. Elles ont largement compensé la diminution des ventes sur le marché intérieur et permis de réduire les stocks entreposés chez les producteurs, stocks qui s'étaient fortement accrus par suite de l'excellente récolte de la campagne 1952-1953. Les fabricants ont cherché à exporter le plus possible avant l'imposition de contingents dans le cadre de l'accord sur le sucre conclu entre les pays qui ont participé à la Conférence internationale des Sucres. Cet accord attribue à la Belgique un quota d'exportation de base de 50.000 tonnes et assure en outre la liberté de mouvement de 175.000 tonnes entre la France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique.

Les 239.947 tonnes de sucre exportées en 1953 ne comportaient que 58.209 tonnes de réexportations; l'année précédente les réexportations avaient atteint 79.811 tonnes, alors que les exportations totales de sucre ne s'étaient élevées qu'à 87.215 tonnes.

Quoique les ventes à l'étranger ne présentent pour la plupart des industries alimentaires qu'une importance secondaire, l'activité dans l'ensemble de ce secteur semble cependant avoir été favorablement influencée par l'accroissement des quantités exportées; elle a, en effet, de nouveau progressé alors que

les ventes sur le marché intérieur ne semblent pas avoir fortement varié.

L'indice de la production des diverses industries alimentaires calculé par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales sur la base 1936-38=100, est passé de 101 en 1952 à 103 en 1953, tandis que celui des prix de gros alimentaires calculé par le même Institut et sur la même base tombe de 427 à 404.

Dans l'ensemble, les courants d'exportation des industries alimentaires se sont sensiblement modifiés en 1953, notamment en raison des mesures restrictives demeurées en vigueur pour les importations au

Royaume-Uni pendant la plus grande partie de l'année. Aussi le marché britannique n'est-il plus en 1953 le débouché le plus important; il n'a plus absorbé que 16,5 % des exportations totales des industries alimentaires contre 32 % encore l'année précédente. L'Allemagne occidentale, malgré une baisse sensible de ses achats, qui n'ont plus représenté que 20,3 % des exportations totales contre 30,5 % en 1952, est devenu le premier client. Le recul des ventes au Royaume-Uni et à l'Allemagne occidentale a été compensé par des achats accrus des autres pays et plus particulièrement des pays asiatiques, des Pays-Bas, des Etats-Unis et des pays de l'Europe orientale.

Tableau XXI.

Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques, des cuirs, du caoutchouc, des carrières, des industries du bois et du meuble, de la céramique et du tabac

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Valeurs globales (milliards de francs)			Indice du volume 1953/1952	Indice des prix unitaires 1953/1952
	1951	1952	1953		
<i>Industries alimentaires</i>	4,85	3,35	3,42	132,3	79,7
dont : produits des minoteries	0,57	0,63	0,59	152,3	79,7
corps gras	1,28	0,87	0,54	66,0	94,5
sucres	1,66	0,83	1,44	255,0	68,0
préparations de viandes et poissons	0,50	0,30	0,20	69,8	99,0
préparations à base de farine ou féculés	0,38	0,30	0,26	85,3	102,4
<i>Industrie diamantaire</i>	3,45	2,89	3,47	—	—
<i>Agriculture</i>	3,20	2,13	2,34	121,4	92,0
dont : viandes	0,34	0,26	0,22	107,0	77,5
horticulture	0,22	0,25	0,29	106,4	108,6
culture maraîchère	0,51	0,42	0,57	133,3	102,5
céréales	0,45	0,26	0,15	62,1	94,9
<i>Industrie du papier et des arts graphiques</i>	2,07	1,31	1,30	118,2	84,6
dont : papiers et cartons non ouvrés	0,80	0,43	0,30	—	—
papiers et cartons ouvrés	0,67	0,30	0,35	—	—
articles de librairie	0,38	0,45	0,51	—	—
<i>Industrie des cuirs</i>	1,40	1,01	1,22	131,5	94,4
dont : cuirs	0,43	0,35	0,43	139,6	95,4
pelleteries	0,34	0,22	0,21	106,0	90,3
<i>Industrie du caoutchouc</i>	1,04	0,63	0,62	119,2	82,0
<i>Carrières</i>	0,62	0,61	0,65	107,8	97,2
<i>Industrie des bois et meubles</i>	0,70	0,48	0,51	114,7	94,8
<i>Industrie céramique</i>	0,34	0,32	0,28	93,1	95,8
<i>Industrie du tabac</i>	0,18	0,11	0,11	107,4	91,8

La valeur globale des exportations de *produits de l'agriculture* est en progrès, grâce à de meilleures ventes de produits maraîchers et de produits de l'horticulture dont les prix sont par surcroît en hausse, alors que ceux des autres produits agricoles — viandes et céréales — ont fléchi.

Les pays voisins et plus particulièrement la France et l'Allemagne occidentale, qui ont absorbé respectivement 24,1 et 22,7 % de ces exportations, sont toujours les principaux débouchés de ce secteur important de l'économie belgo-luxembourgeoise. Le premier de ces pays nous achète surtout des produits

maraîchers et le second des viandes, des fruits et des légumes. L'importance relative du marché hollandais a quelque peu augmenté; il a absorbé 13,8 % des exportations de l'agriculture belgo-luxembourgeoise, contre 11,9 % en 1952. Ses achats comprennent surtout du lait et des dérivés ainsi que des fruits, c'est-à-dire des produits dont les Pays-Bas possèdent un important surplus exportable. L'Union douanière est à l'origine de ces achats.

Les exportations vers les marchés nord-américains ont subi une nouvelle détérioration; leur part s'est réduite de 6,7 à 3,7 %. En revanche, les ventes au

Congo belge ont représenté 5,4 % du total contre 4,1 % l'année précédente, grâce à des plus fortes livraisons de légumes, de fruits et de viandes.

Le courant d'affaires officiel avec l'étranger de l'*industrie diamantaire* s'est amplifié de plus de 20 % par rapport à l'année précédente et a atteint son niveau de 1951. Il est évidemment difficile de préciser si cet accroissement des exportations recensées dans les statistiques officielles n'est pas dû principalement à une diminution des ventes illicites à l'étranger. On constate cependant qu'une tendance ascendante de l'activité se dégage aussi d'autres facteurs et notamment de l'évolution de l'emploi : la moyenne mensuelle du nombre d'heures-ouvriers prestées est passée d'une année à l'autre de 847.000 à 892.000.

Les Etats-Unis demeurent toujours le principal client, quoique depuis quelques années l'importance relative des livraisons officielles de diamants à ce pays soit en diminution au profit des marchés sterling et plus particulièrement du marché britannique en 1952, et du marché hollandais en 1953.

Les exportations de l'*industrie du papier et des arts graphiques* se sont maintenues, en valeur, à leur niveau de l'année précédente; leur gain en volume a été contrebalancé par une baisse des cotations. Les ventes à l'étranger de papiers et cartons non ouvrés ont à nouveau diminué, tandis que celles de papiers et de cartons ouvrés sont légèrement en progrès. L'avance des exportations d'articles de librairie s'est poursuivie en 1953.

L'orientation géographique des exportations de l'industrie du papier et des arts graphiques a subi de nouvelles modifications; la valeur relative des ventes aux Pays-Bas, qui sont devenus le débouché le plus important, est passée de 23,4 à 35,5 % tandis que les ventes à la France, second débouché extérieur de cette industrie, se sont maintenues à leur niveau de l'année précédente. Les restrictions imposées aux importations au Royaume-Uni ont enlevé toute importance à ce débouché qui, en 1951, intervenait encore à concurrence de 11,5 % dans les exportations totales de cette industrie.

Les ventes au marché congolais indiquent un léger recul, tandis que celles aux Etats-Unis sont en progrès.

Les exportations de l'*industrie des peaux et cuirs*, tout en demeurant déprimées, sont cependant en progrès sur celles de l'année antérieure et cela malgré un nouveau repli des cotations.

Les Pays-Bas, qui ont absorbé 36,2 % de la valeur des exportations totales contre 34 % en 1952, demeurent le principal débouché. Les ventes à l'Allemagne occidentale ont sensiblement ralenti, mais on observe un certain accroissement des expéditions vers les Etats-Unis et le Congo belge.

La valeur globale des livraisons à l'étranger de l'*industrie du caoutchouc* s'est maintenue en 1953, malgré un nouveau fléchissement des prix pratiqués à l'exportation. Les Pays-Bas sont, avec 34,4 %, le plus important débouché; les ventes au Congo belge et à l'Allemagne occidentale représentent respectivement 16,4 et 8,8 % du total.

Grâce à un certain accroissement des quantités exportées, l'*industrie des carrières* a pu réaliser avec l'étranger le même chiffre d'affaires que l'année précédente, malgré un fléchissement des prix. Les marchés les plus importants sont les Pays-Bas et la France qui ont absorbé respectivement 39,5 et 37,6 % des exportations de cette industrie.

L'*industrie des bois et meubles* a connu une évolution analogue : maintien du chiffre d'affaires avec l'étranger, une augmentation du volume des exportations ayant compensé la baisse des prix. La part des Pays-Bas a encore atteint plus de la moitié du total. Les autres débouchés de quelque importance sont le Congo belge, l'Allemagne occidentale et le Royaume-Uni.

Les exportations de l'*industrie céramique* se sont à nouveau ralenties, la concurrence étrangère — plus particulièrement tchécoslovaque — devenant de plus en plus vive. Le principal débouché demeure les Pays-Bas, dont la part est de 34,5 % de la valeur totale. Les ventes au Congo belge et au Royaume-Uni ont atteint respectivement 10,5 et 11,3 % de l'ensemble des exportations de cette industrie.

La valeur globale des exportations de l'*industrie du tabac* s'est maintenue. Plus de la moitié de ces exportations est écoulee sur le marché hollandais et environ 20 % sur le marché australien.

*
**

ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ECHANGES

On sait que la politique inaugurée en 1951 et poursuivie depuis lors afin de réorienter le commerce extérieur, a donné des résultats tangibles à partir du second semestre de 1952. L'atténuation des déséquilibres observés précédemment dans les relations commerciales de l'U.E.B.L. avec les pays membres de l'U.E.P. d'une part, et avec les pays de la zone dollar (9) d'autre part, s'est encore quelque peu accentuée en 1953. Les causes de ce changement de l'orientation géographique des courants commerciaux sont multiples.

L'effet des mesures prises par l'U.E.B.L. pour freiner les exportations vers les pays de l'U.E.P. et encourager les importations en provenance de ces

(9) Cette zone se compose des pays avec lesquels, d'après la réglementation de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change, les achats et ventes de marchandises doivent, en principe, être réglés en dollars U.S.A. ou en dollars canadiens.

pays, tout en exerçant une action inverse sur les ventes et les achats réglables en dollars, a été renforcé par les restrictions imposées aux importations britanniques et françaises et par l'état de la conjoncture dans les pays du Commonwealth. La libération des importations britanniques, décidée dans le courant de 1953, n'a pas eu d'influence notable. Par contre, la persistance jusqu'au second semestre de 1953 d'une très forte activité aux Etats-Unis a rendu féconds les efforts poursuivis par les exportateurs pour développer leurs ventes sur ce marché.

D'ailleurs, en même temps que se résorbait l'excédent envers les pays de l'U.E.P., l'équilibre tendait à se rétablir dans les relations commerciales avec la zone dollar. Les statistiques douanières permettent d'établir une corrélation assez nette entre les deux

phénomènes grâce au jeu combiné de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, il faut mentionner l'interdiction de réexporter des biens payables en dollars vers les pays de l'U.E.P. et le développement de la production en Europe, qui a permis de substituer progressivement des importations de provenance européenne à des importations payables en dollars.

La diminution des achats dans la zone dollar résulte aussi d'une réaction spontanée de l'économie et, jusqu'à un certain point, de circonstances transitoires, telle la liquidation de certains stocks de matières premières. L'effet des restrictions quantitatives imposées à ces importations semble avoir été peu sensible : le recul des importations a principalement touché les achats de coton et de céréales, produits non soumis à restrictions.

Tableau XXII.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.P. et avec la zone dollar
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar		
	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale
1950 2 ^e semestre	5.382	4.945	— 437	1.910	959	— 951
1951 1 ^{er} semestre	6.647	7.432	+ 785	2.320	1.403	— 917
2 ^e semestre	6.054	8.230	+ 2.176	2.530	1.138	— 1.392
1952 1 ^{er} semestre	6.397	7.750	+ 1.353	2.553	1.081	— 1.472
2 ^e semestre	6.589	6.626	+ 37	1.930	1.194	— 736
1953 1 ^{er} semestre	6.732	6.216	— 516	1.620	1.437	— 183
2 ^e semestre	6.907	6.669	— 238	1.518	1.202	— 316

Quoi qu'il en soit, la modification survenue dans l'orientation géographique des courants commerciaux a provoqué, ainsi que l'indique le tableau XXII, un renversement de la balance commerciale avec les pays de l'U.E.P. et une réduction sensible du déficit de la balance commerciale avec la zone dollar. Le solde mensuel moyen de la première est passé d'un excédent de 1.353 millions de francs durant le premier semestre de 1952 à un déficit de 516 millions durant le premier semestre de 1953 et de 238 millions le semestre suivant, tandis que le solde mensuel moyen de la balance commerciale avec la zone dollar est tombé, durant les mêmes périodes, de 1.472 millions de francs à 183 et 316 millions.

En divisant en quatre grands groupes — les pays

de l'U.E.P., la zone dollar, le Congo belge et les autres pays — l'ensemble des pays étrangers avec lesquels l'U.E.B.L. entretient des relations commerciales, on observe que la part relative des pays de l'U.E.P. dans l'approvisionnement de l'économie belgo-luxembourgeoise s'est sensiblement accrue au cours des deux dernières années; en 1952 cet accroissement s'est fait surtout au détriment des livraisons des « autres pays », tandis qu'en 1953 ce sont principalement les achats dans la zone dollar qui en ont subi le contre-coup. Aussi, en 1953, les importations en provenance des pays de l'U.E.P. atteignaient-elles 67,6 % du total contre 63,3 % l'année précédente, tandis que celles en provenance de la zone dollar ne s'élevaient plus qu'à 15,5 % contre 21,8 % en 1952.

Tableau XXIII.

Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.
(Pourcentage par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes de pays	Importations				Exportations			
	1950	1951	1952	1953	1950	1951	1952	1953
Pays de l'U.E.P.	59,8	59,9	63,3	67,6	68,9	70,9	70,4	68,4
Zone dollar	21,7	22,9	21,8	15,5	12,1	11,5	11,1	14,0
dont : Etats-Unis et Canada	(18,6)	(19,3)	(18,3)	(12,6)	(9,7)	(9,3)	(8,8)	(11,6)
Congo belge et Ruanda-Urundi	7,6	7,9	8,0	7,5	3,8	4,1	5,9	5,8
Autres pays	10,9	9,3	6,9	9,4	15,2	13,5	12,6	11,8
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Par contre, la part relative des pays de l'U.E.P. dans les exportations totales de l'U.E.B.L. est tombée en 1953 à 68,4 % contre 70,4 % l'année précédente, tandis que les ventes à la zone dollar

sont passées d'une année à l'autre, de 11,1 à 14 %.

La valeur absolue des échanges avec les principaux pays ou groupes de pays se trouve consignée au tableau XXIV.

Tableau XXIV.

Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.
(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Pays	Importations		Exportations		Balance commerciale	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953
<i>Europe :</i>						
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (métropoles)	64,2	68,1	76,2	68,7	+ 12,0	+ 0,7
Europe orientale	2,9	2,9	5,0	4,5	+ 2,1	+ 1,6
Autres pays d'Europe	0,8	0,7	0,9	0,7	+ 0,1	—
<i>Afrique :</i>						
Congo belge et Ruanda-Urundi	9,8	9,1	7,2	6,6	— 2,6	— 2,5
Autres pays d'Afrique	4,0	3,5	5,1	4,2	+ 1,1	+ 0,7
<i>Amérique :</i>						
Etats-Unis, Canada et Alaska	22,5	15,3	10,8	13,1	— 11,7	— 2,2
Amérique latine	8,2	9,3	7,6	4,5	— 0,6	— 4,8
<i>Asie</i>	7,2	8,0	6,7	7,8	— 0,5	— 0,2
<i>Océanie</i>	3,3	4,2	1,7	0,9	— 1,6	— 3,3
<i>Divers</i>	0,1	—	1,3	2,0	+ 1,2	+ 1,9
Total ...	123,0	121,1	122,5	113,0	— 0,5	— 8,1
Pays de l'U.E.P. ²	77,9	81,8	86,2	77,3	+ 8,3	— 4,5
Zone sterling	21,4	22,9	21,0	15,5	— 0,4	— 7,4
¹ dont :						
Grande-Bretagne	10,0	11,0	13,6	8,8	+ 3,5	— 2,2
France ³	12,4	13,4	9,1	9,1	— 3,3	— 4,3
Pays-Bas	16,2	16,6	18,7	20,1	+ 2,5	+ 3,5
Allemagne	13,3	14,9	11,7	10,5	— 1,6	— 4,4
Suisse	3,2	3,0	3,8	3,0	+ 0,6	—

² Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

³ Y compris la Sarre.

L'évolution des échanges commerciaux avec les pays de l'U.E.P. ayant fait l'objet d'une analyse détaillée dans ce *Bulletin* (10) nous ne décrivons ici, avec quelque détail, que l'évolution des échanges avec la zone dollar et plus particulièrement avec les Etats-Unis et le Canada.

Quant à la participation du Congo belge au commerce extérieur de la Métropole, que ce soit comme fournisseur ou comme client, on notera qu'elle s'est quelque peu amoindrie en 1953, et que le déficit commercial de l'U.E.B.L. est demeuré pratiquement inchangé (11).

Les échanges avec les pays d'Amérique latine ont laissé un déficit assez considérable; les importations

en provenance de ces pays se sont accrues tant en valeur absolue qu'en valeur relative (elles ont atteint 7,6 % de l'ensemble des importations contre 6,6 % en 1952), tandis que les ventes à ces pays enregistraient un nouveau déclin (elles n'ont plus atteint que 4 % du total contre 6,2 % en 1952).

Enfin, les échanges avec les pays de l'Europe orientale sont demeurés pratiquement à leur niveau de l'année précédente et se sont encore soldés par un excédent.

**

Evolution des courants commerciaux avec les Etats-Unis et le Canada.

On a rappelé ci-avant que, en même temps que disparaissait l'excédent envers les pays de l'U.E.P., l'équilibre tendait à se rétablir dans les échanges commerciaux avec la zone dollar.

Comme les échanges avec les Etats-Unis et le Canada ont représenté à eux seuls 81,5 % à l'importation et 82,6 % à l'exportation des échanges avec

(10) Cfr. « L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'Union Européenne de Paiements » mai 1954, p. 302-307.

(11) Une analyse détaillée des échanges commerciaux entre l'U.E.B.L. et le Congo belge en 1953 peut être trouvée dans les articles suivants : « Commerce extérieur du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1953 », *Bulletin mensuel de la Banque du Congo belge*, mars 1954, p. 73-78; « La Balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1953 », *Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, mai 1954, p. 197-211.

la zone dollar, une analyse même limitée aux relations commerciales avec ces deux pays donne néanmoins une idée assez nette de l'évolution des relations commerciales avec la zone dollar dans son ensemble.

Tableau XXV.

**Commerce spécial de l'U.E.B.L.
avec les Etats-Unis et le Canada**
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1950	1.516	672	— 844
1951	2.048	1.024	— 1.024
1952	1.875	898	— 977
1953	1.279	1.090	— 189

La diminution du déficit de la balance commerciale avec les Etats-Unis et le Canada, tombé d'une moyenne mensuelle de 977 millions de francs en 1952 à 189 millions en 1953, résulte à la fois d'un recul sensible des importations et d'un accroissement non négligeable des exportations.

Tableau XXVI.

**Importations en provenance des Etats-Unis
et du Canada**
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1952	1953
Biens de production	18.418	11.452
dont :		
Céréales	5.745	3.274
dont : froment, épeautre et méteil	(2.971)	(1.749)
orge	(1.297)	(295)
maïs	(1.028)	(980)
Parties et pièces détachées d'autos	2.804	2.253
Minerais de métaux non ferreux ...	309	151
Métaux bruts non ferreux	309	243
dont : plomb	(286)	(211)
Coton	2.613	915
Tabac	491	488
Combustibles	737	480
Huiles minérales	722	582
Produits chimiques	735	515
Biens de production divers servant indistinctement aux différents secteurs de production	2.023	1.153
Biens de consommation	2.118	2.150
Produits alimentaires	1.048	1.053
dont : élevage, viandes et graisses	(254)	(290)
fruits	(354)	(368)
Produits non alimentaires	1.070	1.097
dont : textiles	(175)	(181)
véhicules automobiles, cycles	(65)	(58)
Biens d'équipement	1.949	1.742
Total ...	22.485	15.345

Les achats effectués aux Etats-Unis et au Canada ont diminué de 32 % et n'ont plus représenté que 13 % de l'ensemble, contre 18 % en 1952. Cette contraction atteint surtout les achats de céréales, de coton, de pièces détachées d'autos, de combustibles solides, de biens d'équipement, d'huiles minérales, de produits chimiques et de minerais de métaux non ferreux. La plupart de ces produits ne faisaient cependant pas l'objet de mesures restrictives à l'importation. On notera que, si les achats de biens de production ont diminué de 38 % et ceux de biens d'équipement de 10 %, en revanche les achats de biens de consommation sont demeurés pratiquement stationnaires.

Tableau XXVII.

**Exportations vers les Etats-Unis
et le Canada**
(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1952	1953
Sidérurgie	2.882	3.598
Métaux non ferreux	1.903	2.024
dont : étain	(1.174)	(1.041)
cobalt, cadmium et autres ...	(398)	(446)
Textiles et vêtements	1.693	2.265
dont : textiles artificiels (matières premières)	(130)	(205)
laine et poils (produits finis)	(438)	(723)
coton (produits finis)	(228)	(335)
dont : tapis de coton ...	(138)	(174)
tissus de lin, chanvre ou ramie	(189)	(291)
tissus ou ouvrages de jute .	(302)	(168)
vêtements, lingerie, autres articles confectionnés	(104)	(102)
Industrie diamantaire	1.357	1.590
Fabrications métalliques	1.136	1.153
Industries chimiques	751	1.015
Industries des verres et glaces	320	681
Divers	732	756
Total ...	10.774	13.082

Les exportations vers les Etats-Unis et le Canada se sont redressées de 21 % et ont atteint un niveau sans précédent, dépassant légèrement celui de 1951. Elles représentaient 11,6 % de l'ensemble des ventes à l'étranger contre 9 % en 1952.

Tous les principaux courants de vente aux Etats-Unis et au Canada ont bénéficié de l'expansion des exportations, mais à des moments différents et à des degrés divers. Le progrès a été assez irrégulier mais néanmoins prononcé pour les produits sidérurgiques, plus constant mais moins sensible pour les fabrications métalliques et particulièrement important pour les produits de l'industrie textile, pour les verres et glaces ainsi que pour les produits chimiques et les diamants.

*
**

CONCLUSIONS

Dans un climat de baisse généralisée des prix, les courants d'échanges commerciaux de l'U.E.B.L. ont accusé en 1953 une diminution qui, toutefois, est demeurée purement nominale; tant à l'importation qu'à l'exportation, on constate un accroissement du volume des échanges.

A l'importation, les principaux progrès en volume ont été réalisés dans le domaine des biens d'équipement et des biens de production; les achats de biens de consommation se sont maintenus à leur niveau de l'année précédente, aussi bien en volume qu'en valeur. Les importations de certaines matières premières servant aux industries métallurgiques et aux industries textiles ont atteint des niveaux particulièrement élevés; tel est notamment le cas pour les achats de laine et de minerais de fer.

Au gain en volume des exportations ont pris part tous les secteurs de production de l'économie belgo-luxembourgeoise, à l'exception toutefois de deux secteurs importants : la sidérurgie et les fabrications métalliques.

L'orientation géographique du commerce extérieur belgo-luxembourgeois n'a plus subi de modifications profondes après l'atténuation, à partir du second semestre de 1952, des déséquilibres observés précédemment tant dans les relations avec la zone dollar que dans celles avec les pays membres de l'U.E.P. Il n'empêche que la traditionnelle prépondérance des courants d'échanges avec ce dernier groupe de pays s'est maintenue.

L'Union douanière avec les Pays-Bas a fait de ce pays, depuis quelques années, à la fois le principal fournisseur et le principal client de l'économie belgo-luxembourgeoise. Les livraisons des Pays-Bas sont entrées depuis 1948 en proportions croissantes dans les importations de l'U.E.B.L. Leur part relative est passée de 8 % en 1948 à presque 14 % en 1953. Par contre, la quote-part des exportations vers ce pays a été d'importance variable; en 1953, elle était de 18 % environ, après avoir atteint plus de

22 % en 1950, à la faveur de la libération des importations néerlandaises de produits textiles; en 1948 elle était de 15,5 %. L'existence du marché commun Benelux a non seulement développé les courants d'échanges entre les pays partenaires, mais elle a également modifié la structure de ces échanges. Les exportations belgo-luxembourgeoises de lait et de dérivés de lait ainsi que de fruits, tous produits pour lesquels les Pays-Bas possèdent des surplus exportables, constituent à cet égard un exemple typique.

L'ouverture du marché commun du charbon et de l'acier a également eu certaines répercussions sur l'orientation et le volume de certains courants d'échanges de l'U.E.B.L. C'est ainsi que les importations de charbons en provenance de certains pays membres de la C.E.C.A. ont augmenté, malgré l'existence en Belgique de stocks de charbon considérables, et que cette augmentation se retrouve dans le courant exportateur correspondant.

Soulignons pour terminer que les mesures de libération des importations prises par certains pays en 1953 n'ont guère exercé d'influence sur les exportations belgo-luxembourgeoises. On peut faire intervenir ici deux explications principales : ou bien ces libérations ne sont pas survenues depuis assez longtemps pour que les exportateurs belgo-luxembourgeois aient pu reconquérir ces marchés, ou bien ces marchés sont définitivement perdus pour l'économie belgo-luxembourgeoise, les pays en question ayant, sous la protection des mesures de contingentement, soit développé la production nationale, soit déplacé la demande pour les produits contingentés vers des produits de remplacement. Dans ce dernier cas, le rétablissement en 1952 de restrictions quantitatives aux importations de certains pays, risque d'avoir des répercussions durables sur les exportations de l'économie belgo-luxembourgeoise. C'est pourquoi le maintien et le progrès de la libération des échanges ont une telle signification pour un pays dont la situation économique est largement dépendante du commerce extérieur.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1953

Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industrie du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
<i>Europe :</i>																
Pays membres de l'O.E.C.E. ¹ (Métropoles) .	71,5	42,3	54,7	73,6	52,9	58,8	43,0	81,0	92,1	41,7	76,7	75,2	63,4	73,6	74,5	60,8
Europe Orientale	4,8	4,7	6,6	1,0	5,2	4,8	0,1	2,6	2,0	0,2	1,6	1,1	—	0,1	1,2	4,0
Autres pays d'Europe ...	0,1	0,6	0,6	0,1	1,9	0,9	—	0,7	4,4	0,2	0,3	0,5	—	—	0,2	0,6
<i>Afrique :</i>																
Congo belge et Ruanda-Urundi	2,0	18,1	4,1	0,8	8,3	4,3	—	5,4	0,4	1,4	8,5	11,2	11,9	0,2	7,6	5,9
Autres pays d'Afrique ...	4,0	6,2	3,4	0,7	3,1	11,1	0,1	2,2	0,7	2,2	0,7	1,8	5,9	3,7	3,0	3,7
<i>Amérique :</i>																
Etats-Unis, Alaska et Canada	10,4	5,6	15,8	18,7	10,6	2,6	45,8	3,7	—	32,5	9,9	4,5	5,9	—	6,2	11,6
Amérique latine	2,3	6,4	7,1	1,2	5,9	1,2	0,9	0,1	—	6,9	1,6	1,0	4,2	—	1,7	4,0
<i>Asie</i>	3,7	9,5	7,7	3,9	15,4	15,6	9,4	1,8	0,1	6,7	0,7	4,4	4,0	1,5	4,4	6,9
<i>Océanie</i>	1,1	0,7	—	—	1,5	0,2	0,7	0,1	—	8,2	—	0,3	4,7	1,7	0,7	0,8
<i>Divers</i> ²	0,1	5,9	—	—	0,2	0,5	—	2,4	0,3	—	—	—	—	19,2	0,5	1,7
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. ³	77,2	53,9	62,7	76,5	63,7	73,7	51,6	84,2	92,2	55,9	77,8	80,6	76,4	78,2	80,5	68,4
Zone sterling	14,3	11,1	13,4	12,2	18,4	25,0	30,4	9,6	3,1	17,7	7,2	6,9	21,3	13,0	10,5	13,7
Chiffres absolus (milliards de francs) .	21,7	20,6	22,8	10,8	9,6	3,4	3,5	2,3	4,2	2,1	1,2	1,3	1,1	2,9	5,5	113,0
¹ dont :																
France	5,8	5,0	1,4	18,4	5,8	2,6	5,6	24,1	45,3	2,0	5,0	26,2	—	1,1	13,1	8,0
Allemagne .	12,3	2,8	12,0	10,2	7,0	20,3	5,1	22,7	2,1	0,2	16,8	3,7	—	8,3	14,4	9,3
Royaume-Uni	9,5	2,5	7,2	10,3	8,1	16,5	21,8	7,7	3,1	5,4	6,2	2,6	12,8	9,3	7,7	7,8
Pays-Bas ...	24,6	17,2	13,7	13,1	12,4	7,0	8,5	13,8	16,4	18,1	36,2	35,5	41,6	26,8	26,5	17,8

² Y compris armées alliées d'occupation.³ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.I. en 1953

Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays O.E.C.E. (métro- poles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda- Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats- Unis, Alaska et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays U.E.P. 1	Zone sterling	Total
Industries textiles et vêtements	22,6	23,1	6,5	20,7	17,3	11,0	10,2	27,8	21,7	20,0	19,2
Fabrications métalliques ...	12,7	21,2	56,4	30,5	8,8	29,3	25,0	15,2	14,4	14,7	18,2
Sidérurgie	18,2	33,0	14,1	18,8	27,5	35,6	22,3	2,0	18,5	19,7	20,2
Industries des métaux non ferreux	11,6	2,5	1,4	1,7	15,5	2,9	5,4	0,3	10,7	8,5	9,6
Industries chimiques	7,4	10,9	4,8	7,3	7,8	12,5	18,8	15,9	7,9	11,4	8,5
Industries alimentaires	2,9	3,6	2,2	9,1	0,7	0,9	6,8	0,7	3,3	5,5	3,0
Industrie diamantaire	2,2	0,1	—	0,1	12,2	0,7	4,2	2,7	2,3	6,8	3,1
Agriculture	2,8	1,4	1,9	1,2	0,7	0,1	0,5	0,3	2,5	1,4	2,1
Charbonnages et cokeries ...	5,6	1,8	0,2	0,7	—	0,1	—	—	5,0	0,8	3,7
Verreries et glaceries	1,3	0,1	0,4	1,1	5,2	3,2	1,8	19,2	1,5	2,4	1,9
Industrie des peaux et des cuirs	1,4	0,4	1,6	0,2	0,9	0,4	0,1	0,1	1,2	0,6	1,1
Industrie du papier et des arts graphiques	1,4	0,3	2,2	0,6	0,4	0,3	0,7	0,4	1,4	0,6	1,1
Cimenteries	1,0	—	2,0	1,6	0,5	1,1	0,6	5,9	1,1	1,6	1,0
Carrières	0,9	0,1	0,1	0,1	0,2	—	—	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc ...	0,6	0,2	1,5	1,3	—	0,1	0,2	—	0,6	—	0,5
Industrie du bois et du meuble	0,6	0,1	0,9	0,1	0,1	—	0,1	—	0,5	0,3	0,4
Industrie céramique et briqueteries	0,3	0,4	0,4	0,3	—	0,1	0,1	—	0,3	0,3	0,2
Industrie du tabac	0,1	—	0,1	0,2	—	—	—	2,4	0,1	0,1	0,1
Industrie pétrolière	3,1	0,1	0,1	2,6	—	—	0,6	5,5	2,9	2,4	2,6
Divers	3,3	0,7	3,2	1,8	2,2	1,7	2,6	1,5	3,3	2,7	2,9
Total ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs) ...	68,7	4,5	6,6	4,2	13,1	4,5	7,8	0,9	77,3	15,5	113,0

1 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1953

Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P. ¹	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de francs)
Biens de production	45,1	3,1	10,8	4,1	14,3	7,7	9,4	5,2	61,4	22,9	79,8
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	31,5	6,6	1,6	3,8	31,6	15,8	7,5	0,8	39,1	5,6	11,5
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	47,8	0,4	27,9	6,6	14,0	0,5	1,1	1,1	56,3	14,2	22,4
<i>destinés aux industries textiles</i>	28,5	1,0	4,1	6,0	6,9	20,5	8,5	24,4	64,5	40,1	14,8
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	41,0	40,2	2,8	1,6	6,1	2,0	6,2	0,1	43,1	0,9	1,9
Industrie diamantaire	89,3	0,8	—	2,8	6,2	0,1	0,6	0,1	92,5	87,0	3,3
Industrie du cuir	63,2	3,7	1,9	7,3	5,8	7,6	1,8	8,5	80,4	35,0	1,4
Industrie du papier et des arts graphiques	74,0	22,4	—	—	3,5	—	—	—	74,0	1,4	1,0
Industrie du tabac	11,7	1,8	0,6	2,5	53,8	15,0	14,5	—	27,1	4,4	0,9
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	87,2	1,0	—	0,1	11,8	—	—	—	87,3	6,0	4,1
Huiles minérales	14,2	0,4	—	—	10,0	12,8	62,6	—	75,7	55,2	5,8
Produits chimiques	73,5	3,8	0,1	0,1	21,3	0,3	0,9	—	74,4	12,0	2,4
Divers	56,5	2,4	14,3	2,2	11,2	1,2	11,6	0,3	63,8	12,8	10,3
Biens de consommation	73,5	1,3	1,6	0,8	7,8	11,5	1,6	0,2	76,3	8,1	27,7
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	84,5	1,6	—	0,5	9,6	2,0	1,0	0,7	85,7	4,7	4,7
Produits végétaux	36,1	0,4	6,0	2,6	8,3	36,9	3,1	0,4	40,3	4,2	7,3
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	87,5	1,6	0,1	—	7,0	2,6	1,1	—	90,1	11,0	15,7
Biens d'équipement	86,0	0,6	0,1	0,2	12,8	—	0,2	—	86,2	17,6	13,6
Total général ...	56,2	2,4	7,5	2,9	12,7	7,7	6,6	3,4	67,6	18,9	121,1

¹ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

Commerce spécial de l'U.E.B.L. en 1953

Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E.C.E. (métropoles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda-Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats-Unis et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Total	Pays de l'U.E.P. ¹	Zone sterling
Biens de production	52,9	84,9	94,9	93,3	74,6	65,7	94,0	98,6	65,9	59,9	79,7
<i>destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires</i>	5,3	26,1	2,1	12,5	23,7	19,5	10,7	2,3	9,5	5,5	2,8
<i>destinés aux industries métallurgiques</i>	15,7	3,0	68,9	41,9	20,4	1,1	3,0	5,9	18,5	15,4	13,8
<i>destinés aux industries textiles</i>	6,2	5,0	6,7	25,2	6,7	32,7	15,8	86,8	12,2	11,7	25,9
<i>destinés à des industries diverses :</i>											
Industrie du bois	1,2	26,2	0,6	0,9	0,8	0,4	1,5	—	1,6	1,0	0,1
Industrie diamantaire	4,4	0,9	—	2,7	1,4	—	0,2	0,1	2,8	3,8	12,7
Industrie du cuir	1,3	1,7	0,3	2,8	0,5	1,1	0,3	2,8	1,1	1,3	2,1
Industrie du papier et des arts graphiques	1,1	7,7	—	—	0,2	—	—	—	0,8	0,9	0,1
Industrie du tabac	0,2	0,6	0,1	0,6	3,2	1,5	1,7	—	0,7	0,3	0,2
<i>destinés indistinctement aux divers secteurs de la production :</i>											
Combustibles	5,2	1,4	—	0,1	3,1	—	—	—	3,4	4,4	1,0
Huiles minérales	1,2	0,7	—	—	3,8	7,9	45,5	—	4,8	5,4	14,0
Produits chimiques	2,6	3,2	—	0,1	3,3	0,1	0,3	—	2,0	2,2	1,3
Divers	8,5	8,4	16,2	6,5	7,5	1,4	15,0	0,7	8,5	8,0	5,7
Biens de consommation	29,9	12,3	5,0	6,1	14,0	34,3	5,6	1,4	22,9	25,8	9,9
<i>Produits alimentaires prêts à la consommation :</i>											
Produits animaux	5,8	2,6	—	0,6	2,9	1,0	0,6	0,8	3,9	4,9	1,0
Produits végétaux	3,9	0,9	4,9	5,3	3,9	28,9	2,8	0,6	6,0	3,6	1,3
<i>Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation</i>	20,2	8,8	0,1	0,2	7,2	4,4	2,2	—	13,0	17,3	7,6
Biens d'équipement	17,2	2,8	0,1	0,6	11,4	—	0,4	—	11,2	14,3	10,4
Total général ...	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	68,1	2,9	9,1	3,5	15,3	9,3	8,0	4,2	121,1	81,8	22,9

¹ Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

EVOLUTION RECENTE DE L'AGRICULTURE BELGE (1949-1953)

Dans le numéro d'août 1949 de ce Bulletin a paru un article de M. Forget sur l'évolution économique de l'agriculture belge au cours d'un siècle.

Cette contribution, qui a donné un aperçu historique du développement de l'agriculture depuis 1846, expose la façon dont les crises graves de 1880-1895 et de 1930-1935 ont été traversées et les changements de structure qui se sont produits dans l'agriculture belge pendant cette longue période.

Il paraît opportun de compléter maintenant cette étude en examinant la situation actuelle et la structure économique de l'agriculture belge ainsi que son développement au cours des dernières années.

La présente étude, qui se limitera aux problèmes agricoles les plus importants pour la Belgique, exposera notamment les caractéristiques propres de la production agricole, la structure des différents secteurs de la production, l'évolution et le niveau des prix, le développement des importations et des exportations de produits agricoles. Elle s'efforcera en outre de donner une appréciation sommaire de la rentabilité de l'activité agricole.

Cet aperçu est nécessaire pour situer la position de l'agriculture belge dans le cadre de l'évolution économique générale, tout en tenant compte des efforts entrepris par diverses instances en vue d'intégrer l'économie nationale, et par conséquent l'agriculture, dans le cadre plus large de l'unification européenne.

I. — CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Une appréciation exacte des problèmes économiques exigeant une certaine connaissance des caractéristiques propres aux milieux où ils se posent, il importe de préciser les traits techniques et économiques essentiels qui distinguent la production agricole de la production industrielle.

Nature propre de l'activité agricole en général

Caractéristiques techniques.

Dans l'agriculture, le volume de la production est en grande partie indépendant de la volonté du chef d'entreprise par suite du caractère biologique de la

production. Si l'agriculteur peut essayer de modifier le volume de la production par une adaptation de la superficie cultivée ou de l'intensité de la culture, son action n'est jamais décisive. Elle demeure en effet toujours dépendante des conditions climatiques et se heurte à l'action de divers facteurs tels que les maladies cryptogamiques, les maladies du cheptel, les insectes et autres parasites.

Dans l'agriculture, l'homme et la nature collaborent. Dans de telles circonstances, la conception de « coût marginal » perd presque toute sa signification.

Il paraît également utile de rappeler que les lois de la production agricole exigent une rotation régulière des cultures en vue d'empêcher un épuisement systématique du sol.

En outre, contrairement à l'entreprise industrielle qui peut employer un très grand nombre d'ouvriers sur une superficie réduite, l'exploitation agricole ne peut être exercée que sur une superficie relativement étendue. L'ouvrier agricole perd dès lors beaucoup de temps à soigner les cultures, à transporter les produits et à déplacer les machines.

L'agriculteur doit s'adapter au milieu dans lequel il exerce son activité et spécialement aux particularités propres à la terre qu'il cultive. L'industriel, par contre, est plus libre dans le choix de son lieu d'activité et peut s'adapter plus facilement que l'agriculteur à certaines données économiques qui découlent de la nature de sa production.

La production agricole présente un caractère nettement saisonnier qui se fait sentir aussi bien dans le domaine technique que sur le plan économique. Ce caractère saisonnier crée notamment des périodes d'activité intense suivies de semaines creuses. Par suite de la nature périssable des produits agricoles et horticoles, les mouvements saisonniers de la production posent d'autre part des problèmes de vente. Il est vrai que certaines activités industrielles comportent également des mouvements saisonniers, mais en général ces mouvements saisonniers ont moins d'importance que dans l'agriculture.

L'utilisation des machines donne des résultats assez différents selon qu'il s'agit d'activité agricole ou industrielle. Dans l'industrie, la machine peut porter l'efficacité du travail humain à un niveau nettement plus élevé que dans l'agriculture. Ceci s'explique d'abord par la grande variété des travaux agricoles, leur caractère saisonnier et par le fait que la plupart des outils et machines agricoles ne sont

utilisés que pendant une partie de l'année. Le capital investi dans ce matériel doit dès lors être amorti endéans un nombre de jours ouvrables relativement limité. D'autre part, en matière de culture potagère et de soins à donner aux animaux, il arrive souvent que le travail de l'homme ne puisse être remplacé par le travail mécanique. En outre, la machine agricole ne permet pas une accélération du processus de production analogue à l'accélération de la production obtenue dans l'industrie par l'usage de moyens mécaniques de production. Par ailleurs, les machines agricoles sont essentiellement mobiles et doivent être déplacées très souvent sur des distances assez grandes pour effectuer le travail, alors que dans l'industrie les machines restent fixées à la même place et sont par conséquent moins affectées par l'usage, bien qu'elles aient un rendement supérieur.

Caractéristiques économiques.

En dehors des caractéristiques techniques qui distinguent la production agricole de l'activité industrielle, il existe entre ces deux activités des différences importantes du point de vue économique.

Dans l'agriculture, le calcul des coûts de production se heurte à des difficultés spéciales. Le calcul du prix de revient global n'est même pas toujours réalisable, car l'activité agricole est caractérisée par le fait qu'une famille et une entreprise agricole vivent en symbiose. S'il est possible, grâce à une comptabilité soigneuse et bien à jour, de présenter des comptes distincts pour l'entreprise agricole et pour le ménage de l'agriculteur, il n'en demeure pas moins que la famille de celui-ci et l'entreprise agricole forment un ensemble beaucoup plus lié que ce n'est le cas dans l'activité industrielle. Si les résultats financiers d'une saison sont favorables, le mode de vie de l'agriculteur s'en ressentira et vice-versa, et ce d'une manière plus directe et plus immédiate que dans le secteur industriel.

D'autre part, le calcul des coûts de revient spéciaux des différentes spéculations agricoles est très difficile du fait que les processus techniques de fabrication sont intimement liés. Il en résulte que la répartition du travail ne peut être poussée au même degré que dans l'industrie. Pourtant on sait que la répartition du travail est un facteur d'efficacité important. C'est avant tout dans la petite exploitation, où un ou deux travailleurs font tout le travail, qu'il est exclu de faire bénéficier la production agricole de la répartition du travail.

L'exploitation agricole ne s'adapte que difficilement aux modifications de la conjoncture économique et à la variation des conditions du marché, car l'adaptation des cultures et de l'élevage aux changements des prix, en vue de tirer profit d'une hausse ou d'éviter les conséquences d'une baisse, crée des problèmes difficiles à résoudre. Par suite du caractère rigide de la production agricole, cette adaptation ne se produit qu'avec un retard considérable. Par contre, l'industrie qui est très sensible

aux variations des prix, adapte facilement sa production en fonction de l'évolution de ceux-ci.

L'agriculture se distingue encore de l'industrie par d'autres éléments. L'industrie peut fournir une quantité illimitée de produits très divers et non périssables dont les débouchés sont très élastiques, alors que la production agricole limitée, incertaine, périssable, nécessite une vente rapide. La demande, peu élastique, crée une plus grande pression sur les prix en cas de surproduction ou de sous-consommation.

Mais si l'agriculteur est désavantagé en tant que producteur, il dispose comme transformateur de possibilités d'utilisation plus nombreuses. L'industriel qui produit des rails en acier peut en fabriquer beaucoup ou peu, mais il n'a pas la latitude de les vendre après les avoir transformés en articles prêts à la consommation. Par contre, si l'agriculteur juge que le prix du blé n'est pas rentable, il peut l'utiliser comme aliment pour les poules et le vendre sous forme d'œufs; s'il considère le prix du lait comme insuffisant, il peut l'écouler sous forme de beurre ou l'utiliser pour l'élevage de bêtes de boucherie.

Des nombreuses possibilités en vue d'orienter les produits de l'agriculture d'un marché vers un autre résulte une étroite relation entre les prix de la presque totalité des produits agricoles.

Caractéristiques de l'agriculture belge

L'objectif principal de la production agricole de notre pays est la satisfaction des besoins en produits agricoles et alimentaires d'une population de 8,6 millions d'habitants. A cette fin, l'agriculture dispose d'une superficie cultivée d'environ 1,8 million d'ha., soit 20 ares par habitant. En dépit de ce chiffre fort bas, l'agriculture belge réussit à couvrir 80 % et même plus des besoins totaux en produits agricoles et horticoles. La production nationale satisfait même entièrement la demande de lait de consommation, de viande et d'œufs. Ce résultat illustre à lui seul le caractère intensif de l'exploitation agricole en Belgique.

Bien que 77 % de la superficie cultivée soient occupés par des cultures fourragères, notre agriculture continue à importer des quantités importantes de céréales fourragères, de tourteaux et d'autres fourrages. On s'efforce de réduire cette dépendance de l'étranger.

L'agriculture belge importe des matières premières et écoule des produits alimentaires sur le marché. Comme une grande partie de la production agricole et des importations est destinée à être transformée en produits alimentaires, qui entrent directement dans le circuit de la consommation, on peut en conclure que notre agriculture est essentiellement une activité transformatrice.

Les instruments de cette activité transformatrice sont le cheptel bovin, porcin et la volaille. Il n'y a

donc rien d'étonnant à ce que l'élevage constitue l'activité principale des exploitations agricoles. Ses produits interviennent d'ailleurs à concurrence de 75 % dans la valeur totale de la production agricole.

En Belgique, l'élevage est souvent accompagné de cultures qui fournissent une grande partie des fourrages nécessaires et diminuent ainsi les risques de l'exploitation. Le caractère mixte des entreprises agricoles belges est prononcé et typique.

L'élevage de même que l'horticulture nécessitent beaucoup de travail manuel. Ils sont par conséquent de préférence exercés par des entreprises à caractère familial. La proportion du nombre d'ouvriers salariés par rapport à celui des patrons et des aides souligne clairement ce caractère particulier de la production agricole et horticole belge.

Cette caractéristique est renforcée par l'existence d'exploitations très petites : la superficie moyenne des entreprises agricoles n'est que de 6,8 ha. Afin de trouver les moyens d'existence pour leur famille et de fournir des possibilités de travail aux ouvriers disponibles, ces petites entreprises se voient amenées à pratiquer une exploitation très intensive qui doit leur permettre d'obtenir par hectare le revenu le plus élevé possible et d'assurer la meilleure utilisation du travail. De ce point de vue, la superficie réduite des entreprises belges offre certains avantages, mais elle est par contre à l'origine de nombre de difficultés : gaspillage des forces de travail, éparpillement exagéré des terres, rationalisation difficile de l'exploitation, investissement plus élevé de capitaux par hectare, etc.

Les exportations de produits agricoles et horticoles belges se limitent à quelques spécialités qui nécessitent beaucoup de travail manuel et font ressortir les hautes qualités techniques des producteurs belges.

En résumé, l'agriculture belge produit principalement pour le marché intérieur. Les exportations sont limitées à quelques spécialités de grande valeur. Les exploitations très petites présentent un caractère mixte et sont exploitées de façon très intensive par l'agriculteur et les membres de sa famille, aidés en cas de besoin par des travailleurs salariés. Elles trouvent les trois quarts de leur revenu brut dans l'élevage, qui confère à l'agriculture belge un caractère typiquement transformateur.

II. — LA PRODUCTION AGRICOLE

Evolution de la production végétale

La superficie totale consacrée à l'agriculture pendant les deux dernières années a été de 1.755.000 ha. contre 1.819.000 ha. au cours de la période 1936-1938. La réduction de la superficie cultivée est la conséquence du développement des grandes villes, du réseau routier, des champs d'aviation, etc.

Abstraction faite des cultures potagères et fruitières, il apparaît qu'environ la moitié de la superficie cultivée est consacrée aux spéculations ordinaires, alors que l'autre moitié est occupée par des prairies. Ceci indique un renforcement de la tendance — déjà constatée antérieurement — à l'accroissement des prairies et des cultures de fourrages verts aux dépens principalement des céréales (voir tableau 1).

La superficie consacrée aux céréales a diminué de 584.000 ha. en 1936-1938 à 517.000 ha. en 1953.

C'est surtout la culture du seigle qui est responsable de cette réduction. Cette culture convient certainement aux régions du nord du pays, mais sur des terres plus fertiles elle n'est plus économiquement justifiée. L'étendue consacrée au seigle a reculé de 154.000 ha. pendant la période 1936-1938 à environ 82.000 ha. en 1953.

Environ 170.000 ha. sont emblavés chaque année en froment grâce à la politique de valorisation suivie par les gouvernements successifs. La culture du froment est une des pierres angulaires d'une production agricole équilibrée. La production de froment se justifie également du point de vue économique, le rendement moyen des cultures sur terrains adéquats s'élevant à 3.500-4.000 kg. par ha. grâce à la sélection poursuivie et généralisée des semences.

Dans le domaine des cultures fourragères, on constate un développement important de la culture de l'orge et spécialement de l'orge d'été. Depuis une dizaine d'années le choix des variétés d'orge d'été a été déterminé de plus en plus en fonction des besoins de la brasserie. Aussi le développement de la culture d'orge d'été est-il remarquable. En 1953 on a recensé 61.000 ha. contre 8.500 pour la période 1936-1938. Par contre la culture d'avoine recule nettement, passant de 213.000 ha. en moyenne pour la période 1936-1938 à 161.000 ha. en 1953. Mais comme le rendement par hectare est plus élevé qu'avant la guerre, et que les besoins ont diminué. en ordre principal par suite de la réduction du nombre de chevaux, la production d'avoine reste suffisante.

En 1953 la superficie totale des cultures industrielles a atteint 95.000 ha. contre 86.000 avant la guerre. L'extension des étendues emblavées en betteraves sucrières — 10.000 ha. depuis 1936-1938 — est à la base de cet accroissement. Celui-ci a été rendu possible par l'application à cette culture d'une politique de valorisation qui assure une production élevée de sucre par hectare, tout en fournissant une contribution appréciable à la nourriture du bétail sous la forme de pulpe et de collets.

En 1952, l'étendue emblavée en betteraves sucrières dépassait celle de 1953. La réduction est due au contingentement de la production en vertu d'une convention entre les planteurs et les fabricants. Ce contingentement, basé sur une consommation intérieure moyenne de 230.000 tonnes de sucre cristallisé, a été porté à 265.000 tonnes en vue de permettre aux nouveaux planteurs de maintenir cette

Tableau I.

Superficie des cultures

(hectares)

Rubriques	Moyenne 1936-1938 ¹	1949	1950	1951	1952 ²	1953 ²
<i>Céréales et farineux :</i>						
Froment	172.505	153.101	173.735	158.273	166.350	170.350
Seigle	153.916	95.025	89.053	82.128	82.345	81.691
Avoine	213.490	173.698	178.300	162.981	165.331	161.413
Epeautre	10.088	6.114	5.521	6.507	5.999	6.043
Méteil	2.473	1.609	1.863	1.480	1.439	1.964
Orge et escourgeon	31.795	72.413	83.570	88.240	89.894	93.498
Sarrasin	456	310	112	117	133	104
Maïs pour la graine	—	326	355	614	1.420	2.302
<i>Total ...</i>	<i>584.723</i>	<i>502.596</i>	<i>532.509</i>	<i>500.341</i>	<i>512.911</i>	<i>517.365</i>
<i>Groupe légumineuses :</i>						
Féveroles	8.282	4.577	3.634	2.305	2.869	3.947
Pois, vesces et autres	10.353	7.191	8.268	6.629	5.690	8.052
<i>Total ...</i>	<i>18.635</i>	<i>11.768</i>	<i>11.902</i>	<i>8.934</i>	<i>8.559</i>	<i>11.999</i>
<i>Plantes industrielles :</i>						
Tabac	2.468	1.357	1.800	2.160	1.984	1.991
Houblon	857	432	461	524	514	541
Chicorée	5.426	2.388	2.470	3.144	682	860
Lin	29.473	26.091	24.438	34.198	32.270	32.424
Betteraves à sucre	48.329	59.900	62.623	65.369	63.924	58.885
Autres (colza et autres)	93	4.340	1.661	2.400	1.629	955
<i>Total ...</i>	<i>86.646</i>	<i>94.508</i>	<i>93.458</i>	<i>107.795</i>	<i>101.795</i>	<i>95.656</i>
<i>Tubercules :</i>						
Pommes de terre	103.000	88.841	98.444	89.696	86.856	89.162
Betteraves fourragères	83.472	73.893	74.709	74.306	70.318	70.041
Autres	7.833	2.026	2.034	1.716	1.588	1.406
<i>Total ...</i>	<i>194.305</i>	<i>164.760</i>	<i>175.187</i>	<i>165.718</i>	<i>158.762</i>	<i>160.609</i>
Fourrages	92.277	75.555	60.038	76.463	68.676	61.102
Autres cultures	635	—	1.134	1.236	1.367	1.245
<i>Total des cultures ...</i>	<i>977.221</i>	<i>849.187</i>	<i>874.228</i>	<i>860.487</i>	<i>851.278</i>	<i>847.976</i>
Prairies	712.223	789.626	827.870	832.061	820.623	820.689
<i>Total Agriculture ...</i>	<i>1.689.444</i>	<i>1.638.813</i>	<i>1.702.098</i>	<i>1.692.548</i>	<i>1.671.901</i>	<i>1.668.665</i>
Culture maraîchère	39.403	23.014	30.527	25.260	27.477	28.422
Floriculture	1.144	708	604	637	587	617
Culture semences et plants horticoles	900	188	134	130	117	111
Culture fruitière	75.532	52.367	62.168	57.021	53.325	52.119
Pépinières	2.637	1.593	1.450	1.663	1.376	1.406
<i>Total Horticulture ...</i>	<i>119.616</i>	<i>77.870</i>	<i>94.883</i>	<i>84.711</i>	<i>82.882</i>	<i>82.675</i>
Oseraies et divers	10.000	8.440	1.194	2.532	1.736	2.740
<i>Total général ³ ...</i>	<i>1.819.060</i>	<i>1.725.123</i>	<i>1.798.175</i>	<i>1.779.791</i>	<i>1.756.519</i>	<i>1.754.080</i>

¹ Estimation des experts agricoles.² Recensement du 15 mai 1952 et 1953 complété par les données du recensement du 15 mai 1950 pour les exploitations d'une superficie inférieure à l'hectare.³ A l'exclusion des terrains laissés en jachère.

culture dans leurs plans d'emblavements. Le contingent a été réparti parmi les différents centres de production de la façon suivante : 66 % pour la Hesbaye, 17 % pour les deux Flandres et 17 % pour le Hainaut. La limitation des cultures a été dictée par l'évolution des prix du sucre sur le marché mondial.

Grâce aux conditions climatologiques favorables, la production de betteraves a atteint le chiffre élevé de 40.570 kg. par hectare, et la teneur en sucre 17,2 %. Au total, la production de sucre cristallisé pour 1953-1954 est estimée à 360.000 tonnes contre 290.000 tonnes au cours de l'année précédente. En dépit de la réduction des cultures, ce résultat se

rapproche du chiffre record de 399.000 tonnes atteint en 1950-1951. Voilà un exemple concret de l'influence des conditions climatologiques sur le rendement et la production totale.

En 1953, 860 ha. ont été consacrés à la culture de la chicorée à café contre une superficie normale de 5.400 ha. avant la guerre. La réduction qui s'est produite au cours de ces deux dernières années par rapport à l'avant-guerre a permis d'assainir le marché de ce produit d'autant plus que simultanément les prix à l'importation se sont orientés à la hausse. Aussi les perspectives pour l'année 1954 s'annoncent-elles plus favorables.

La culture du lin continue à occuper 30.000 ha.

en moyenne. L'étendue de la superficie consacrée à cette culture tient à un ensemble de facteurs qui régissent l'évolution du marché du lin.

Les cultures du tabac et du houblon doivent faire face à une concurrence serrée de la part de l'étranger. L'introduction, en janvier 1948, du tarif douanier commun de Benelux contraint les cultivateurs de tabac à modifier la qualité de leurs produits. Un problème analogue se pose pour le houblon, mais avec moins d'acuité. En matière de qualité, cette culture a en effet déjà réalisé des progrès substantiels au cours des vingt dernières années.

La production et la consommation de pommes de terre ont tendance à fléchir par suite de l'amélioration générale du niveau d'alimentation de la population. La superficie consacrée à cette culture n'atteignait plus que 89.000 ha. en 1953 contre 103.000 ha. en 1936-1938.

La culture des betteraves fourragères marque également une légère régression, les besoins du bétail étant de plus en plus couverts par une culture plus intensive des fourrages verts et par le développement des prairies. Ce dernier phénomène revêt surtout de l'importance : la superficie des prairies en 1953 atteint plus de 820.000 ha., soit 49 % de la superficie agricole totale, contre respectivement 712.000 ha. et 42 % en 1936-1938. Cette évolution reste dans la ligne de la tendance déjà constatée avant la guerre; l'accroissement des prairies va de pair avec des efforts constants en vue d'améliorer le rendement qualitatif et quantitatif. Cette évolution comporte également des aspects moins favorables. En effet l'accroissement des prairies aux dépens

des autres cultures a certainement été favorisé par la pénurie de plus en plus grande d'ouvriers agricoles. La transformation de terres cultivées en prairies, principalement pour des raisons de travail, ne pourrait pas se faire. De cette façon l'agriculture évoluerait certainement vers une exploitation plus extensive avec ses aspects défavorables du point de vue économique et social. Heureusement on a consacré au cours des dernières années une attention particulière à l'exploitation intensive des cultures herbagères. Il est en effet techniquement possible de tirer d'un hectare de prairies autant et même plus d'éléments nutritifs, sous la forme de fécule et d'albumine digestible, que des autres cultures fourragères. Mentionnons à cet égard les efforts fournis par l'I.R.S.I.A. dans ce domaine et, sur un plan plus large, l'activité de la commission technique de l'O.E.C.E.

Cheptel

Au cours des premières années d'après-guerre, la reconstitution du cheptel a traversé une période difficile. Comme il y avait partout dans le monde une grande pénurie de céréales fourragères et de tourteaux, l'importation de ces aliments essentiels pour le cheptel resta insuffisante pendant plusieurs années. Aussi a-t-on entrepris pendant les années 1945-1948 un effort spécial en vue d'augmenter la production nationale de produits fourragers, surtout sous la forme de prairies et de fourrages verts.

Le tableau II reflète l'évolution du cheptel jusqu'en 1953.

Tableau II.

Importance du cheptel

(au 15 mai)

Rubriques	Moyenne 1936-1938	1949	1950	1951	1952	1953
Chevaux	245.549	243.960	243.795	229.757	223.238	220.606
Bêtes à cornes de 2 ans et moins	676.350	847.946	1.028.253	1.061.268	1.101.733	1.181.873
Bêtes à cornes de plus de 2 ans ...	1.051.169	1.031.071	1.084.107	1.098.433	1.117.251	1.145.648
dont vaches laitières	965.000	849.500	935.944	920.021	925.828	953.116
Total des bêtes à cornes	1.727.519	1.879.017	2.112.360	2.159.701	2.218.984	2.327.521
Porcs	962.135	1.076.291	1.343.842	1.265.050	1.368.661	1.258.216
Espèce caprine	—	70.558	89.187	73.002	—	—
Espèce ovine	—	155.450	193.783	162.741	—	—
Poules	14.000.000	12.000.000	14.000.000	16.000.000	14.000.000	15.000.000

Le nombre de chevaux utilisés dans les exploitations agricoles diminue régulièrement. Au 1^{er} janvier 1954 il n'atteignait plus que 205.000 têtes contre 245.000 en 1936-1938. Il faut mettre cette réduction en rapport avec le nombre croissant de tracteurs utilisés par l'agriculture belge : il y en avait environ 16.000 en 1953, auxquels il convient d'ajouter 1.500 motoculteurs et 4.600 jeeps agricoles.

Avant la guerre l'utilisation de tracteurs dans l'agriculture était assez peu répandue. Le développement qui s'est produit depuis a donné lieu à beaucoup de discussions au cours des dernières années.

Il ne souffre aucun doute que pour une entreprise agricole l'achat d'un tracteur avec le matériel agricole adapté représente un investissement considérable qui nécessite un amortissement endéans un délai assez court. Par contre, l'utilisation d'un tracteur permet d'économiser beaucoup de travail aussi bien des hommes que des animaux; aussi la hausse des salaires agricoles au cours des dernières années a-t-elle incité les agriculteurs à se procurer un tracteur. Il va de soi que dans un pays comme la Belgique, où l'étendue moyenne des entreprises est très réduite, il faut veiller à ce que des entreprises

trop petites ne se procurent pas un tracteur dont l'utilisation ne serait pas économiquement justifiée.

Le nombre des bêtes à cornes est passé de 1.727.000 en 1936-1938 à 1.715.000 en 1948 et à 2.213.000 au 1^{er} janvier 1954.

Ce développement se caractérise par l'accroissement du nombre de jeunes bêtes, alors que le nombre de vaches laitières atteint maintenant seulement son niveau de 1936-1938. Cette évolution révèle de plus en plus une tendance à la production de viande qui a atteint près de 161.000 tonnes en 1953 contre 140.000 tonnes en 1936-1938.

Si, d'après les données du recensement, le nombre des vaches laitières n'est pas encore plus élevé qu'avant la guerre, on constate néanmoins que la production de lait par vache a beaucoup augmenté. Il semble que le rendement atteigne actuellement 3.600 litres de lait par an contre 2.800 litres avant la guerre et 3.200 litres en 1948. L'amélioration est donc très nette. Elle résulte aussi bien de la sélection généralisée des bêtes à cornes pendant les dernières années que des progrès réalisés en matière de rationalisation de l'alimentation du bétail.

Tableau III.

Rendement de la culture et de l'élevage

	Moyenne 1936-1938	1949	1950	1951	1952	1953
Froment (kg par ha)	2.600	3.890	3.150	3.250	3.400	3.290
Seigle	2.350	2.710	2.690	2.470	2.680	2.610
Avoine	2.650	3.380	2.840	2.890	2.800	2.860
Escourgeon et orge ...	2.575	3.410	3.120	3.050	3.030	3.140
Betteraves sucrières ...	28.060	39.210	42.710	28.420	34.320	40.570
Teneur en sucre (%)	16,5	15,35	16,12	15,70	15,90	17,20
Production de sucre ...	3.858	4.920	5.689	3.670	4.496	5.842
Betteraves fourragères	63.380	67.550	81.490	54.550	66.320	79.390
Féveroles	2.410	2.250	2.650	2.750	2.410	2.400
Pommes de terre	21.500	23.520	24.000	22.130	24.810	23.180
Chicorée (racines) ...	31.600	39.370	42.890	37.440	39.480	40.040
Lait par vache	2.800	3.300	3.300	3.350	3.450	3.600
Œufs par poule	120	140	140	140	145	145

Le nombre de porcs, qui s'est considérablement accru au cours des dernières années, n'était pas connu avant-guerre de façon précise. Au 1^{er} janvier 1954, on a recensé 1.255.000 porcs contre 657.000 en 1948. Leur effectif a donc doublé au cours des cinq dernières années. Ce développement a été rendu possible par les importations accrues de

céréales fourragères depuis 1948. Il en résulte que la production de viande de porc est passée d'une moyenne de 164.000 tonnes pendant les années 1936-1938 à 179.000 tonnes en 1953. L'approvisionnement en viande tant d'origine bovine que porcine est par conséquent notablement plus large qu'avant la guerre.

Tableau IV.

**Production totale de viande
(tonnes)**

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Moyenne 1936-1938	1949	1950	1951	1952	1953
Bêtes à cornes	139.861	122.424	129.989	143.557	152.796	160.595
Porcs	164.399	136.075	170.530	155.691	178.400	178.940
Caprins	3.085	2.193	2.654	2.660	2.303	2.490
Chevaux	6.596	27.692	20.256	22.792	19.616	22.670
Production totale	313.941	288.384	323.429	324.700	353.115	364.695

¹ Viande de bêtes de boucherie indigènes et importées.

La consommation totale de viande par tête d'habitant s'élève en 1953 à 41,9 kg. ou 115 gr. par jour contre 109 gr. en 1936-1938. Rappelons que les importations de viande en 1953 étaient insignifiantes et en tous cas inférieures à la moyenne de la période 1936-1938.

Le nombre de poules pondeuses est estimé au 1^{er} janvier 1954 à 15 millions contre 14 millions en moyenne pour la période 1936-1938. Le nombre moyen d'œufs pondus par sujet est actuellement estimé à 147 par an contre 120 avant la guerre. Ici

également on constate une nette amélioration du rendement.

En vue de donner un aperçu global de l'évolution des effectifs du cheptel au cours des dernières années, il est utile de transformer ces effectifs en unités-bétail. Une unité-bétail égale une vache laitière de plus de deux ans. Le nombre des unités-bétail a évolué comme suit :

1 ^{er} janvier 1945	1.727.000	unités
1 ^{er} janvier 1952	2.562.000	»
1 ^{er} janvier 1953	2.548.000	»
1 ^{er} janvier 1954	2.562.000	»

Moyens de production

L'augmentation de la production obtenue principalement grâce à des rendements plus élevés par hectare et par bête a exigé une utilisation inten-

sive des moyens de production et plus spécialement des engrais chimiques et des fourrages.

La consommation d'engrais chimiques dépasse de loin celle d'avant 1940.

Tableau V.

Utilisation d'engrais chimiques (tonnes)

Rubriques	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1953
Engrais azotés (en tonnes d'azote) :					
Sulfate d'ammoniaque	14.600	17.100	16.683	13.205	12.862
Nitrate d'ammoniaque	45.600	51.000	52.736	62.327	57.699
Chlorure d'ammoniaque	3.900	2.300	2	23	—
Nitrate de soude	900	1.200	2.717	2.389	3.125
Cyanamide 21 %	4.300	3.400	3.455	3.100	4.790
Divers	200	250	116	533	4.613
Total ...	69.500	75.250	75.709	81.577	83.089
Engrais phosphatés (en P²O⁵) :					
Scories Thomas	71.000	62.500	54.319	63.542	64.472
Superphosphate	13.000	12.300	12.202	9.787	9.695
Phosphate bi- et tricalcique	12.000	12.000	11.980	9.153	9.420
Total ...	96.000	86.000	78.501	82.482	83.587
Engrais potassiques (en K²O)	102.000	93.300	148.567	144.002	132.000

La consommation d'azote est passée en 1952-1953 à 83.000 tonnes, en augmentation de 1.500 tonnes par rapport à l'année précédente. La consommation d'avant-guerre n'était que de 58.000 tonnes, l'augmentation atteint donc 40 %.

Les quantités consommées d'engrais phosphatés, exprimées en tonnes de phosphate, se sont élevées à 83.500 tonnes, en augmentation de 1.000 tonnes par rapport à 1951-1952. Cette augmentation provient de l'utilisation accrue de scories Thomas. Avant la guerre l'agriculture belge utilisait en moyenne 65.000 tonnes d'acide phosphorique. La consommation actuelle marque donc un progrès très net, bien que pendant les premières années d'après-guerre des chiffres encore plus élevés aient été enregistrés.

La diminution de la consommation d'engrais potassiques, déjà constatée en 1951-1952, s'est accentuée

en 1952-1953. Elle a fléchi de 144.000 tonnes K²O en 1951-1952 à 132.000 tonnes en 1952-1953. Cette évolution n'est pas inquiétante pour autant qu'elle provienne de la recherche d'une consommation plus équilibrée d'engrais. Les 132.000 tonnes consommées actuellement se comparent d'ailleurs avantageusement aux 56.000 tonnes d'avant-guerre.

Il résulte des statistiques comparatives établies par l'Organisation Européenne de Coopération Economique, que la Belgique et les Pays-Bas se situent de loin en tête de tous les pays de l'Europe occidentale quant à la consommation d'engrais chimiques.

La production et la consommation d'aliments pour le bétail ont connu un développement remarquable depuis l'avant-guerre. A cette époque, des quantités relativement importantes de céréales fourragères et de tourteaux étaient importées d'outre-

Tableau VI.

Valeur en féculé

Rubriques	Production nationale		Importations		Total	
	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent
<i>Céréales et légumineuses :</i>						
1936-1938	711	13,4	896	17,0	1.607	30,4
1949-1953	608	11,7	537	10,5	1.145	22,2
<i>Tourteaux :</i>						
1936-1938	7	0,2	336	6,8	343	6,5
1949-1953	8	0,1	167	3,3	175	3,4
<i>Autres aliments :</i>						
1936-1938	3.142	59,5	191	3,6	3.333	63,1
1949-1953	3.719	71,9	128	2,5	3.847	74,4
<i>Total :</i>						
1936-1938	3.860	73,1	1.423	26,9	5.283	100,0
1949-1953	4.334	83,7	833	16,3	5.167	100,0

mer. Ces achats étant devenus difficiles après la libération, de nombreux efforts furent entrepris pour couvrir dans la plus large mesure possible par la production nationale les besoins indigènes en aliments pour bétail. C'était là le seul moyen de reconstituer le cheptel et d'augmenter la production de viande, de lait et d'œufs. En vue d'obtenir des chiffres globaux comparables d'une année à l'autre sur l'approvisionnement en aliments de toutes sortes pour le bétail, on a converti ces aliments en valeur de fécule et d'albumine digestible.

Il résulte du tableau VI que de 1949 à 1953 la moyenne annuelle de la valeur en fécule des aliments produits et importés a atteint 5,2 millions de tonnes, soit le même chiffre que pendant la période 1936-1938. Toutefois, d'une période à l'autre, la production nationale est passée de 3.860.000 tonnes à 4.334.000 tonnes, couvrant respectivement 73,1 % et 81,7 % des besoins totaux.

La production nationale de céréales fourragères et de légumineuses pour l'alimentation du bétail n'a

couvert que 11,7 % des besoins au cours des dernières années contre 13,4 % avant la guerre. Par contre, la production nationale globale d'autres aliments pour bétail tels que foin, fourrages verts et betteraves fourragères est passée de 59,5 % de l'approvisionnement total en valeur de fécule, avant la guerre, à 71,9 % à l'heure actuelle.

En résumé, il s'est produit une réduction légère de la production nationale de céréales fourragères et une diminution considérable des importations de ces produits et des tourteaux. Mais l'accroissement de la production indigène des fourrages verts a été tel qu'exprimées en valeur de fécule, les disponibilités totales en aliments pour le bétail sont aussi importantes qu'avant la guerre.

Cette remarque vaut également pour l'approvisionnement en albumine digestible qui est du même ordre de grandeur qu'avant la guerre, alors que la production nationale est passée de 62,2 % de la consommation en 1936-1938 à 76,9 % pendant les cinq dernières années.

Tableau VII.

Albumine digestible

Rubriques	Production nationale		Importations		Total	
	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent
<i>Céréales et légumineuses :</i>						
1936-1938	87	12,7	83	12,1	170	24,8
1949-1953	69	10,3	52	7,7	121	18,0
<i>Tourteaux :</i>						
1936-1938	3	0,4	130	19,0	133	19,4
1949-1953	3	0,4	71	10,6	74	11,0
<i>Autres aliments :</i>						
1936-1938	337	49,1	46	6,7	383	55,8
1949-1953	445	62,2	32	4,8	477	71,0
<i>Total :</i>						
1936-1938	427	62,2	259	37,8	686	100,0
1949-1953	517	76,9	155	23,1	672	100,0

Le fait que la production de viande et de lait dépasse celle d'avant-guerre alors que l'approvisionnement en aliments pour le bétail, exprimé en valeur de fécule et d'albumine digestible, n'atteint que son niveau de 1936-1938, indique que l'alimentation du bétail est plus efficiente, que des gaspillages ont été évités et que la productivité des aliments consommés a été améliorée.

III. — LES PRIX

L'évolution des prix agricoles belges est étroitement liée à l'évolution des prix agricoles sur les marchés mondiaux. Or, on sait que ceux-ci ont subi pendant les cinq dernières années des fluctuations assez importantes dont les points de départ sont constitués par les modifications qui ont caractérisé le cours de

cette période, la production, le volume des échanges internationaux, les stocks et les réserves en devises des pays structurellement importateurs. L'action conjuguée de ces facteurs s'est finalement traduite par la constitution dans les pays exportateurs, et spécialement aux Etats-Unis, de stocks gigantesques. En dépit de la politique de soutien des prix adoptée par ce pays, ces surplus agricoles pèsent sur le marché mondial et créent un climat psychologique de malaise.

L'indice pondéré des prix agricoles (tableau VIII) du Ministère de l'Agriculture reflète assez fidèlement le mouvement des prix des principaux produits agricoles belges.

Assez élevés en 1948 en raison de l'insuffisance de la production et de l'approvisionnement difficile en aliments pour bétail, les prix ont fléchi en 1949 et pendant la première moitié de 1950 par suite de l'accroissement de la production nationale et de la

Tableau VIII.

Index agricole
(Base 1936-1938 = 100)

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Froment	359,3	352,8	353,2	376,1	393,7	397,2
Seigle	409,3	339,4	339,0	360,6	466,4	350,4
Orge	391,4	345,6	357,5	465,4	491,6	356,8
Avoine	412,3	309,5	309,8	407,9	394,2	298,8
Paille	341,8	133,6	93,1	237,7	283,6	340,7
Lin	346,9	277,1	281,7	413,0	325,6	271,9
Chicorées	411,5	358,3	356,2	347,4	343,4	407,2
Betteraves sucrières	407,4	499,5	452,0	470,9	490,5	428,7
Pommes de terre	415,6	321,7	366,8	308,1	398,3	382,1
Produits agricoles végétaux	394,9	343,6	354,0	370,5	407,0	375,2
Bœufs	435,0	401,6	388,9	402,9	410,2	408,1
Vaches	447,3	393,5	372,4	392,2	402,9	389,4
Veaux	404,3	432,4	373,2	409,6	417,8	382,6
Porcs	652,5	382,0	313,7	429,5	354,3	349,4
Beurre	418,8	387,5	362,1	383,3	397,7	393,9
Œufs	535,1	410,5	361,9	430,3	449,1	396,5
Chevaux	238,7	216,5	210,2	209,6	172,6	204,6
Produits agricoles animaux	447,3	387,7	358,7	389,9	393,4	379,9
Total des produits agricoles	425,8	369,5	356,7	381,9	396,5	378,8
Loyer	234,8	249,6	258,7	278,5	300,4	321,9
Salaires	467,4	498,8	503,6	517,1	558,6	597,0
Engrais	278,6	277,2	276,4	283,6	287,2	254,9
Aliments pour le bétail	533,8	386,7	417,9	514,3	480,8	442,5
Plants et semences	374,9	334,8	300,8	315,8	353,1	350,0
Matériel	338,6	377,0	399,6	426,8	494,1	523,9
Impôts	354,6	308,7	324,3	315,7	336,1	323,3
Frais généraux	393,7	380,6	377,3	412,6	416,3	415,1
Total des frais de production	406,1	390,4	400,1	431,9	447,4	473,0
Rapport prix/frais de production	104,0	94,6	89,2	88,4	88,6	80,0

baisse des prix — principalement des céréales — sur le marché mondial. Le déclenchement des hostilités en Corée et la tendance au stockage qu'il suscita provoquèrent une hausse générale des prix des produits agricoles. Cette hausse ne devait pourtant revêtir qu'un caractère temporaire, une nouvelle orientation à la baisse s'étant produite pendant les deux dernières années. Ce sont les secteurs non protégés de l'agriculture belge et spécialement les produits végétaux et les céréales fourragères qui en ont subi l'incidence. Aussi l'indice moyen des produits agricoles est-il tombé de 425,8 en 1948 à 378,8 en 1952. Les deux indices partiels relatifs aux produits végétaux et animaux sont à peu près au même niveau que l'indice global des produits agricoles. Il y a lieu de remarquer que cet équilibre n'existait pas en 1948 : l'indice des produits animaux dépassait alors de 20 points l'indice global tandis que l'indice des produits végétaux était inférieur de 30 points à cet indice global.

Bien que les prix des engrais soient demeurés assez bas, l'indice total des coûts de production est passé de 406,1 en 1948 à 473 en 1952. Cette évolution, fondamentalement différente de celle des prix agricoles, est imputable en ordre principal à l'augmentation des salaires payés aux ouvriers agricoles.

Le tableau IX ci-contre permet de suivre l'évolution, au cours des dernières années, des prix des produits de la culture et de l'élevage.

Le prix de direction du froment, récolte 1953, a été fixé une nouvelle fois à 470 fr. les 100 kg., denrée commerciale normale. Grâce à l'application du système de pourcentage d'incorporation variable de froment indigène dans les mélanges de panification, on a pu aisément conserver pendant toute l'année le prix du froment aux environs du prix de direction et contribuer ainsi à assurer la rentabilité des grandes et moyennes entreprises.

Les prévisions relatives à l'évolution des prix du froment indigène en 1954 sont assez aléatoires, du fait que la culture du froment a pris une forte extension et qu'on a pu abandonner les subsides sur le froment importé. Si le Gouvernement veut maintenir les prix de direction du froment indigène à 470 fr. et offrir ainsi des livraisons dépassant 350.000 tonnes de froment panifiable, il se pourrait qu'il soit obligé d'augmenter le prix du pain, ou d'accorder des subsides. On ignore encore quel sera le sens de la future politique. A propos du froment, mentionnons la conclusion d'un nouvel accord international du blé dans lequel la Belgique et le Congo belge ont souscrit une quantité de 625.000 tonnes.

Tableau IX.

Prix moyens payés aux producteurs des principaux produits agricoles

(en francs)

Source : Ministère de l'Agriculture.

Produits	Unités	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1953
Froment	100 kg	119,68	445,44	472,59	475,32
Seigle	100 kg	96,28	436,82	438,76	336,78
Orge d'été	100 kg	98,42	456,56	474,39	350,86
Escourgeon	100 kg	98,15	409,30	415,76	334,94
Avoine	100 kg	99,30	395,54	376,53	296,78
Epeautre	100 kg	89,21	373,19	383,32	361,46
Pommes de terre	100 kg	42,08	128,33	167,70	160,85
Lin brut	100 kg	111,60	460,80	363,36	303,41
Graines de lin	100 kg	155,58	816,18	765,04	704,37
Cossettes de chicorée	100 kg	93,33	324,22	320,46	380,02
Pois	100 kg	131,66	544,08	616,51	629,49
Haricots	100 kg	—	854,02	904,32	956,77
Féveroles	100 kg	116,84	533,34	665,04	649,22
Betteraves fourragères	100 kg	6,91	25,94	37,04	30,18
Betteraves mi-sucrières	100 kg	—	35,66	49,21	44,97
Foin de prairie	100 kg	33,85	126,79	126,51	147,07
Foin de trèfle	100 kg	40,20	167,58	156,57	168,71
Foin de luzerne	100 kg	45,89	188,57	191,39	204,46
Paille de froment	100 kg	22,64	53,46	64,24	77,17
Paille d'orge	100 kg	18,69	47,13	55,29	67,45
Paille de seigle	100 kg	21,47	48,53	61,14	72,06
Paille d'avoine	100 kg	20,74	49,33	57,64	71,49
Bœufs (sur pied)	kg	6,16	24,81	25,08	25,03
Génisses (sur pied)	kg	6,30	24,84	25,38	25,17
Taureaux (sur pied)	kg	5,24	22,08	22,88	21,38
Vaches (sur pied)	kg	5,10	17,91	18,22	18,33
Veaux (sur pied)	kg	7,99	32,73	33,42	30,61
Porcs (sur pied)	kg	6,68	28,70	23,67	23,34
Lait à 3 % de mat. grasse ...	litre	0,93	3,19	3,35	3,33
Beurre de ferme	kg	21,47	80,93	84,92	83,50
Beurre de laiterie	kg	21,63	82,75	86,02	85,20
Œufs	pièce	0,59	2,39	2,56	2,26
Porcelets	kg	—	34,69	21,69	23,50

Le prix maximum de l'accord est de 375 fr. f.o.b. et le prix minimum de 283 fr. f.o.b. Etant donné la baisse sur le marché mondial, il se pourrait que la Belgique se voit obligée de prendre dans sa totalité la quantité qu'elle a souscrite.

Dans le secteur des céréales fourragères, les prix ont connu un très fort malaise. Après avoir atteint un point culminant en 1952, ils ont subi une baisse très sensible, ainsi qu'il résulte des pourcentages suivants (1952-1953) :

Seigle	102 fr.	ou	30 %
Escourgeon	81 fr.	ou	24 %
Orge d'été	124 fr.	ou	35 %
Avoine	80 fr.	ou	27 %

Le problème de la valorisation des céréales fourragères est très complexe. En effet, étant donné que la valorisation ne peut normalement s'obtenir que par des interventions douanières qui augmentent le prix, les petites exploitations — et elles sont légion dans notre pays — devraient s'approvisionner en céréales pour le cheptel porcin et agricole à des prix plus élevés. Mais cette mesure serait favorable aux plus grandes exploitations, qui obtiendraient de la sorte un prix de vente très élevé pour leurs céréales fourragères. La solution du problème est donc complexe. Entretemps une Commission a été créée, chargée de l'étude de tous les problèmes relatifs aux céréales fourragères.

Le prix des betteraves sucrières livrées donna lieu, en 1953, à toute une série de difficultés. A la base de celles-ci se trouvent, sans aucun doute, la forte baisse du prix mondial du sucre et l'abondance de la récolte. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner que pour la campagne 1953-1954, un contingentement volontaire de la production avait été décidé entre les planteurs et les fabricants de sucre. Ce contingent avait été fixé à 265.000 tonnes de sucre, dont 230.000 tonnes devaient couvrir la consommation normale indigène et 35.000 tonnes étaient destinées à l'exportation. En principe les 230.000 tonnes devaient être payées sur la base du prix moyen intérieur du sucre et les 35.000 tonnes sur la base du prix moyen à l'exportation. Quant à la quantité livrée en dehors du contingent, elle devait être payée au prix obtenu par les sucreries pour la vente à l'exportation. Toute une série de problèmes et de difficultés surgirent cependant quand il s'est agi de fixer définitivement les prix. On alla même jusqu'à livrer les betteraves sans que les prix aient été connus. Un bref exposé de la situation du secteur du sucre et de la méthode de détermination des prix permettra de mieux comprendre les problèmes qui se sont posés aux raffineurs et aux planteurs.

Le nouvel accord international du sucre du 24 août 1953, prévoit pour la Belgique et le

Congo belge un quantum annuel d'exportation de 35.000 tonnes de sucre blanc à un prix minimum de 3,25 cts/livre cif Cuba. Ce tonnage correspond donc à la partie du contingent qui doit être payée au prix d'exportation. D'autre part, le prix intérieur du sucre resta fixé à 8,40 fr./kg. de sucre cristallisé, tandis que le prix d'exportation se situe en moyenne aux environs de 4,85 fr./kg. Par suite des conditions climatologiques, la production atteignit 360.000 tonnes de sucre blanc contre 265.000 tonnes prévues dans le contingent. L'écoulement de pareille production rencontrait des difficultés : la consommation intérieure est inélastique, il est difficile d'exporter et ces exportations se font encore à des prix qui ne sont pas rentables. Pour porter remède à cette situation, le Gouvernement décida de ramener les taxes de transmission sur les livraisons de betteraves de la récolte 1953, de 4,5 % à 3 %. Comme d'autre part les possibilités d'exportation de betteraves vers l'Allemagne ne purent être utilisées, la situation était peu favorable.

La fixation des prix des betteraves se fait entre planteurs et fabricants qui adoptent de commun accord un pourcentage du prix intérieur du sucre servant comme base pour le paiement des betteraves. C'est précisément sur ce pourcentage que les parties intéressées ne pouvaient arriver à se mettre d'accord. Cette situation continua à traîner sans solution jusqu'à ce qu'enfin les deux parties fussent d'accord pour s'en remettre à une solution qui serait proposée par un arbitre, en l'occurrence le Président de la Commission du Sucre. Ce n'est qu'au cours du mois de janvier 1954 qu'il fut statué sur la question, et que fut connue la base sur laquelle les betteraves de la récolte 1953 seraient payées. Il fut décidé que le prix des betteraves serait de 73 % du prix du sucre cristallisé, parité Anvers, pour autant que celui-ci atteigne 880 fr./100 kg. Pour chaque tranche de 40 fr. au-dessus et en dessous de ce prix, il serait payé une bonification ou retiré une réfaction de 1 %. Les calculs complémentaires d'usage en rapport avec la teneur en sucre des betteraves et leur tare furent maintenus.

Pour le lait, il existe une échelle de prix de direction qui doit être respectée par l'industrie

laitière, si celle-ci veut pouvoir faire appel aux subsides de l'Etat pour la fabrication des produits dérivés. La moyenne non pondérée des prix de direction pour le lait fut en 1953 de 3,33 fr. le litre, soit de 2 centimes inférieure à celle de 1952. Le prix moyen payé aux producteurs correspond à ces moyennes.

En ce qui concerne le beurre, c'est la combinaison des prix de direction pour le beurre indigène et des prix minima pour le beurre importé qui forme le pivot du système élaboré pour assurer la rentabilité de l'exploitation laitière. Quant aux mesures prises pour encourager le stockage en frigo du beurre indigène pendant la période des surplus saisonniers, elles doivent être considérées comme des mesures complémentaires. Pour l'année 1953, la moyenne non pondérée des prix de direction du beurre fut de 85 fr. le kg. Le prix moyen payé au producteur fut de 85,2 fr. Grâce à la méthode employée on a réussi de nouveau à atteindre sans heurts le but poursuivi. Ce résultat est vraiment encourageant lorsqu'on considère le peu de moyens mis en œuvre pour y arriver.

IV. — IMPORTATION ET EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

On sait déjà par ce qui précède que les importations belges de produits agricoles et horticoles sont assez importantes, alors que les exportations se limitent généralement à quelques spécialités de haute valeur.

Du tableau synthétique ci-après on retiendra surtout que la proportion des importations de produits agricoles et horticoles dans les importations totales est tombée de 27 % en 1936-1938, à 12 % pendant les trois dernières années. Quant aux exportations de produits agricoles et horticoles, elles se sont heurtées ces dernières années à des difficultés considérables. Leur quote-part dans les exportations totales belges n'atteint plus que 2 % contre 4 % avant la guerre.

Depuis la fin de la guerre et spécialement au cours des dernières années, les exportations de pro-

Tableau X.

Valeur des importations et des exportations agricoles et totales (millions de francs)

	Moyenne 1936-1938	1950	1951	1952	1953
Importations agricoles et horticoles	6.446,9	14.027,0	15.375,6	15.466,2	13.025,6
Importations totales	24.188,3	97.503,2	127.202,0	123.023,0	121.128,0
Rapport en p-c.	27	14	12	13	11
Exportations agricoles et horticoles	838,2	2.415,7	2.944,4	2.143,4	2.163,2
Exportations totales	22.394,8	82.570,9	132.568,0	122.550,0	112.966,0
Rapport en p-c.	4	3	2	2	2
Rapport en p-c. des exportations agricoles et horticoles aux importations agricoles et horticoles	13	17	19	14	17

duits végétaux, horticoles et animaux ont eu à faire face à de nombreux obstacles en dépit de l'application du Plan Marshall, de la libération du commerce dans le cadre de l'O.E.C.E. et de la création de l'Union Européenne de Paiements. En dépit de ces conventions, de nombreuses restrictions aux importations furent en effet maintenues par nos principaux clients, tels que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Aussi longtemps que nos échanges étaient basés sur des accords de contingents bilatéraux, un certain courant d'échanges pouvait être maintenu dans les limites des plafonds inscrits dans les accords. Mais au moment de la mise en vigueur de la libéralisation du commerce et plus tard lorsque l'Union Européenne de Paiements fut créée, la plupart des pays qui nous offraient des débouchés pour les produits agricoles se sont retranchés derrière de nouvelles restrictions. Celles-ci étaient rendues possibles par certaines clauses des accords internationaux relatives principalement aux déficits des balances de paiement.

Ces restrictions s'appuyaient sur le fait que les produits agricoles et horticoles sont le plus souvent considérés par l'étranger comme des articles de luxe (produits de la floriculture et des pépinières) ou, en tout cas comme produits non essentiels. De plus les exportations de certains produits agricoles, dont le prix de revient justifiait en pleine saison les meilleures perspectives, ont été freinées par le gouvernement belge en vue de pouvoir faire pression sur les prix intérieurs. Nos producteurs se sont ressentis d'autant plus de ces mesures que les produits en question ont subi sur le marché étranger la concurrence de la production locale, dont les prix étaient parfois influencés par des subsides directs ou indirects. En l'absence de pareils avantages, il apparaît que nos produits agricoles nationaux, qui incorporent des matières assez chères et des salaires élevés, éprouveront des difficultés croissantes à soutenir la concurrence des produits provenant de la liquidation à des prix très bas des stocks gouvernementaux ou des produits qui s'écoulent dans des conditions spéciales.

Les données du tableau XI fournissent un aperçu plus détaillé du commerce extérieur en produits agricoles. Parmi les principaux produits d'exportation du secteur agricole, il y a lieu de mentionner : chevaux, porcs, œufs, pommes de terre, fruits, légumes, produits de la floriculture et des pépinières, sucre, lin, oseraies, houblon, cossettes de chicorée, plantes médicinales, produits laitiers.

Il ne semble pas indiqué d'entrer ici dans le détail des exportations par produit. Rappelons pourtant que les exportations de chevaux et d'œufs, de même que celles de chicorées et de cossettes de chicorée ont fortement reculé par rapport à la période d'avant-guerre. Les exportations de raisins ont également sensiblement diminué. En revanche les exportations de viande porcine, de betteraves fourragères et sucrières et de certains produits laitiers se sont développées.

Les importations concernent le plus souvent des articles que le pays est incapable de produire en raison de ses caractères climatique ou géologique, ou encore des produits que notre agriculture ne fournit pas en quantité suffisante. Par ailleurs, les conditions optima de certaines cultures n'ont pas encore été pleinement réalisées par nos agriculteurs. Parmi les principales rubriques des importations de produits agricoles, les suivantes méritent une attention particulière : froment, aliments pour le bétail, plants et semences, produits horticoles, produits laitiers.

Au cours des dernières années, les importations de froment ont diminué et sont inférieures à l'avant-guerre. Cette évolution est imputable à la réduction de la consommation de pain et à l'accroissement de la production de froment indigène, ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus. Les importations d'aliments pour bétail, surtout sous la forme de céréales fourragères et de tourteaux, se sont fortement réduites. Les importations de produits horticoles et plus particulièrement de fruits du midi restent très importantes. Celles de produits laitiers se sont également accrues par rapport à l'avant-guerre; en ce qui concerne le beurre par exemple, elles sont passées de 500 tonnes par an avant la guerre à 26.000 tonnes en 1952 et à 13.000 tonnes en 1953.

La Belgique exporte des quantités importantes d'engrais azotés et phosphatés. L'approvisionnement de l'agriculture belge s'effectue toutefois par priorité. Par contre, pour les engrais potassés, l'agriculture dépend entièrement des importations.

Les importations de tracteurs agricoles ont commencé à se développer après la guerre et se maintiendront probablement pendant les prochaines années.

V. — LA RENTABILITE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Il n'est pas aisé d'examiner la rentabilité de l'activité agricole, car on doit faire appel aux résultats des comptabilités individuelles et on ignore jusqu'à quel point ces données correspondent à la situation générale. La rentabilité varie en effet sensiblement d'une exploitation à l'autre en fonction de la fertilité des terres, de l'aptitude du chef d'entreprise et d'une série d'autres facteurs subjectifs.

Toutefois, on peut se faire une idée assez précise de la rentabilité de l'agriculture belge en se basant sur une série d'éléments parmi lesquels figure l'index agricole (base 1936-1938) établi par le Ministère de l'Agriculture. Par comparaison de l'index des coûts de production à l'index des prix de vente des produits agricoles, cet élément permet en effet d'apprécier la tendance de la rentabilité.

En 1948, l'index des prix de vente atteignait 425,8 et celui des coûts 406,1. On peut donc fixer

Tableau XI.

Commerce extérieur en produits agricoles

Source : Institut National de Statistique.

	Valeur en millions de francs							
	Importations				Exportations			
	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1953	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1953
I. Produits végétaux :								
<i>Céréales :</i>								
Froment	1.413,3	3.735,5	2.977,5	2.124,2	134,1	45,2	29,1	5,2
Autres céréales	1.227,6	3.367,3	3.836,0	3.681,8	48,3	317,0	168,5	75,8
<i>Total ...</i>	<i>2.640,8</i>	<i>7.102,8</i>	<i>6.813,6</i>	<i>5.806,0</i>	<i>182,5</i>	<i>362,2</i>	<i>197,6</i>	<i>81,0</i>
<i>Farines, etc.</i>	<i>38,7</i>	<i>100,8</i>	<i>86,4</i>	<i>37,0</i>	<i>86,9</i>	<i>110,8</i>	<i>305,7</i>	<i>344,4</i>
<i>Légumineuses</i>	<i>99,8</i>	<i>181,6</i>	<i>143,4</i>	<i>130,3</i>	<i>64,6</i>	<i>61,9</i>	<i>50,2</i>	<i>64,6</i>
<i>Autres végétaux :</i>								
Cossettes de chicorée	0,6	18,0	12,2	13,8	23,4	15,2	4,9	25,4
Betteraves sucrières	—	2,0	1,2	1,1	0,7	0,8	0,3	43,7
Pommes de terre	78,9 ¹	72,3	83,0	52,3	35,6 ¹	131,3	58,8	119,7
Tabac brut	136,8	984,7	880,9	907,9	2,6	169,1	14,6	4,3
Lin en paille	108,6	570,9	599,5	523,2	1,0	16,4	3,2	0,7
Houblon	99,2	162,6	209,8	124,2	2,9	41,5	42,3	28,5
Paille	30,7	62,4	49,0	43,5	0,5	1,0	3,1	—
<i>Total ...</i>	<i>454,8</i>	<i>1.872,8</i>	<i>1.835,6</i>	<i>1.666,0</i>	<i>66,7</i>	<i>375,2</i>	<i>124,2</i>	<i>222,3</i>
<i>Total produits végétaux ...</i>	<i>3.234,2</i>	<i>9.208,0</i>	<i>8.878,9</i>	<i>7.639,3</i>	<i>390,6</i>	<i>910,1</i>	<i>677,8</i>	<i>712,4</i>
II. Produits animaux :								
<i>Animaux vivants :</i>								
Chevaux	7,7	258,4	242,4	252,4	57,5	11,9	6,6	6,2
Bovins	22,7	61,0	70,0	138,7	0,3	1,3	—	—
Porcs	—	0,1	—	0,2	0,3	310,7	24,8	2,6
Volaille	1,6	0,7	0,4	1,0	6,2	2,4	1,5	1,4
Autres	4,8	13,9	20,8	17,1	3,0	9,7	18,6	17,6
<i>Total ...</i>	<i>36,8</i>	<i>334,1</i>	<i>334,2</i>	<i>409,3</i>	<i>67,3</i>	<i>335,9</i>	<i>51,4</i>	<i>27,8</i>
<i>Viande et préparations de viande</i>	<i>119,3</i>	<i>808,8</i>	<i>656,6</i>	<i>562,6</i>	<i>58,5</i>	<i>805,5</i>	<i>545,7</i>	<i>261,1</i>
<i>Produits laitiers :</i>								
Beurre	32,0	1.558,8	2.127,5	1.098,6	0,5	1,6	1,0	1,0
Autres produits laitiers	200,9	1.555,2	1.690,5	1.558,2	5,0	68,1	106,4	151,7
<i>Total ...</i>	<i>232,9</i>	<i>3.114,0</i>	<i>3.818,1</i>	<i>2.656,7</i>	<i>5,5</i>	<i>69,7</i>	<i>107,4</i>	<i>152,6</i>
<i>Œufs</i>	<i>4,2</i>	<i>30,6</i>	<i>47,0</i>	<i>39,3</i>	<i>99,0</i>	<i>72,6</i>	<i>61,1</i>	<i>113,5</i>
<i>Miel</i>	<i>4,2</i>	<i>16,8</i>	<i>12,9</i>	<i>17,8</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>
<i>Total des produits animaux ...</i>	<i>397,5</i>	<i>4.334,3</i>	<i>4.868,9</i>	<i>3.685,7</i>	<i>230,5</i>	<i>1.284,2</i>	<i>766,0</i>	<i>555,8</i>
III. Produits horticoles :								
<i>Légumes frais</i>	<i>52,6</i>	<i>313,7</i>	<i>318,1</i>	<i>327,0</i>	<i>84,9</i>	<i>296,9</i>	<i>304,4</i>	<i>380,9</i>
<i>Légumes conservés</i>	<i>27,9</i>	<i>104,7</i>	<i>116,6</i>	<i>147,5</i>	<i>34,4</i>	<i>102,7</i>	<i>84,7</i>	<i>116,3</i>
<i>Fruits frais :</i>								
Fruits citrus et bananes	118,0	1.147,3	1.097,0	1.086,2	0,3	58,9	4,8	12,9
Autres	98,5	258,9	172,1	129,2	46,0	176,9	142,7	15,2
<i>Total ...</i>	<i>216,5</i>	<i>1.406,3</i>	<i>1.269,0</i>	<i>1.215,4</i>	<i>46,3</i>	<i>235,8</i>	<i>147,5</i>	<i>228,1</i>
<i>Fruits conservés</i>	<i>25,8</i>	<i>357,1</i>	<i>369,7</i>	<i>311,4</i>	<i>3,6</i>	<i>158,5</i>	<i>93,3</i>	<i>46,2</i>
<i>Produits de la floriculture</i>	<i>12,8</i>	<i>106,7</i>	<i>124,6</i>	<i>135,5</i>	<i>74,9</i>	<i>199,7</i>	<i>225,5</i>	<i>264,6</i>
<i>Produits des pépinières</i>	<i>3,1</i>	<i>6,6</i>	<i>6,7</i>	<i>11,8</i>	<i>11,0</i>	<i>17,7</i>	<i>22,1</i>	<i>21,4</i>
<i>Total des produits horticoles ...</i>	<i>338,8</i>	<i>2.295,0</i>	<i>2.204,8</i>	<i>3.374,7</i>	<i>255,1</i>	<i>1.011,2</i>	<i>877,6</i>	<i>1.085,6</i>
IV. Matières premières :								
Semences	39,6	106,2	108,3	123,3	12,1	17,2	13,4	18,3
Plants de pommes de terre	²	345,4	300,0	334,8	²	22,3	3,5	4,7
Aliments pour le bétail autres que céréales	457,2	973,9	1.276,2	1.011,1	78,4	401,7	305,2	354,8
Engrais	368,1	1.620,2	1.734,3	1.910,8	730,8	4.819,0	4.016,1	4.306,5
Tracteurs agricoles	²	305,4	352,7	339,3	²	4,1	4,6	4,3
Machines agricoles	41,4	297,6	281,5	247,2	20,6	128,1	122,1	133,2
<i>Total des matières premières ...</i>	<i>906,3</i>	<i>3.648,9</i>	<i>4.053,0</i>	<i>4.016,5</i>	<i>841,8</i>	<i>5.392,5</i>	<i>4.464,9</i>	<i>4.821,9</i>

¹ Y compris les plants de pommes de terre.² Les chiffres manquent.

le rapport entre les deux éléments à 104, de sorte que l'on peut conclure que les changements qui se sont opérés depuis la période 1936-1938 sont en somme favorables. Depuis lors le rapport entre les coûts et les prix a évolué comme suit :

En 1949	94,6
1950	89,2
1951	88,4
1952	88,6
1953	80

Ces chiffres n'indiquent pourtant pas que la rentabilité est mauvaise à l'heure actuelle, car il faut les apprécier en tenant compte du niveau de la rentabilité au cours de la période de base et des progrès techniques réalisés pendant les cinq dernières années. Or, s'il résulte des comptabilités faites dans la période de base que la situation de l'agriculture en matière de rentabilité était à peu près en équilibre,

on peut admettre que la détérioration du rapport entre l'index des prix de vente et celui des coûts a été compensée par les progrès techniques importants réalisés depuis lors.

Un autre élément d'appréciation de la rentabilité est fourni par les résultats des comptabilités agricoles tenues par le Rijksstation voor Landbouweconomie à Gand. Il s'agit ici de comptabilité simple qui permet de connaître le résultat financier de l'entreprise agricole, sans qu'il soit toutefois possible d'établir des prix de production par produit. Le nombre des comptabilités faites par le Rijksstation oscille autour de 300. La plupart de ces entreprises sont situées en pays flamand et sont dispersées dans les Polders, la région limoneuse, la région sablo-limoneuse et la région sablonneuse. Récemment un certain nombre de comptabilités ont été faites également en Campine.

Tableau XII.

Résultats de la Comptabilité agricole par hectare

	Nombre d'exploitations	Superficie moyenne (ha)	Rapport brut (fr par ha)	Frais de production (fr par ha)	Ecart du rapport net (fr par ha)
<i>Polders :</i>					
1950-1951	38	20,55	19.582	19.578	4
1951-1952	28	23,90	21.539	20.365	1.174
1952-1953	25	22,03	20.803	21.618	— 815
<i>Région limoneuse :</i>					
1950-1951	25	20,22	20.674	21.022	— 348
1951-1952	18	22,07	22.272	21.646	626
1952-1953	20	23,32	21.422	21.745	— 323
<i>Région sablo-limoneuse :</i>					
1950-1951	165	12,35	26.952	26.541	411
1951-1952	122	13,14	27.009	27.503	— 494
1952-1953	100	11,54	25.214	28.774	— 3.560
<i>Région sablonneuse :</i>					
1950-1951	77	12,34	27.449	26.998	451
1951-1952	60	12,47	28.972	30.430	— 1.458
1952-1953	51	13,36	27.346	30.608	— 3.262

Le tableau XII donne le rapport brut en francs par hectare ainsi que les coûts de production également par hectare, pour un certain nombre d'entreprises des quatre régions agricoles susmentionnées. Il apparaît que le rapport brut de l'exercice 1951-1952 était plus élevé que pendant l'exercice antérieur et l'exercice postérieur. La dernière diminution s'explique par la baisse des prix amorcée à la fin de

1952. Par contre, les frais de production augmentent régulièrement si bien que l'écart entre les deux indices devient négatif. Soulignons que les résultats sont les plus défavorables dans la région sablo-limoneuse et dans la région sablonneuse flamande.

Le tableau XIII fait une comparaison entre l'index agricole et le rapport brut résultant des comptabilités relatives aux 300 exploitations.

Tableau XIII.

Exercice 1 mai — 30 avril	Rapport brut par ha		Index agricole		Frais de production		Index agricole	
	Chiffres absolus (en francs)	Indices (1948-1949 = 100)	Index prix de vente	Base (1948-1949 = 100)	Chiffres absolus (en francs)	Indices (1948-1949 = 100)	Index des frais de production	Base (1948-1949 = 100)
1946-1947	17.802	81,6	312,5	76,9	16.990	81,5	315,1	79,0
1947-1948	21.848	100,2	381,9	94,0	20.301	97,3	373,6	93,7
1948-1949	21.815	100,0	406,4	100,0	20.856	100,0	398,7	100,0
1949-1950	20.040	91,9	363,1	89,3	22.227	106,6	390,4	97,9
1950-1951	23.982	109,9	363,4	89,4	23.977	115,0	410,7	103,0
1951-1952	25.374	116,3	393,1	96,7	25.599	122,7	439,4	110,2
1952-1953	23.897	109,5	387,2	95,3	26.348	126,3	456,2	114,4

Le montant du rapport brut par hectare et celui des frais de production sont en augmentation. Quant à l'index agricole, il est frappant qu'après l'exercice 1948-1949 les chiffres de référence relatifs au rapport brut et aux frais de production augmentent alors que les chiffres de référence des prix de vente de l'index agricole présentent plutôt un mouvement de recul. Cela signifie, du point de vue du rapport brut par hectare, qu'en dépit des prix de vente moins favorables, le volume de la production s'est développé depuis l'exercice 1948-1949 de 14 % et même plus. On constate d'autre part que les chiffres de référence de l'index des frais de production augmentent également après 1948-1949, mais dans une mesure moindre que les frais de production par hectare. En bref, cela signifie que les montants des

frais de production par hectare augmentent également pendant les dernières années.

Il résulte de la comparaison de ces différentes données que l'intensité de la production augmente de façon assez régulière d'une année à l'autre. Grâce à ce développement, on peut probablement conclure que la rentabilité de l'activité agricole ne s'est pas détériorée dans la même mesure que l'évolution défavorable des prix de vente et des frais relevés dans l'index agricole pourrait le laisser supposer.

*
**

Il y a lieu de fournir encore quelques indications relatives à la valeur de la production agricole.

Tableau XIV.

Valeur de la production agricole
(en millions de francs)

Source : Ministère de l'Agriculture.

	Moyenne 1936-1938	1950	1951	1952 ³	1953
Produits végétaux :					
Valeur en chiffres absolus	2.066,2	8.048,8	8.491,2	8.960,9	8.556,0
Valeur à des prix constants ¹	2.066,2	2.273,7	2.291,8	2.209,8	2.280,4
Indice de la valeur corrigée	100	110	111	107	110
Elevage :					
A. Produits :					
Valeur en chiffres absolus	6.840,1	24.919,4	28.157,1	29.298,0	29.484,9
Valeur à des prix constants ¹	6.840,1	6.947,1	7.221,6	7.447,4	7.761,2
Indice de la valeur corrigée	100	102	106	109	114
B. Evolution des effectifs du cheptel :					
Valeur en chiffres absolus	— ²	+ 817,5	+ 761,7	— 178,4	+ 431,6
Valeur à des prix constants ¹	— ²	+ 227,9	+ 195,4	— 45,4	+ 113,6
Indice de la valeur corrigée	—	—	—	—	—
C. Total :					
Valeur en chiffres absolus	6.840,1	25.736,9	28.918,8	29.119,6	29.916,5
Valeur à des prix constants ¹	6.840,1	7.175,0	7.417,0	7.402,0	7.874,8
Indice de la valeur corrigée	100	105	108	108	115
Production agricole totale :					
Valeur en chiffres absolus	8.906,3	33.785,7	37.410,0	38.080,5	38.472,5
Valeur à des prix constants ¹	8.906,3	9.448,7	9.708,8	9.611,9	10.155,2
Indice de la valeur corrigée	100	106	109	108	114

¹ Valeur calculée sur base du niveau des prix de 1936-1938.

² Le cheptel est considéré comme étant resté inchangé pendant les années 1936-1938.

³ Chiffres rectifiés.

Afin d'obtenir une valeur à prix constant, et de rendre ainsi la comparaison facile avec la période 1936-1938, la valeur absolue calculée pour les années d'après-guerre a été divisée par l'index agricole. Il

résulte de ce calcul que le volume de la production agricole s'est établi au niveau 108 en 1952, et à 114 en 1953 contre 100 en 1936-1938. Les progrès réalisés par la production du cheptel sont plus impor-

Tableau XV.

Valeur de la production horticole
(en millions de francs)

Source : Ministère de l'Agriculture.

	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1953
Valeur en chiffres absolus	1.823	6.319	6.717	7.081
Valeur au prix constant ¹	1.823	2.334	2.521	2.422
Indices (1936 = 100)	100	128	138	133

¹ Valeur calculée au niveau des prix de 1936-1938.

tants que par la production végétale. Les mêmes calculs pour l'horticulture donnent pour 1952 et 1953 des niveaux de production dépassant respectivement de 138 et de 133 ceux de la période 1936-1938. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu en dépit d'une forte réduction des superficies cultivées et d'une diminution des importations d'aliments pour bétail.

Il résulte des recensements de la population de 1910, 1930 et 1947 que le nombre des personnes occupées dans l'agriculture a fortement diminué. Malgré cela, le volume de la production n'a pas cessé de s'accroître. La comparaison des deux données donne la productivité du travail agricole. Les indices de cette productivité ont évolué comme suit :

Pour 1910	100
1929	134
1936-1938	179
1949	227
1950	242
1951	252
1952	250
1953	259

On peut encore apprécier la rentabilité de l'agriculture en se basant sur les indications publiées par la Commission du Revenu National. Les travaux de cette commission font état de résultats qui donnent pour 1952 un revenu agricole de 19,4 milliards, soit en moyenne 65.000 fr. par entreprise. Sur la base de ce chiffre, le revenu agricole est estimé à 8,6 % du revenu national, alors que le nombre des personnes occupées dans l'agriculture représente 12 % de la population active du pays.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juillet 1954. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

BEYENS R., La vente à tempérament en Belgique. (*La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 230-241.*)

DEGUENT R., A propos d'un faux billet de banque au Congo Belge. (*Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1954, 20 p.*)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 602-603.*)

Le crédit à tempérament en Belgique. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IX, n° 30, 25 juillet 1954, pp. 233-234 et 239-240.*)

LEFORT CH., Essai sur la zone monétaire belge. (*Revue Economique, Paris, n° 4, juillet 1954, pp. 565-589.*)

Objet et mécanisme de l'assurance des risques politiques à l'exportation. (*Office National du Ducroire, Bruxelles, 1954, 20 p.*)

2. BOURSE — EPARGNE

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1954. (*Economische Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 602-603.*)

LIEBAERT H., Nieuwe investeringen en nieuwe nijverheden. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIX, n° 13, 15 juillet 1954, pp. 1401-1414.*)

MASOIN M., A propos d'investissements. (*La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 264-269.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

DELVAUX V., Introduction à l'étude comparative des budgets publics des pays de Benelux. (*Bulletin de Documentation, Service d'Etudes et de Documentation du Ministère des Finances, Bruxelles, juin 1954, annexe pp. 1-22.*)

Les finances communales en Belgique de 1931 à 1939. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, VIII, n° 29, juillet 1954, pp. 1-8, 17.*)

VAN AUDENHOVE M., De evolutie sinds 1948 van het financieel statuut der Belgische gemeenten. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1934, 30 juin 1954, pp. 516-518.*)

WERTZ J., Quelques considérations statistiques sur l'évolution de la Dette publique du Congo Belge de 1950 à 1953. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, III, n° 6, juin 1954, pp. 237-248.*)

5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

Objet et mécanisme de l'assurance des risques politiques à l'exportation. (*Office National du Ducroire, Bruxelles, 1954, 20 p.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

LIEBAERT H., Nieuwe investeringen en nieuwe nijverheden. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIX, n° 13, 15 juillet 1954, pp. 1401-1414.*)

MASOIN M., A propos d'investissements. (*La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 264-269.*)

RENEAU L., Quelques considérations sur le problème du chômage en Belgique. (*Revue Belge de Sécurité Sociale, Bruxelles, I, n° 5 et 6, mai-juin 1954, pp. 171-185.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

BOMPARD E., Verso la convertibilità delle monete. (*Bancaria, Rassegna del l'Associazione Bancaria Italiana, Rome, X, n° 5, mai 1954, pp. 525-534.*)

Compromis à l'U.E.P. (*L'Economie, Paris, X, n° 454, 22 juillet 1954, pp. 5-6.*)

DAUPHIN-MEUNIER A., Le retour à la convertibilité des monnaies. (*Nouvelle Revue de l'Economie contemporaine, Paris, XIII, 3° série, n° 55, juillet 1954, pp. 18-21.*)

Die Neuregelung der EZU und ihre Auswirkungen auf den EZU-Status der Bundesrepublik Deutschland. (*Monatsberichte der Bank Deutscher Länder, Francfort, juillet 1954, pp. 26-33.*)

L'or reprend-il son rôle traditionnel? (*Société de Banque Suisse, Bâle, n° 2, juillet 1954, pp. 49-52.*)

ROCKEFELLER D., Perspectives sur le problème mondial du dollar. (*Société Belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LIII, n° 161, mai-juin-juillet 1954, pp. 509-515.*)

von MANGOLDT H., Die Letzte Stufe for der Konvertierbarkeit. (*Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Francfort, VII, n° 14, 15 juillet 1954, pp. 472-474.*)

What convertibility will mean. (*Trend, Londres, n° 10, juillet 1954, pp. 5-6.*)

WORSLEY R., Nach der Londoner Konvertibilitätskonferenz. (*Der Volkswirt - Wirtschafts und Finanz-Zeitung, Francfort, VIII, n° 30, 24 juillet 1954, pp. 14-15.*)

ZANCHI A., La Germania prepara la convertibilità. (*Relazioni Economiche Italo-Germaniche. Rassegna mensile della camera di commercio italiana per la germania, Francfort, IV, n° 6, juin 1954, pp. 3-5.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

BOOIJ J., Het spaarverloop bij spaarbank- en levensverzekeringsbedrijf. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1937, 21 juillet 1954, pp. 576-577.*)

9. PLAN SCHUMAN

Comment les houillères du Nord et du Pas-de-Calais vont-elles faire face à la concurrence belge et allemande au sein de la communauté européenne

du charbon et de l'acier? (*Perspectives, Bulletin hebdomadaire de la Société d'Etudes et d'Informations Economiques, Paris, X, n° 26, 10 juillet 1954, 5 p.*)

METRAL A., Les espoirs et les angoisses engendrés par le Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. (*Société Belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LIII, n° 161, mai-juin-juillet 1954, pp. 634-642.*)

Montan Union. Ausfuhr und Einfuhr im Rahmen der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl. (*Norddeutsche Bank, 1954, 28 p.*)

WEMMERS H., De gemeenschappelijke markt voor kolen in 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 589-590.*)

10. GENERALITES

BREPOELS H., Quelques problèmes actuels de l'économie belge. (*Revue pratique des questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1954, pp. 1-11.*)

LEEMAN A., De Belgische economie in 1953. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XXXXV, n° 5-6, mai-juin 1954, pp. 552-557.*)

van OETEREN K., Enkele beschouwingen over Congo 1953. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XXXXV, n° 5-6, mai-juin 1954, pp. 596-627.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 1^{er} juillet 1954

apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (*Moniteur*, 4 juillet 1954, p. 5.074).

Article 1^{er}. — § 1^{er}. Les bénéficiaires des exploitations industrielles ou artisanales sont immunisés des impôts cédulaires sur les revenus et de la contribution nationale de crise à concurrence d'un montant égal à 30 p. c. de la valeur amortissable des investissements nouveaux en matériel et outillage productifs, effectués en Belgique dans un délai de deux ans prenant cours au 1^{er} juillet 1954.

Cette immunité s'applique par tiers aux bénéfices de la période imposable pendant laquelle lesdits investissements sont effectués et de chacune des deux périodes imposables suivantes. En cas d'absence ou d'insuffisance des bénéfices d'une de ces périodes, l'immunité non accordée pour cette période est reportée sur les bénéfices des cinq périodes imposables subséquentes.

§ 2. Dans les sociétés possédant la personnalité juridique, l'immunité s'applique à l'ensemble des bénéfices distribués et non distribués. L'imputation se fait, par priorité, au choix de la société, soit sur les bénéfices distribués, soit sur les bénéfices non distribués.

§ 3. Les bénéfices réservés qui ont été immunisés en vertu du § 1^{er}, ne perdent pas le bénéfice de cette immunité en cas de distribution.

§ 4. Les investissements visés au § 1^{er}, alinéa 1^{er}, sont considérés comme effectués à la date à laquelle le matériel et l'outillage productifs sont effectivement entrés en possession de l'exploitation.

§ 5. L'immunité n'est accordée que si le contribuable tient une comptabilité conforme aux dispositions du Code de commerce et pour autant que la valeur des investissements nouveaux atteigne au moins 250.000 francs par période imposable.

Art. 2. — Le Roi détermine les conditions et modalités d'application de l'article 1^{er}, et notamment la portée de l'expression « investissements nouveaux en matériel et outillage productifs ».

Art. 3. — Pour autant qu'il n'y soit pas dérogé, les dispositions des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus sont applicables à la présente loi.

Arrêté royal du 23 juillet 1954

déterminant les conditions et modalités d'application de la loi du 1^{er} juillet 1954 apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (*Moniteur*, 28 juillet 1954, p. 5.451).

Article 1^{er}. — § 1^{er}. Par « matériel et outillage productifs », il faut entendre les machines, outils et appareils, fixes ou mobiles, ainsi que les hauts-fourneaux, fours industriels et autres installations analogues, qui, dans une entreprise industrielle ou artisanale, constituent les instruments d'extraction, de transformation, de fabrication, de conditionnement ou d'évacuation des matières, produits ou marchandises faisant l'objet de l'entreprise, de même que les machines, outils et appareils accessoires assurant la liaison entre ces instruments.

§ 2. Sont notamment exclus :

1^o le matériel et l'outillage servant exclusivement ou principalement à l'entretien ou à la réparation;

2^o les immeubles autres que les installations visées au § 1^{er}, même s'ils constituent des puits, galeries et autres voies d'accès à des gisements ou à des chantiers;

3^o les moyens de transport ou de distribution, par terre, eau ou air, d'énergie ou de matières, qui ne sont pas insérés

dans le processus d'extraction, de transformation, de fabrication ou de parachèvement des produits de l'entreprise au titre d'instruments prévus au § 1^{er} ou de moyens de liaison entre les instruments productifs;

4^o le mobilier, le matériel de bureau, le portefeuille, les brevets, marques de fabriques et autres biens analogues.

Art. 2. — L'expression « investissements nouveaux » vise exclusivement les investissements en matériel et outillage productifs à l'état neuf, ainsi que les investissements en matériel et outillage ayant subi des transformations telles qu'il en est résulté un nouvel instrument productif.

Art. 3. — Le matériel et l'outillage productifs sont considérés comme étant effectivement entrés en possession de l'exploitation au jour de leur réception en ordre de marche, s'ils ont été achetés à des tiers, ou de l'achèvement de leur construction, si celle-ci a été effectuée par l'entreprise.

Art. 4. — L'immunité s'applique aux bénéficiaires préalablement diminués des montants déductibles en vertu des articles 27, § 2, 5^o, alinéas 2 et 3, 32, § 1^{er}, et 52, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Art. 5. — § 1^{er}. Pour bénéficier de l'immunité, les contribuables remettent au contrôleur des contributions de leur

ressort un relevé indiquant pour chacun des éléments productifs investis :

a) sa dénomination exacte et, succinctement exposée, sa fonction dans le processus de production de l'entreprise;

b) sa valeur amortissable;

c) sa date d'entrée effective en possession de l'entreprise.

Ce relevé doit mentionner distinctement les éléments productifs achetés et ceux qui ont été construits par le contribuable pour son propre compte; il doit être remis dans les quinze jours de la clôture de l'exercice comptable pendant lequel les investissements nouveaux en matériel et outillage productifs ont été effectués et au plus tard le 15 juillet 1956 en ce qui concerne les investissements effectués au cours de l'exercice comptable clôturé après le 30 juin 1956.

§ 2. Les sociétés possédant la personnalité juridique indiquent dans leur déclaration annuelle aux impôts sur les revenus à quelle partie des bénéficiaires — distribués ou non distribués — l'immunité doit s'appliquer par priorité.

Ce choix lie définitivement la société.

Art. 6. — Le présent arrêté sort ses effets à partir du 1^{er} juillet 1954.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 17 juin 1954

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1954 (Moniteur, 8 juillet 1954 p. 5.156).

Arrêté royal du 28 juin 1954

relatif à l'émission aux Pays-Bas d'un emprunt extérieur à 3 ¾ p. c. de 100 millions de florins des Pays-Bas (Moniteur, 1^{er} Juillet 1954, p. 5.011).

Arrêté ministériel du 28 juin 1954

relatif à l'émission aux Pays-Bas d'un emprunt extérieur à 3 ¾ p. c. de 100 millions de florins des Pays-Bas (Moniteur, 1^{er} Juillet 1954, p. 5.013).

Loi du 1^{er} juillet 1954

ouvrant des nouveaux crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1954 (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.026).

Loi du 1^{er} juillet 1954

apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 4 juillet 1954, p. 5.074) (Voir texte, rubrique I).

Loi du 2 juillet 1954

contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1954 (Moniteur, 8 juillet 1954, p. 5.154).

Loi du 7 juillet 1954

autorisant la Société Nationale des Chemins de Fer belges à émettre des emprunts, à concurrence d'un montant nominal de 1.850 millions de francs, pour couvrir des dépenses afférentes à la réparation des dommages de guerre occasionnés au matériel roulant et à l'outillage nécessaires à l'exploitation du réseau ferré (Moniteur, 22-23 juillet 1954, p. 5.390).

Arrêté royal du 23 juillet 1954

déterminant les conditions et modalités d'application de la loi du 1^{er} juillet 1954 apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 28 juillet 1954, p. 5.451). (Voir texte, rubrique I).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté royal du 5 juillet 1954

modifiant l'arrêté royal du 25 mars 1952 organisant le contrôle des semences et des plants agricoles et horticoles (Moniteur, 15 juillet 1954, p. 5.268).

Arrêté royal du 7 juillet 1954

relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager l'amélioration des étables et de leurs dépendances et la construction de citernes à purin et de fossés à fumier (Moniteur, 21 juillet 1954, p. 5.378).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 30 juin 1954

définissant la portée de la notion « travail occasionnel » (Moniteur, 1^{er} juillet 1954, p. 5.005).

Arrêté ministériel du 20 juillet 1954

modifiant l'arrêté ministériel du 6 mai 1949 organisant la mise au travail des chômeurs par les provinces, les communes et les établissements publics (Moniteur, 22-23 juillet 1954, p. 5.391).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 28 juillet 1954

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur, 31 juillet 1954, p. 5.515).

Article 1^{er}. — Le tarif des droits d'entrée annexé à la convention douanière belgo-luxembourgeoise-néerlandaise est modifié conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Pendant la période du 1^{er} août au 31 décembre 1954, ne sera pas perçu le droit d'entrée applicable aux tôles dites « magnétiques » présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0.75 watt, reprises sous les positions 706 a 1 A et a 2 A, 707 a 1, 708 a 1 et 710 b 6 A I du tarif.

Arrêté royal du 29 juillet 1954

relatif à l'importation de produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Moniteur, 31 juillet 1954, p. 5.519).

Article 1^{er}. — Le tableau I annexé à l'arrêté royal du 24 avril 1953 précité, modifié par l'arrêté royal du 29 juillet 1953, est modifié et complété conformément aux indications du tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Pendant la période du 1^{er} août au 31 décembre 1954, ne sera pas perçu le droit d'entrée spécial applicable aux tôles dites « magnétiques » présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0.75 watt, reprises sous les positions 706 a 1 A et a 2 A, 707 a 1, 708 a 1 et 710 b 6 A I du tarif.

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté royal du 20 juillet 1954

modifiant l'arrêté royal du 9 mai 1936 portant le règlement général relatif aux transports de choses par véhicules automobiles (Moniteur, 29 juillet 1954, p. 5.474).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 25 mars 1954

rendant obligatoires les décisions du 19 février 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, relatives à la classification des ouvriers occupés dans les abattoirs, la fixation des salaires minimums des mêmes ouvriers et l'octroi de primes exceptionnelles (Moniteur, 3 juillet 1954, p. 5.050).

d'un an, la validité des décisions du 17 décembre 1952, concernant la fixation des salaires minimums dans l'industrie du gant en général et le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume, rendues obligatoires par l'arrêté royal du 5 mars 1953 (Moniteur, 25 juillet 1954, p. 5.422).

Arrêté royal du 21 juin 1954

rendant obligatoire la décision du 24 février 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, prorogeant pour une période

rendant obligatoire la décision du 26 mars 1954 de la Commission paritaire nationale de la pêche maritime, relative à la fixation du salaire minimum de travailleurs de la pêche maritime (Moniteur, 7 juillet 1954, p. 5.125).

Arrêté royal du 18 mai 1954

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 26 juin 1954

fixant le taux des cotisations à payer, pour l'exercice 1953, par les chefs d'entreprise et les artisans, en exécution de la loi du 24 juillet 1927, relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur, 8 juillet 1954, p. 5.168).

Loi du 28 juin 1954

portant la pension des ouvriers mariés à 28.000 francs et modifiant la législation en vue d'en accélérer l'application (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.029).

Arrêté royal du 30 juin 1954

accordant un supplément de rente destiné à compenser l'insuffisance de la rente acquise à certaines catégories de bénéficiaires du complément de pension de vieillesse ou de survie (Moniteur, 1^{er} juillet 1954, p. 5.004).

Arrêté royal du 30 juin 1954

relatif aux mesures complémentaires aux dispositions de la loi du 28 juin 1954 portant la pension des ouvriers mariés à 28.000 francs et modifiant la législation en vue d'en accélérer l'application (Moniteur, 1^{er} juillet 1954, p. 4.996). Erratum (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.029).

Arrêté royal du 16 juillet 1954

organique de la Caisse nationale des pensions de retraite et de survie (Moniteur, 19-20 juillet 1954, p. 5.358).

Arrêté royal du 30 juin 1954

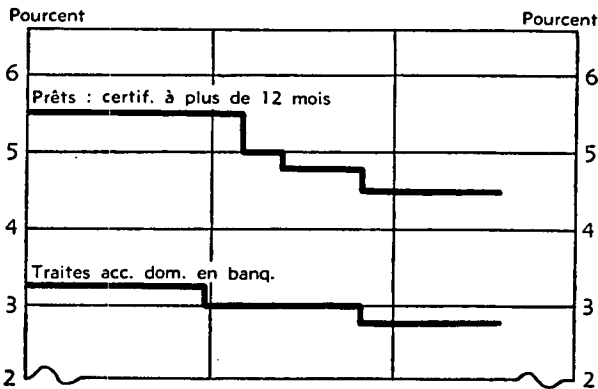
modifiant l'arrêté du Régent du 10 mai 1948 relatif aux compléments de pension de vieillesse et de survie (Moniteur, 1^{er} juillet 1954, p. 4.999).

Arrêté royal du 16 juillet 1954

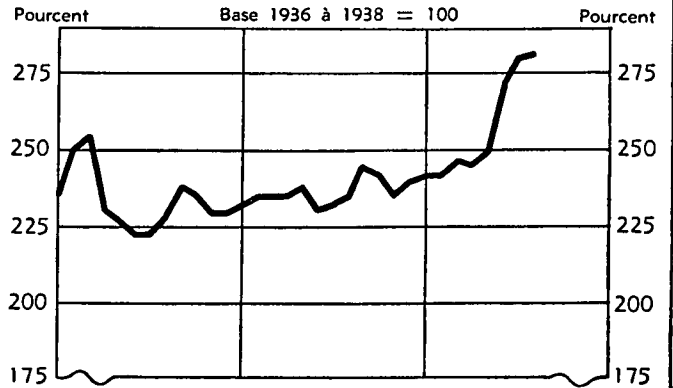
modifiant l'arrêté du Régent du 22 juin 1945, relatif à l'octroi aux travailleurs à domicile des allocations de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur, 29 juillet 1954, p. 5.470).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

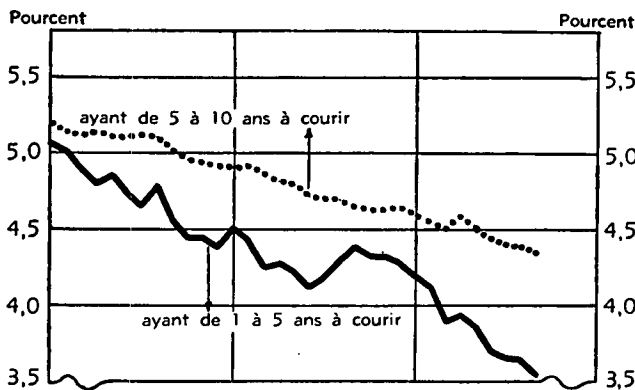
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



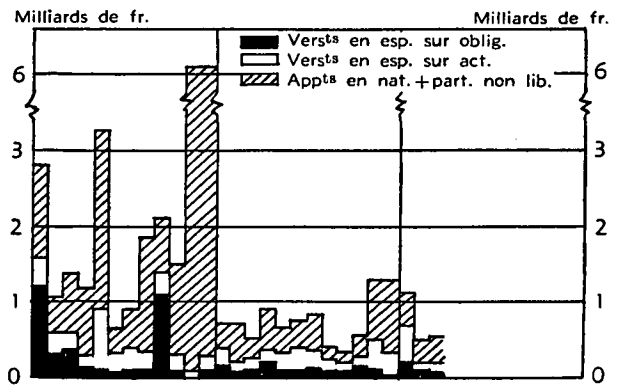
INDICE GENERAL DES ACTIONS



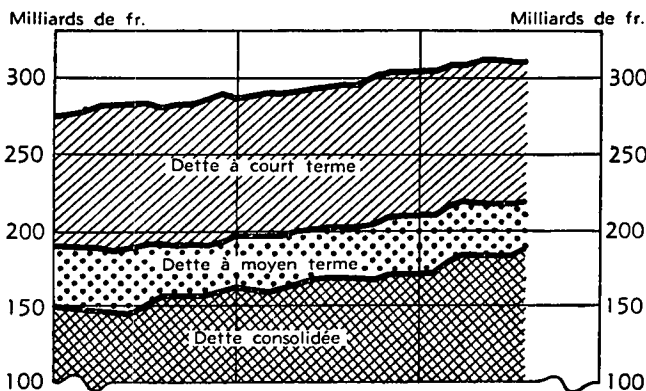
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



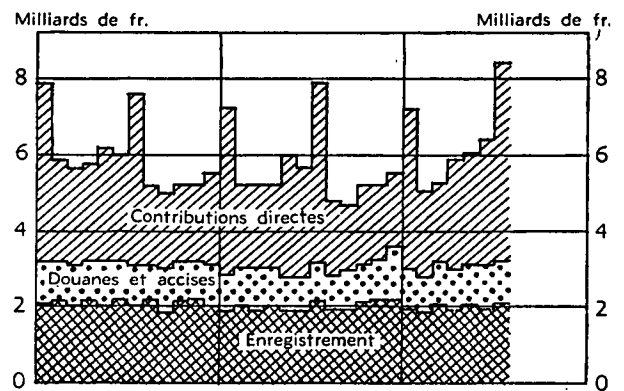
EMISSIONS DE CAPITAUX



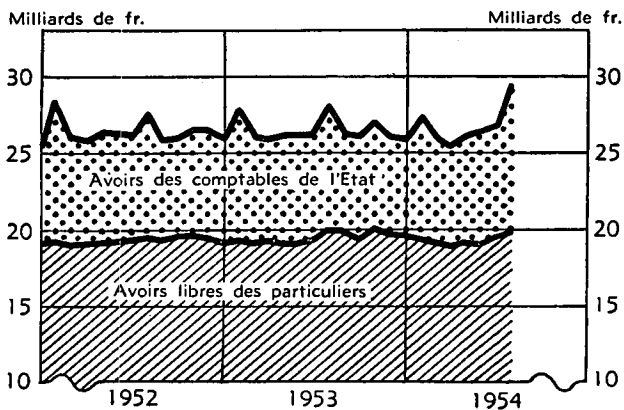
DETTE PUBLIQUE



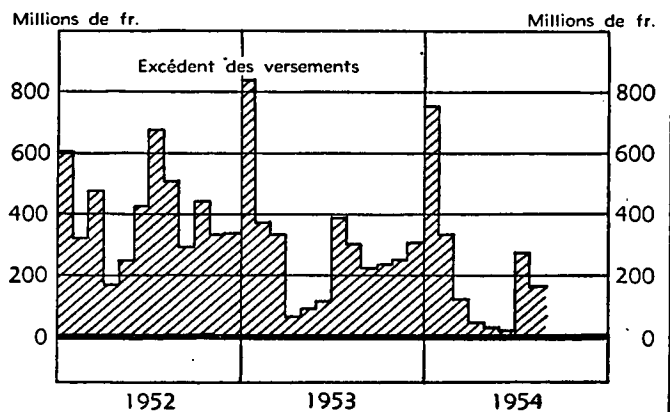
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



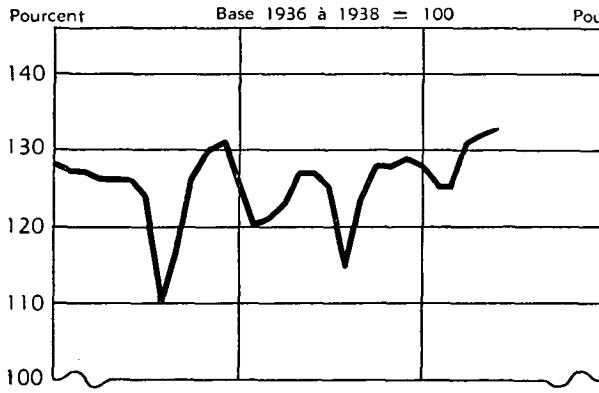
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



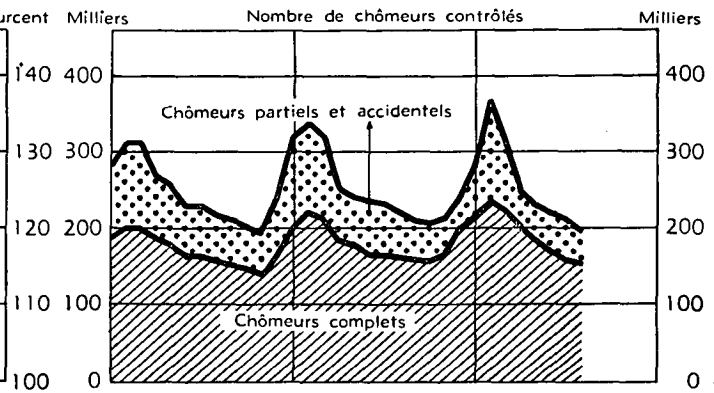
(1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garantit l'intérêt et l'amort.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

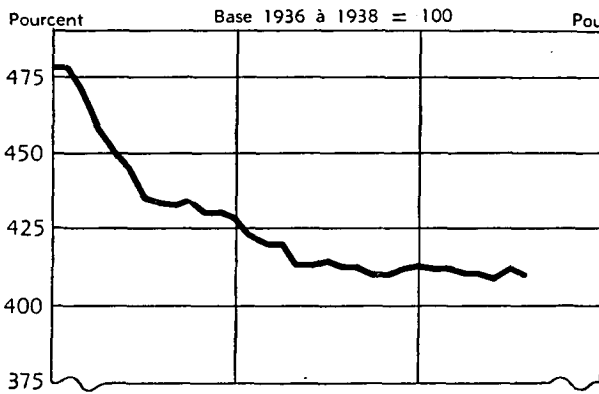
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



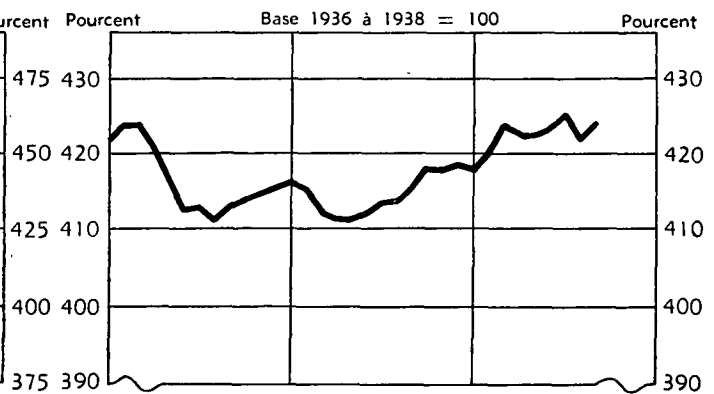
CHOMAGE



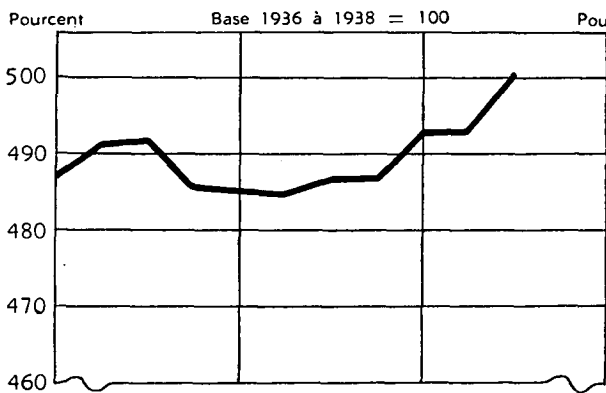
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



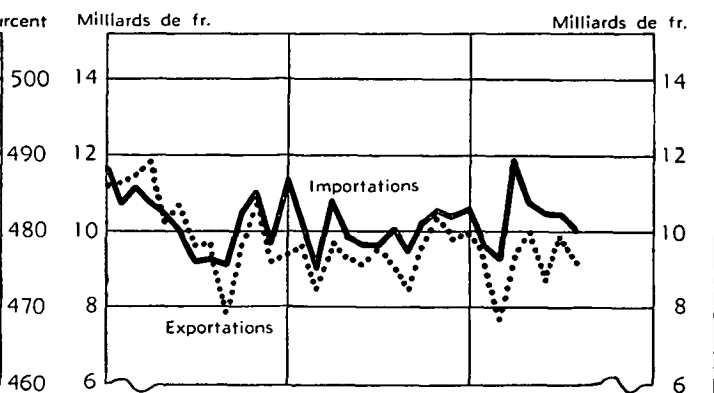
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



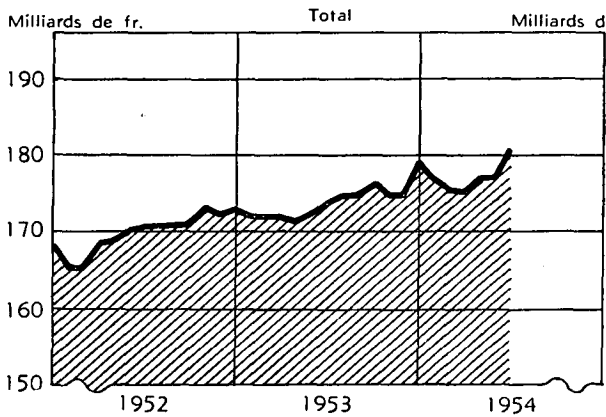
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



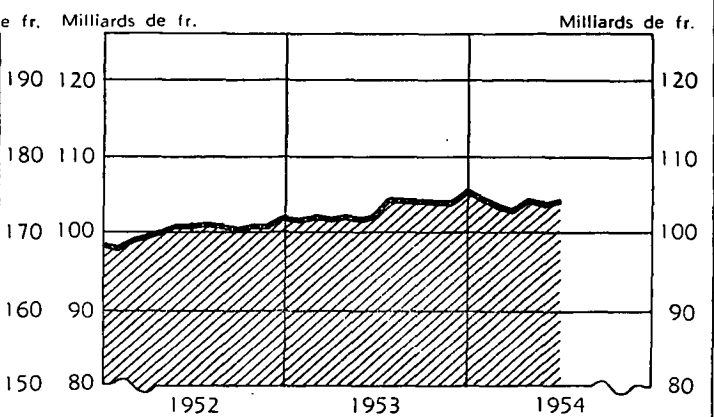
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	Escompte				Prêts et avances sur 1*						Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-8-53 et 20-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 6 mois à courir	Certificats ayant maximum 13 mois à courir	Certificats à plus de 13 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1952 Moyenne	3,24	3,74	4,74	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50 ²	1,25	1,25	
1953 Moyenne	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,84	1,25	1,25	
1953 Mai (dep. 21)	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Juin	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Juillet	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Août	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Septembre ...	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Oct. (dep. 29)	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 ³	1,25	1,25	
Novembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Décembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
1954 Janvier	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Février	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mai	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juin	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	

¹ Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,50 %, 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 6, 12, 18 et 24 mois.

² Moyenne des cinq derniers mois.

³ 8 % du 8 au 28 octobre 1953.

* Quotité de l'avance en juillet 1954 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	90 %
Certificats de trésorerie émis à plus de 12 mois	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1951 à 10 ou 15 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954	90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952 à 10 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 8 ½ % à 15 ans au plus 1942	90 %	Obligations 8 ½ % de l'Assainissement Monétaire 2 ^e série	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans au plus 1943	90 %	Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie 8 ½ % à 10 ans 1944	90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	50 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	90 %		

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1952 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1953 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1953 Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.

III. — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs	en compensation	hors compensation
	Banques de dépôts	Autres organismes				
1952	2.398	754	3.152	2.645	3.115	2.682
1953	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1953 Décembre .	2.717	950	3.667	2.466	3.568	2.565
1954 Janvier ...	2.398	950	3.348	2.021	3.330	2.039
Février ...	2.386	791	3.177	2.478	3.177	2.478
Mars	2.773	540	3.313	3.025	3.313	3.025
Avril	2.305	873	3.178	2.398	3.139	2.437
Mai	2.322	418	2.740	2.541	2.740	2.541
Juin	2.380	118	2.498	2.114	2.498	2.114
Juillet :						
9 au 15 ...	2.230	118	2.348	1.983	2.348	1.983
16 au 22 ...	2.019	111	2.130	1.662	2.130	1.662
23 au 29 ...	2.042	176	2.248	1.750	2.248	1.750
30 au 5/8 .	1.914	37	1.951	1.749	1.951	1.749
Août :						
6 au 12 ...	1.902	352	2.254	2.456	2.254	2.456
13 au 19 ...	2.351	373	2.724	2.535	2.724	2.535

1 Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
2 Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
3 Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Duoroire.
4 Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux ¹

Moyennes journalières	Londres ¹	Bombay ³	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1952		364/0	78
1953		345/9	75
1953 Mai		349/6	78
Juin		362/5	76
Juillet		350/0	74
Août		350/5	74
Septembre		347/9	74
Octobre ...		327/6	78
Novembre .		330/3	73
Décembre .		326/6	73
1954 Janvier ...		333/9	75
Février ...		347/5	78
Mars	248/4½ ²	356/0	79
Avril	248/8½	371/9	82
Mai	248/10½	365/6	79
Juin	248/10½	341/0	75
Juillet ...	248/11½	340/0	74

1 Prix de l'oz. d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1^{er} février 1934; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.
2 Moyenne du 22 au 31 mars 1954.
3 Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 31 juillet 1954, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil ^{10¹}
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel ou moyen	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ^{10²}
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P. B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.
1952	11,45	50,29	14,27	51,38	139,86	173,98 ¹					
1953	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 ²	9,67 ³	7,24 ⁴	11,97 ⁵	6,99 ⁶
1953 Mai	11,45	49,95	14,22	50,25	140,15	174,05	13,19	9,67	7,24 ⁷	11,94	—
Juin	11,47	49,98	14,24	50,27	139,98	174,05	13,21	9,65	7,24	11,96	—
Juillet	11,49	49,96	14,30	50,35	140,01	174,05	13,23	9,65	7,24	11,97	—
Août	11,51	49,97	14,35	50,55	140,13	174,05	13,25	9,69	7,24	11,98	—
Septembre ...	11,51	49,85	14,34	50,64	140,05	174,03	13,20	9,69	7,24	11,98	—
Octobre	11,50	49,83	14,29	50,72	140,11	174,04	13,18	9,71	7,23	11,98	—
Novembre	11,48	49,85	14,30	50,99	140,24	174,05	13,17	9,70	7,23	11,97	—
Décembre	11,45	49,87	14,28	51,26	140,00	174,05	13,17	9,66	7,22	11,97	6,99 ⁶
1954 Janvier	11,46	49,95	14,29	51,34	139,92	174,08	13,18	9,65	7,23	11,97	6,99
Février	11,45	49,91	14,25	51,62	139,76	174,07	13,16	9,63	7,21	11,94	6,99
Mars	11,47	50,18	14,24	51,71	139,99	174,05	13,16	9,63	7,21	11,95	7,00
Avril	11,50	50,32	14,27	51,23	140,62	174,04	13,20	9,66	7,23	11,97	7,03
Mai	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03
Juin	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02
Juillet	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01

1 Moyenne du 7 juillet au 31 décembre 1952. — 2 Moyenne du 26 janvier au 31 décembre 1953. — 3 Moyenne du 23 février au 31 décembre 1953. — 4 Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — 5 Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — 6 Moyenne du 14 au 31 décembre 1953. — 7 Moyenne du 18 au 29 mai 1953.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1952	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41,4	1.386	13.666	5.541
1953	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1953 3 prem. mois .	646	448	410	128	402	615	557	7	256	1.319	0,1	627	101	495
1954 3 prem. mois .	649	548	469	134	622	599	520	9	416	1.563	—	419	119	867
1953 Avril	187	166	158	46	868	266	253	6	217	649	—	151	200	277
Mai	140	88	80	59	704	294	210	1	50	432	0,1	67	106	167
Juin	185	109	93	62	292	190	185	1	6	305	—	82	77	125
Juillet	181	267	243	42	183	135	110	2	55	457	—	230	49	129
Août	111	74	71	29	83	65	63	1	10	149	—	64	4	76
Septembre ...	170	107	99	34	64	67	64	2	30	204	—	101	12	80
Octobre	195	171	131	60	126	131	122	2	140	442	—	83	64	246
Novembre	138	69	55	61	631	336	226	3	90	495	1,2	51	112	209
Décembre ...	256	237	206	126	3.010	825	801	2	22	1.084	18,1	257	562	228
1954 Janvier	213	179	156	38	184	272	262	5	236	687	—	121	62	471
Février	198	149	128	42	194	165	106	2	100	414	—	127	14	193
Mars	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	—	171	43	203
Avril	p	131	113			566	518		165	862	—	153	338	305
Mai	p	285	263			1.107	940		20	1.412	—	195	815	213
Juin	p	99	91			147	128		100	346	—	68	70	181

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1952	279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1953	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1953 3 prem. mois .	57	185	139	24	570	362	350	—	—	547	8,1	62	121	314
1954 3 prem. mois .	65	315	202	20	234	235	214	—	—	550	—	106	9	301
1953 Janvier	15	35	28	13	276	258	258	—	—	293	7,7	37	112	145
Février	20	62	54	5	267	83	70	—	—	145	0,3	4	—	121
Mars	22	87	57	6	27	21	21	—	—	108	—	22	9	47
Avril	17	97	82	6	142	159	42	—	—	256	—	30	2	92
Mai	14	18	14	9	561	148	148	—	—	166	—	8	28	126
Juin	21	169	145	6	482	201	63	2	70	440	—	40	8	230
Juillet	30	204	109	10	209	161	127	1	35	400	—	42	55	174
Août	17	75	35	8	123	134	124	—	—	209	—	14	—	145
Septembre ...	13	61	43	4	27	30	13	—	—	91	—	12	—	44
Octobre	24	76	64	10	121	55	53	—	—	131	—	54	—	63
Novembre	16	25	23	18	698	803	475	—	—	828	—	15	13	470
Décembre ...	28	100	96	6	95	130	85	—	—	230	—	33	—	148
1954 Janvier	25	211	116	11	205	201	180	—	—	412	—	61	6	229
Février	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

172

(millions de francs)

FEVRIER 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes		Réductions de capital Soc. par act. et soc. de personnes						
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de personnes		Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	—	—	—	3	15,5	6,0	6,0	—	—	—	—	—	—	1,5	—	—	—	—	—	—	—	
Sociétés commerciales	1	5,0	2,5	10	17,4	17,4	1	2,0	1,0	1,0	—	—	—	3,7	4,5	—	—	—	—	—	—	—	2	4,0
Sociétés industrielles	1	10,0	10,0	3	4,6	4,6	1	1,0	1,5	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	4,0
Mines	—	—	—	1	6,0	6,0	—	—	—	—	—	—	—	14,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction, bâtiments ...	1	15,0	15,0	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,6
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	1	3,0	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5	18,5	8,5	8,5	—	—	—	18,6	4,5	—	1,5	2	0,7	—	—	—	3	8,0

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	8	2,9	2,9	1	2,0	1,0	1,0	—	—	—	—	0,8	—	—	2	0,7	—	—	—	1	1,0
de 1 à 5 millions	1	5,0	2,5	8	22,3	19,9	4	16,5	7,5	7,5	—	—	—	—	3,7	—	1,5	—	—	—	—	—	2	7,0
de 5 à 10 millions	1	10,0	10,0	1	6,0	6,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	1	15,0	15,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5	18,5	8,5	8,5	—	—	—	18,6	4,5	—	1,5	2	0,7	—	—	—	3	8,0

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5	18,5	8,5	8,5	—	—	—	18,6	4,5	—	1,5	2	0,7	—	—	—	3	8,0
Totaux ...	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5	18,5	8,5	8,5	—	—	—	18,6	4,5	—	1,5	2	0,7	—	—	—	3	8,0

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

(millions de francs)

17²

MARS 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital Sociétés par actions et sociétés de personnes				Emissions d'obligations			Primes d'émission (non compris dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions Sociétés par actions et sociétés de personnes				Réductions de capital Soc. par act. et soc. de personnes	
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés				Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							par actions	de personnes	par actions	de personnes	Nombre	Montant	Nombre		Montant									

Détail des émissions

Banques, soc. financières ...	—	—	—	7	11,0	6,2	1	5,0	5,0	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	6	5,5	5,5	1	1,1	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	1	4,0	4,0	1	1,8	1,8	2	4,5	21,0	20,6	—	—	—	—	—	—	2,2	1,8	14,7	2,2	1	1,5	—	—
Mines	—	—	—	1	2,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2,0	—	—
Construction, bâtiments ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2,0	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	3	8,3	8,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	1	10,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	2	14,0	6,0	18	28,6	23,8	4	10,6	26,4	26,0	—	—	—	—	—	—	2,2	5,2	14,7	2,2	4	7,5	—	—

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	—	—	—	11	8,6	3,8	1	1,1	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 1 à 5 millions	1	4,0	4,0	7	20,0	20,0	2	9,0	6,5	6,1	—	—	—	—	—	—	2,2	3,9	0,7	—	4	7,5	—	—
de 5 à 10 millions	1	10,0	2,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	0,5	19,5	19,5	—	—	—	—	—	—	—	—	14,0	2,2	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	2	14,0	6,0	18	28,6	23,8	4	10,6	26,4	26,0	—	—	—	—	—	—	2,2	5,2	14,7	2,2	4	7,5	—	—

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés de droit congolais	2	14,0	6,0	18	28,6	23,8	4	10,6	26,4	26,0	—	—	—	—	—	—	2,2	5,2	14,7	2,2	4	7,5	—	—
Totaux...	2	14,0	6,0	18	28,6	23,8	4	10,6	26,4	26,0	—	—	—	—	—	—	2,2	5,2	14,7	2,2	4	7,5	—	—

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

17³

MARS 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés 1						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés 1 (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves comprises dans les augmentations de capital	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant												
Banques	—	—	—	—	—	1	30,0	4,0	4,0	—	—	—	—	—	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	1	10,0	4,3	4,3	—	—	—	—	—	—	4,3	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérat. financières et immobilières	8	10,7	8,8	3	1,1	1,1	6	29,2	11,5	8,4	—	—	—	—	0,9	0,5	6,4	—	2	3,1	—	—	2	0,7
Commerce de détail	6	6,0	6,0	22	3,7	3,7	2	5,2	5,8	5,2	—	—	—	—	5,8	2,2	—	—	11	1,4	—	—	—	—
Comm. de gros et comm. extérieur	14	24,7	11,8	33	13,1	11,9	7	3,6	27,6	27,6	—	—	—	—	1,9	8,2	0,2	22,2	15	4,5	—	—	—	—
Fabrications métalliques	7	14,3	9,9	6	6,2	6,2	5	3,6	8,6	8,4	—	—	—	—	7,3	3,3	0,6	4,5	4	2,3	—	—	—	—
Métallurgie du fer	1	1,5	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie textiles	5	8,9	8,9	15	12,5	10,9	3	6,5	37,4	37,4	—	—	—	—	8,6	6,1	29,5	7,4	7	11,7	—	—	—	—
Industries alimentaires	3	17,7	17,7	7	5,9	5,5	3	23,4	11,1	9,1	1	30,0	—	—	17,0	3,9	7,2	1,4	2	1,4	—	—	—	—
Industrie du bois	3	1,9	1,9	6	3,1	3,1	2	1,1	0,9	0,9	—	—	—	—	1,6	3,0	0,4	—	3	4,4	—	—	—	—
Industries chimiques	3	18,7	9,1	2	0,7	0,7	3	2,8	4,9	4,9	—	—	—	—	6,4	0,6	0,5	—	1	0,2	—	—	—	—
Industrie du verre	—	—	—	1	1,2	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	1	10,2	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	3	1,3	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,3	—	—	3	1,9	—	—	—	—
Papier et imprimerie	2	2,9	2,5	2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	2,1	0,2	—	—	3	0,3	—	—	—	—
Transport	1	0,2	0,2	7	4,6	4,4	4	25,2	10,3	9,5	—	—	—	—	0,2	3,5	—	0,2	3	0,6	—	—	1	0,3
Tourisme	1	0,2	0,2	6	2,2	2,2	2	0,7	2,3	2,3	—	—	—	—	0,2	1,7	0,5	1,8	2	0,1	—	—	—	—
Intermédiaires	10	1,2	1,2	9	1,5	1,5	1	0,2	0,1	0,1	—	—	—	—	0,3	0,7	—	—	3	1,2	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	5	9,0	7,8	9	8,9	8,9	7	5,7	4,2	2,8	—	—	—	—	6,7	7,2	1,6	0,8	—	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	1	2,4	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	2	0,3	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	1	3,5	3,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,5	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	0,1	0,1	2	0,4	0,4	1	7,7	5,0	5,0	—	—	—	—	—	0,3	5,0	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	0,6	0,6	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	3	0,9	—	—	1	0,5
Artisanat	5	2,1	2,1	14	2,5	2,5	2	1,0	0,9	0,9	—	—	—	—	1,8	1,2	0,1	0,8	8	3,1	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	1	0,7	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	—	3	1,1	—	—	—	—
Divers non dénommés	2	20,5	20,5	4	1,8	1,3	4	88,4	22,9	21,6	—	—	—	—	0,4	0,5	0,2	—	4	0,9	—	—	1	1,0
Totaux ...	78	141,2	109,6	160	79,1	75,2	54	244,3	161,8	152,4	2	80,0	—	—	61,2	53,4	56,2	43,4	80	49,6	—	—	6	17,5

¹ Coopératives : 24 sociétés constituées au capital minimum de 783.700 francs; 6 sociétés au capital minimum de 398.600 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant	
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — selon le lieu où s'exerce leur activité

FEVRIER 1954

Belgique	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,8	106,0	2	100,0	—	—	127,4	13,9	107,5	30,3	12,7
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,8	106,0	2	100,0	—	—	127,4	13,9	107,5	30,3	12,7

2. — selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	38	17,4	14,3	133	35,9	34,4	27	19,0	12,4	11,2	—	—	—	—	27,3	3,2	14,3	0,3	2,6
de 1 à 5 millions	12	25,8	25,8	12	25,9	25,9	11	14,9	25,4	16,8	—	—	—	—	47,0	3,7	15,5	—	3,1
de 5 à 10 millions	1	6,0	6,0	—	—	—	1	—	7,0	7,0	—	—	—	—	5,1	7,0	17,7	—	7,0
de 10 à 20 millions	2	38,0	22,0	—	—	—	1	20,0	20,0	20,0	—	—	—	—	18,0	—	20,0	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	35,0	30,0	30,0	1	25,0	—	—	30,0	—	40,0	30,0	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	105,0	70,0	21,0	1	75,0	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,8	106,0	2	100,0	—	—	127,4	13,9	107,5	30,3	12,7

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

MARS 1954

Belgique	78	141,2	109,6	160	79,1	75,2	54	244,3	161,8	152,4	2	80,0	—	—	170,8	43,4	49,6	—	17,5
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	78	141,2	109,6	160	79,1	75,2	54	244,3	161,8	152,4	2	80,0	—	—	170,8	43,4	49,6	—	17,5

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	57	24,4	22,3	139	38,7	36,9	29	15,9	12,3	11,1	—	—	—	—	37,7	2,9	19,7	—	2,5
de 1 à 5 millions	14	36,9	33,1	21	40,4	38,3	18	75,5	52,9	44,8	—	—	—	—	63,4	16,0	9,7	—	—
de 5 à 10 millions	4	32,9	28,8	—	—	—	4	66,9	27,6	27,5	—	—	—	—	40,2	5,5	10,0	—	—
de 10 à 20 millions	3	47,0	25,4	—	—	—	2	81,0	39,0	39,0	—	—	—	—	—	19,0	10,2	—	15,0
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	5,0	30,0	30,0	2	80,0	—	—	29,5	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	78	141,2	109,6	160	79,1	75,2	54	244,3	161,8	152,4	2	80,0	—	—	170,8	43,4	49,6	—	17,5

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE ¹

(Emissions publiques à long et moyen terme)

Périodes	en Belgique	à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1952	23.760	\$ U.S. 50 fr. cong. 100
1953	20.996	fr. s. 50 fr. cong. 265
1953 Juillet ...	500	fr. s. 60
Août	150	—
Septembre .	1.500	—
Octobre ...	6.901	—
Novembre .	475	fr. s. 60
Décembre .	400	—
1954 Janvier ...	1.500	—
Février ...	11.514	—
Mars	1.574	—
Avril	2.220	—
Mai	1.400	—
Juin	650	—
Juillet ...	7.535	fl. P.-B. 100

VII. OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Remboursements nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1952 Moyenne ...	409	72	276
1953 Moyenne ...	415	57	233
1953 Juin	457	11	329
Juillet	419	10	245
Août	447	23	105
Septembre .	372	—	210
Octobre ...	564	18	116
Novembre .	465	68	150
Décembre .	424	12	240
1954 Janvier ...	370	688	268
Février ...	432	14	269
Mars ...	509	25	335
Avril	288	18	272
Mai	407	11	148
Juin	417	14	204

VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES ³

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus (millions de francs)
1952 Moyenne ...	1.267
1953 Moyenne ...	1.466
1953 Juin	1.526
Juillet	1.850
Août	1.496
Septembre .	1.561
Octobre ...	1.774
Novembre .	1.286
Décembre .	1.669
1954 Janvier ...	1.458
Février ...	1.334
Mars ...	1.566
Avril	1.710
Mai	1.606
Juin	1.751

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25¹

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ³			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ^{1 5}
	intérieure			extérieure	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure	totale		
	directe	indirecte	totale									
1953 Mai	122.192	8.673	130.865	14.562	31.525	3.074	34.599	72.146	599	72.745	19.792	272.563
Juin	124.931	8.660	133.591	14.449	31.402	2.825	34.227	69.486	1.610	71.096	20.667	274.030
Juillet	124.839	8.656	133.495	14.441	31.362	2.825	34.187	69.714	2.786	72.500	20.486	275.109
Août	124.736	8.656	133.392	14.515	32.378	2.823	35.201	69.551	4.358	73.909	20.361	277.378
Septembre	124.632	8.648	133.280	14.481	32.975	2.817	35.792	69.115	4.351	73.466	20.914	277.933
Octobre	131.401	8.639	140.040	14.580	32.759	2.818	35.577	64.600	4.552	69.152	20.346	279.695
Novembre	130.992	8.632	139.624	14.612	33.996	2.817	36.813	64.532	4.549	69.081	20.528	280.658
Décembre	130.564	8.624	139.188	14.578	33.098	2.567	35.665	66.732	4.543	71.275	21.223	281.929
1954 Janvier	129.315	8.600	137.915	14.606	32.897	2.570	35.467	69.615	4.545	74.160	19.945	282.093
Février	138.124	8.593	146.717	14.636	31.327	2.572	33.899	68.510	4.547	73.057	19.241	287.550
Mars	140.614	8.586	149.200	14.670	30.687	2.584	33.271	65.571	4.559	70.130	20.071	287.342
Avril	140.493	8.576	149.069	14.687	29.564	2.591	32.155	69.875	4.567	74.442	19.791	290.144
Mai	140.887	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25²

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ¹	Créance consolidée sur l'Etat ²	Effets publics nationaux ³	
1950 Décembre	4.136	34.939	1.077	40.152
1951 Mars	555	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	34.860	1.172	37.254
Septembre	2.949	34.860	1.188	38.997
Décembre	6.529	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 8, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

(du 1^{er} janvier au 30 avril 1954)

25³

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	millions de francs	Dépenses	millions de francs
Voies et moyens :		Dépenses ordinaires :	
Impôts	29.407	Dettes publiques	3.838
Taxes, péages et redevances	1.025	Pensions	5.071
Revenus patrimoniaux	693	Dotations	175
Remboursements	403	Non-valeurs et remboursements	350
Produits divers	315	Administration { rémunérations	8.156
Impôts d'assainissement monétaire	224	générale { matériel	3.030
Recettes résultant de la guerre	498	Subventions	10.593
		Travaux	557
		Autres dépenses	1.700
		Dépenses résultant de la guerre	723
Total...	32.565	Total...	34.193
Recettes extraordinaires :		Dépenses extraordinaires :	
Diverses	813	Service de la dette publique	1.118
Produits de l'emprunt d'assainiss. mon.	1	Crédits relatifs aux avances	351
Produits d'emprunts consolidés	11.648	Crédits relatifs aux participations	195
Impôts d'assainissement monétaire	—	Crédits relatifs { immob. nouv. ...	6.290
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	800
		Autres dépenses	—
		Investissements par l'aide Marshall	4
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	271
Total...	12.462	Total...	9.029
TOTAL GENERAL...	45.027	TOTAL GENERAL...	43.222
		Boni...	+ 1.805

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1952 Moyenne mensuelle	2.730	1.140	2.070	5.940	—
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1953 Avril	2.261	1.092	1.957	5.310	22.998
Mai	2.967	1.015	1.916	5.898	28.896
Juin	2.730	1.068	1.939	5.737	34.633
Juillet	4.748	1.129	2.069	7.946	42.579
Août	1.877	1.029	1.893	4.799	47.378
Septembre	1.562	1.147	1.940	4.649	52.027
Octobre	1.883	1.144	2.088	5.115	57.142
Novembre	1.985	1.083	2.232	5.300	62.442
Décembre	2.000	1.175	2.129	5.304	67.746
1954 Janvier	4.202	1.022	1.964	7.188	7.188
Février	2.046	995	1.842	4.883	12.071
Mars	2.114	1.202	2.026	5.342	17.413
Avril	2.861	1.116	1.978	5.955	23.368
Mai	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 juin 1954 pour les exercices 1953 et 1954

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1953		Exercice 1954		Juin 1954
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1954
I. Contributions directes 1	32.684	34.196	10.229	10.356	3.366
II. Douanes et accises	13.210	12.934	6.212	6.038	1.131
dont douanes	4.381	4.200	2.288	2.146	385
accises	7.913	8.578	3.454	3.814	682
taxes spéciales de consommat.	670		329		49
III. Enregistrement	23.958	24.035	11.870	12.291	1.992
dont enregistrement	2.353	2.370	1.216	1.173	213
successions	1.126	925	533	476	115
timbres et taxes assimilées	20.201	20.500	9.973	10.465	1.641
Total 1 ...	69.852	71.165	28.311	28.685	6.489
Différence par rapport aux éval. budgét.	— 1.313		— 374		

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30¹

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dettes oblige- taire 1	Coupons d'oblige- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	17	17	—	840,7	863,3	454,0	—	248,0	159,3	4,2
Assurances	2	2	—	5,8	11,6	3,5	—	2,8	—	—
Opérations financières et immobilières ...	252	216	36	2.276,6	2.227,2	659,2	2,2	440,8	1.509,7	49,2
Commerce de détail	39	22	17	70,0	50,0	14,5	1,7	11,2	2,0	0,1
Commerce de gros et commerce extérieur	229	165	64	374,3	434,7	63,6	8,6	19,1	1,5	0,1
Fabrications métalliques	102	72	30	300,2	236,0	47,2	10,7	10,0	50,2	2,7
Métallurgie du fer	11	6	5	1.520,6	1.569,1	75,3	1,5	57,3	188,6	9,0
Métaux non ferreux	10	8	2	274,5	140,2	29,5	0,9	19,4	1,2	0,1
Industries textiles	157	94	63	1.633,6	1.548,8	80,5	68,0	36,9	19,6	1,1
Industries alimentaires	93	68	25	913,4	549,0	119,6	9,1	49,4	107,0	6,2
Industrie du bois	37	30	7	171,7	58,3	14,0	1,6	1,9	2,5	0,2
Industries chimiques	60	44	16	490,1	253,2	31,5	19,4	15,9	—	—
Industrie du verre	9	6	3	52,8	125,2	0,8	5,9	0,3	—	—
Electricité	4	4	—	748,0	98,9	84,2	—	63,6	368,5	21,6
Gaz	2	2	—	369,4	148,1	32,5	—	25,5	38,0	1,9
Eau	1	1	—	0,3	0,1	—	—	—	—	—
Cuir	17	8	9	56,7	25,0	1,2	3,3	0,5	—	—
Papier et imprimerie	35	28	7	176,2	58,9	18,7	0,9	5,9	18,7	1,1
Transport	68	52	16	367,7	556,6	45,3	1,0	33,6	—	—
Tourisme	54	46	8	85,2	52,3	10,1	1,1	5,0	5,2	0,2
Intermédiaires	54	40	14	82,1	59,1	11,7	0,6	4,7	—	—
Déchets et matières de récupération	6	1	5	5,2	0,4	—	0,8	—	—	—
Construction	38	31	7	289,8	114,0	58,6	1,0	31,7	16,0	0,7
Charbon	13	5	8	580,8	886,3	15,2	37,7	10,2	125,9	6,9
Terre cuite	12	11	1	47,5	29,1	4,2	—	0,9	2,6	0,2
Ciment et industries connexes	16	11	5	90,9	78,8	23,1	0,4	3,4	10,9	0,5
Carrières	17	12	5	163,7	95,2	23,2	2,6	16,8	—	—
Chaux	8	7	1	102,5	63,5	14,6	0,9	6,2	—	—
Industries céramiques	5	3	2	13,7	6,4	0,3	0,9	0,2	—	—
Industrie du tabac	6	5	1	33,1	8,0	3,5	0,1	2,3	—	—
Industrie du diamant	5	4	1	3,5	1,4	0,5	—	—	0,3	—
Editions, librairies, presse	16	14	2	50,2	0,9	3,2	—	0,2	—	—
Films, théâtres, attractions	21	15	6	19,8	15,2	5,4	1,0	1,2	—	—
Artisanat	61	37	24	96,4	106,5	19,6	4,8	3,2	—	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	3	1	2	7,9	45,8	1,6	0,1	1,1	2,0	0,1
Divers non dénommés	78	57	21	142,2	59,4	15,9	2,2	5,4	2,0	0,1
TOTAL...	1.558	1.145	413	12.457,1	10.576,5	1.985,8	189,0	1.134,6	2.631,7	106,2
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	6	6	—	358,5	10,0	12,6	—	4,4	—	—
Sociétés commerciales	2	2	—	24,4	6,9	1,6	—	0,5	—	—
Sociétés industrielles	2	2	—	7,5	9,6	2,3	—	0,1	—	—
Sociétés agricoles	3	2	1	65,8	4,5	6,6	0,2	4,5	30,0	1,9
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	1	1	—	1,0	—	0,1	—	0,1	12,5	0,5
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	1	—	1	12,0	—	—	0,1	—	41,7	2,3
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	15	13	2	469,2	31,0	23,2	0,3	9,6	84,2	4,7
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	3	2	1	22,8	34,7	4,0	0,1	1,3	1,7	0,1
TOTAL...	3	2	1	22,8	34,7	4,0	0,1	1,3	1,7	0,1
TOTAL GENERAL...	1.576	1.160	416	12.949,1	10.642,2	2.013,0	189,4	1.145,5	2.717,6	111,0

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1954 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat	206,7
Coupons d'emprunts de la Colonie	42,3
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	15,0
Coupons d'emprunts d'organismes divers	197,4
	461,4
Coupons d'emprunts extérieurs	488,8

Tableau rétrospectif *

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfico	en perte			bénéfice	perte			
						(millions de francs)		(millions de francs)		
1952 ²	12.118	9.293	2.825	117.894	88.757	24.715	1.026	12.988	35.732 ³	1.267
1953 ²	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	36.474 ³	1.501
1953 Janvier	134	94	40	2.324	1.152	204	23	120	3.778	166
Février	204	105	54	501	1.037	292	15	38	2.985	124
Mars	2.005	1.428	577	12.137	9.996	2.038	303	1.127	2.687	109
Avril	3.286	2.298	988	25.257	14.764	3.233	437	1.903	3.290	142
Mai	3.125	2.222	903	31.858	21.266	5.656	553	2.902	2.602	107
Juin	1.531	1.077	454	20.472	13.318	3.673	199	1.930	2.717	111
Juillet	611	438	173	13.279	5.457	4.717	139	2.785	3.474	150
Août	240	161	79	1.545	1.301	203	53	134	2.523	97
Septembre	362	243	119	2.047	1.650	245	42	104	2.841	117
Octobre	654	470	184	10.986	6.432	1.443	172	884	2.800	116
Novembre	352	251	101	10.126	6.159	1.293	81	915	2.730	113
Décembre	342	239	103	5.806	3.671	578	73	287	3.361	147
1954 Janvier	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111

* Les chiffres de 1954 sont provisoires.

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² Déduction faite des doubles emplois.

³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1952 Moy. mens.	1.080	677	403	40.748 ²
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 ²
1953 Mai	934	854	80	42.447
Juin	1.056	951	105	42.552
Juillet	1.242	843	399	42.951
Août	1.044	746	298	43.249
Septembre	1.017	800	217	43.466
Octobre	1.078	847	231	43.697
Novembre	953	693	260	43.957
Décembre	1.283	973	310	45.493 ²
1954 Janvier	1.438	684	754	46.247
Février	1.112	757	355	46.602
Mars ... p	1.075	961	114	46.716
Avril ... p	1.022	971	51	46.767
Mai	980	943	37	46.804
Juin	1.010	990	20	46.824
Juillet ... p	1.271	994	277	47.101

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite *

(millions de francs)

Périodes	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Totaux
	Loi du 16-3-1865	Loi du 15-12-1937			
		Versements obligat.	Versements facultat.		
1952 Moy. mens.	3,2	35,5	13,3	26,1	78,1
1953 Moy. mens.	3,9	37,6	13,6	26,5	81,6
1952 Octobre ...	3,9	34,9	12,4	27,2	78,4
Novembre	2,2	34,4	12,8	26,2	75,6
Décembre	3,2	34,2	14,5	26,5	78,4
1953 Janvier ...	3,1	38,1	14,4	26,5	82,1
Février	4,8	34,6	13,2	25,7	78,3
Mars	3,6	37,7	14,1	26,4	81,8
Avril	3,5	34,6	12,6	26,4	77,1
Mai	4,0	39,4	13,7	25,5	82,6
Juin	4,1	33,8	13,0	26,8	77,7
Juillet	4,2	36,1	12,9	26,5	79,7
Août	3,6	37,9	13,2	25,8	80,5
Septembre	3,5	35,5	13,5	25,9	78,4
Octobre ...	4,9	37,1	13,1	28,7	83,8
Novembre	2,9	35,5	12,5	25,1	76,0
Décembre	4,8	50,6	17,3	29,3	102,0

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 211,8 millions de francs en 1951, 228,7 millions de francs (montant provisoire) en 1952 et 227,3 millions de francs (montant provisoire) en 1953. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs).

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.

² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres, effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers le pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le francs
		milliers le pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le francs				
1952 Moyenne	38	2,3	159,0	1,9	9,4	156,6	84,6	2,9	4,1	163,7	257,1	177,1	58,8	340,8	315,9
1953 Moyenne	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1953 Mai	38	2,2	137,9	2,0	7,8	148,0	75,6	2,7	3,2	154,9	224,5	174,9	49,8	329,8	274,3
Juin	38	2,7	168,0	2,2	10,4	165,2	73,1	2,9	3,8	173,0	255,3	193,0	58,7	366,0	314,0
Juillet	38	2,4	144,5	2,4	6,5	162,6	75,9	2,6	3,6	170,0	230,5	188,4	60,5	358,4	291,0
Août	38	2,5	122,3	1,5	6,3	148,5	73,0	2,4	2,6	154,9	204,2	174,2	52,8	329,1	257,0
Septembre	38	2,6	142,5	1,9	7,6	160,8	67,6	2,5	3,2	167,8	220,9	188,3	57,0	356,1	277,9
Octobre	38	2,6	166,5	1,9	14,4	169,4	78,9	2,7	3,1	176,6	262,9	203,3	61,6	379,9	324,5
Novembre	38	2,1	135,9	1,5	6,6	154,4	72,8	2,5	2,9	160,5	218,2	185,6	53,4	346,1	271,6
Décembre	38	2,3	186,2	1,7	8,4	174,4	81,4	2,7	3,1	181,1	279,1	209,0	64,3	390,1	343,4
1954 Janvier	38	2,2	167,4	1,5	8,6	158,0	77,6	2,6	2,8	164,3	256,4	181,9	56,1	346,2	312,5
Février	38	2,2	151,8	1,4	8,1	152,4	69,7	2,4	2,8	158,4	232,4	182,4	52,1	340,8	284,5
Mars	38	2,4	180,5	1,7	12,0	177,2	80,8	2,8	3,4	184,1	276,7	213,5	60,2	397,6	336,9
Avril	38	2,2	151,6	1,7	7,5	163,8	82,8	2,6	3,4	170,3	245,3	195,2	53,9	365,5	299,2
Mai	38	2,3	131,9	1,7	7,2	165,0	74,2	2,6	3,8	171,6	217,1	195,6	51,4	367,2	268,5
Juin	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1952 Moyenne	652 ¹	28,1	21,0	27,9	71,7	28,0	71,7	199,3	91	3,74
1953 Moyenne	664 ¹	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1953 Mai	658	27,5	20,7	30,4	72,4	29,3	72,4	204,5	92	4,27
Juin	658	27,9	21,1	29,4	71,7	28,0	71,7	200,8	92	3,64
Juillet	659	29,5	21,4	31,6	79,6	33,2	79,6	224,0	91	4,02
Août	660	26,8	21,4	28,5	69,0	28,5	69,0	195,0	92	3,84
Septembre	661	27,3	21,0	27,2	65,2	25,1	65,2	182,7	91	3,35
Octobre	662	28,4	21,8	29,4	77,8	32,0	77,8	217,0	92	3,75
Novembre	663	27,1	21,2	27,2	67,6	27,0	67,6	189,4	92	3,83
Décembre	664	27,2	21,1	30,8	76,3	28,8	76,3	212,2	92	3,91
1954 Janvier	666	28,6	20,9	30,3	79,0	32,0	79,0	220,3	92	4,07
Février	667	27,2	20,4	26,2	66,5	26,8	66,5	186,0	92	3,75
Mars	669	26,7	20,1	29,2	72,2	27,8	72,2	201,4	92	3,65
Avril	669	27,7	20,7	29,9	75,6	30,9	75,6	212,0	92	4,04
Mai	670	28,0	20,3	27,5	71,8	28,3	71,8	199,4	92	3,92
Juin	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
<i>Nombre de produits.....</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1952 Moyenne	444	402	485	395	473	556	507	291	534	462	346	374	280	359
1953 Moyenne	415	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1953 Mai	413	366	489	348	424	551	456	275	402	459	299	312	269	367
Juin	414	371	501	337	425	551	445	275	413	459	299	312	268	367
Juillet	413	391	468	333	429	551	446	281	422	459	299	312	268	364
Août	413	399	462	335	429	551	446	281	420	459	299	311	270	362
Septembre	411	394	465	335	429	551	446	281	420	459	299	311	270	360
Octobre	411	400	458	337	426	551	438	281	418	458	300	311	272	363
Novembre	412	407	453	339	426	550	438	281	417	458	302	312	277	363
Décembre	413	404	462	343	424	550	438	278	415	457	303	312	280	361
1954 Janvier	412	401	477	350	419	550	438	278	396	457	304	312	281	361
Février	412	394	495	340	420	550	438	282	396	457	304	312	282	358
Mars	410	376	491	340	420	550	438	281	401	446	305	314	282	350
Avril	410	373	488	343	422	550	438	284	406	446	303	315	273	352
Mai	409	357	494	333	423	550	438	280	410	450	301	316	265	352
Juin	412	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet	409	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caout-chouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métal-liques	Non ferreux
<i>Nombre de produits.....</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1952 Moyenne	325	650	499	412	412	369	550	416	273	442	477	525	420	584
1953 Moyenne	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1953 Mai	245	624	422	391	470	324	489	377	256	445	437	496	396	450
Juin	233	621	421	388	462	324	491	365	256	445	437	488	402	449
Juillet	222	623	422	387	460	325	488	355	256	445	434	488	402	428
Août	224	623	423	385	463	327	477	349	256	445	435	488	404	431
Septembre	223	623	426	377	453	322	468	328	256	446	435	488	403	429
Octobre	192	625	434	378	456	323	468	328	256	447	431	488	396	429
Novembre	204	625	442	379	454	325	467	345	256	458	429	485	393	436
Décembre	202	628	443	381	448	332	472	341	256	458	429	484	392	434
1954 Janvier	195	624	449	378	438	329	475	335	253	461	424	472	396	426
Février	190	625	449	376	431	325	481	328	253	461	422	465	392	428
Mars	194	620	458	374	426	322	483	330	253	461	421	461	390	439
Avril	215	615	462	377	442	314	475	368	253	461	422	461	390	449
Mai	220	614	463	375	448	315	459	361	253	463	425	464	392	452
Juin	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	457
Juillet	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 45²
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statist- ics)	France (Statist- tique générale de la France) 1	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statist- iek)	Roya- me-Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistra- tion du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'in- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1952 Moyenne	114	106	143	140	149	148	102
1953 Moyenne	107	105	138	134	149	139	98
1953 Mai	106	104	139	135	151	140	99
Juin	107	104	139	134	151	140	98
Juillet	106	105	137	133	150	139	98
Août	106	105	137	133	149	138	98
Septembre ...	106	105	137	133	149	138	98
Octobre	106	105	136	133	148	138	98
Novembre ...	106	104	137	134	149	138	98
Décembre	106	105	138	134	149	138	97
1954 Janvier	106	105	138	135	149	138	98
Février	106	105	138	136	149	138	99
Mars	106	105	136	135	150	138	99
Avril	106	105	139	136	150	139	99
Mai	105	p 105	139	137	p 151	138	99
Juin	106	p 105	p 135	137	p 152		99
Juillet	105		p 134		p 152		

¹ Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46
EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits	56	34	22
1952 Moyenne	416	392	453
1953 Moyenne	415	395	446
1953 Juin	414	393	446
Juillet	414	393	446
Août	416	396	447
Septembre	419	400	447
Octobre	418	400	446
Novembre	419	401	446
Décembre	418	400	445
1954 Janvier	420	404	445
Février	424	409	445
Mars	422	407	446
Avril	422	406	445
Mai	423	408	445
Juin	424	410	445
Juillet	422	407	444
Août	424	409	444

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

55¹

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille								Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)							
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502
1952 Moyenne	98	135	400	309	601	413	809	2.532	24,3	1.673
1953 Moyenne	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074
1953 Mai	99	137	377	296	590	412	716	2.391	22,5	2.626
Juin	96	133	413	329	658	455	767	2.622	25,6	2.954
Juillet	92	129	311	256	499	339	734	2.139	21,7	3.010
Août	90	126	365	277	575	386	729	2.332	24,1	2.955
Septembre	92	128	387	298	596	423	796	2.500	25,0	2.975
Octobre	94	130	404	327	641	431	834	2.637	25,9	3.112
Novembre	97	133	399	304	613	401	801	2.518	24,0	3.117
Décembre	97	133	350	311	619	427	833	2.540	24,0	3.074
1954 Janvier	93	129	389	306	619	411	832	2.557	24,7	3.118
Février	93	129	358	290	585	411	795	2.439	23,7	3.184
Mars	93	128	403	321	661	462	829	2.676	25,9	3.372
Avril	94	129	370	316	618	434	748	2.486	24,0	3.729
Mai	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899
Juin	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085
Juillet	p		283	230	479	339	735	2.066		4.085

¹ Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE (suite)

55²

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	37 ¹	261	253	202
1952 Moyenne	535	4.848	124	672	50 ²	398	416	314
1953 Moyenne	496	4.736	110	585	42 ²	351	366	280
1953 Mars	536	4.789	94	579	49	390	398	302
Avril	511	4.807	82	545	47	375	391	311
Mai	517	4.778	92	569	47	368	367	270
Juin	495	4.727	106	557	46	378	394	291
Juillet	477	4.690	80	556	45	330	326	238
Août	472	4.692	101	551	41	314	320	262
Septembre	457	4.678	130	584	41	309	336	279
Octobre	479	4.704	141	613	41	338	364	294
Novembre	466	4.678	133	598	41	333	349	263
Décembre	486	4.636	130	606	42	350	370	290
1954 Janvier	499	4.618	129	599	42	358	373	284
Février	465	4.613	127	614	43	341	364	275
Mars	507	4.636	115	580	43	372	402	300
Avril	486	4.635	92	550	45	361	391	284
Mai	497	4.627	96	559	p 47	p 377	p 390	p 283

¹ Au 31 décembre 1935.

² Au 31 décembre.

II. — INDUSTRIE TEXTILE

56¹

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute ¹	Coton	Laine ²	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1952 Moyenne ...	898	5.141	165	6.338	436	1.375	1.081	665	3.569	5.161	1.688	373
1953 Moyenne ...	760	5.973	152	6.875	533	1.835	1.281	619	3.655	5.591	2.012	525
1953 Mars	819	6.016	182	6.889	605	1.974	1.203	656	3.776	5.666	1.992	544
Avril	730	5.861	111	6.836	541	1.704	1.269	609	3.986	5.476	1.918	535
Mai	675	5.016	146	5.885	455	1.629	1.153	525	3.252	4.705	1.717	451
Juin	791	6.066	172	6.515	500	1.838	1.571	596	3.882	5.252	2.073	504
Juillet	533	5.708	97	5.180	414	1.189	1.050	480	3.675	4.717	1.805	396
Août	691	5.702	130	6.402	423	1.748	1.393	525	3.408	4.933	1.887	405
Septembre ...	792	5.821	163	6.305	523	2.122	1.433	721	3.727	6.293	2.389	581
Octobre	938	6.659	160	7.849	608	2.204	1.461	717	3.895	7.064	2.373	650
Novembre ...	868	6.685	189	7.390	571	1.989	1.319	586	3.624	6.090	2.143	593
Décembre ...	825	6.596	176	7.841	618	2.011	1.346	678	3.620	6.382	2.212	617
1954 Janvier	830	6.359	172	7.551	547	1.777	1.222	581	3.203	6.001	1.956	568
Février	742	5.853	189	7.371	565	1.751	1.190	592	2.985	6.050	1.948	581
Mars	714	6.632	203	8.633	693	1.895	1.355	570	3.282	7.062	2.226	694
Avril	669	6.364	188	7.457	593	1.607	1.235	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai	628	5.637	158	7.217	563	1.614	1.322	p582	p3.067	p5.987	p1.835	p590

¹ Y compris les tapis en jute.

² Y compris couvertures et tapis en laine.

III.— PRODUCTIONS DIVERSES

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries *	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson *		
				Azote primaire	Azote dans les engrais fins		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) *	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
(milliers de tonnes)				(millions de pièces)				(milliers de tonnes)												
1936-1938 Moy. .	250 ¹	117 ²	154 ²				15,5 ¹					17,5	17,2	121	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1952 Moyenne .	343	136	145	15,8	14,7	7,3	18,3	3,1	169	11,4		25,0	16,0	147	19,0	12,4	19,8	4.114	3,6	33,0
1953 Moyenne .	386	125	163	15,2	13,8	7,7	20,1	3,3	172	12,0		31,9	16,4	158	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1953 Mai	495	114	154	16,3	14,8	0,5	17,4	2,5	166	11,6		—	12,6	153	17,5	14,3	17,6	4.066	3,6	24,1
Juin	467	124	182	15,6	14,0	1,5	20,1	3,5	220	13,5		—	15,7	131	19,7	14,2	29,4	5.607	3,7	29,9
Juillet ...	433	109	180	14,9	13,5	2,9	15,0	2,6	237	14,8		—	16,0	96	24,8	14,1	12,3	4.050	3,4	27,1
Août	442	114	188	15,4	14,1	4,8	18,0	2,9	228	13,2		—	15,7	52	20,7	14,0	10,3	4.315	3,4	26,0
Septembre .	435	131	202	14,3	12,8	9,3	21,5	3,7	241	13,6		5,8	14,5	32	20,4	11,3	23,6	3.612	3,4	35,0
Octobre .	447	136	203	16,3	14,9	6,8	21,8	3,9	240	14,0		169,1	28,2	132	19,1	12,3	28,8	5.316	3,1	31,6
Novembre .	355	124	190	17,3	16,4	7,6	20,3	3,7	174	12,9		174,3	30,8	247	22,1	10,9	29,1	4.949	3,5	35,6
Décembre .	349	132	147	18,0	16,8	13,3	21,6	3,6	152	12,3		33,0	16,4	253	18,9	12,5	20,2	5.432	3,4	31,4
1954 Janvier ...	256	119	92	18,0	15,7	12,4	19,7	3,8	121	9,4		—	11,3	231	20,7	9,9	15,5	5.031	2,8	35,2
Février .	181	113	72	15,8	14,1	13,4	20,5	3,8	92	7,8		—	11,5	205	18,5	9,2	17,4	5.113	3,5	30,1
Mars	375	141	129	19,3	17,8	17,2	23,9	4,3	114	10,0		—	13,4	179	18,1	13,0	29,4	5.663	5,6	50,1
Avril	392	124	171	18,6	16,8	7,3	22,3	3,7	144	12,8		—	13,6	169	18,4	15,0	12,3	5.171	3,3	35,3
Mai	427	p125	p178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4		—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415			18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	p218	p13,9		—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet ...	p430											—	11,8	99	25,9	14,3	19,6			

¹ Moyenne 1938.

² Moyenne 1937-1938-1939.

³ Fin de mois.

⁴ Quantités de matières premières déclarés (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

⁵ Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenbergh; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production ¹				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1952 Moyenne	30,9	394	364	789	16,7	9,9	796
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1953 Avril	32,4	363	377	772	18,8	0,7	790
Mai	26,2	349	363	738	24,2	2,8	760
Juin	29,6	366	373	769	28,2	9,8	787
Juillet	26,9	337	334	698	33,5	10,8	721
Août	28,8	370	360	759	24,2	16,3	767
Septembre	31,8	403	396	831	19,8	39,3	811
Octobre	35,9	445	424	904	18,4	36,3	887
Novembre	34,3	443	416	893	9,6	32,1	871
Décembre	37,7	488	428	955	8,9	44,7	919
1954 Janvier	41,3	488	431	960	8,6	45,9	922
Février	36,9	441	390	868	7,1	34,2	841
Mars	40,6	454	422	916	11,9	22,1	906
Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221.

¹ Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages (6)	Total de gaz produit en Belgique (7)=(1)+(2)+(8)+(4)+(5)+(9)	Imports (8)	Exports (9)	Solde : imports moins exports (10)=(8)-(9)	Total de gaz disponible en Belgique (11)=(7)+(10)
	Régies et associations de communes (1)	Sociétés privées (2)	Régies (3)	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique (4)	Production destinée aux fournitures industrielles (5)						
1952 Moyenne	0,05	1,06	5,60	57	77	7,05	148	0,21	1,98	-1,76	146
1953 Moyenne	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1953 Mars	0,03	1,01	6,03	62	81	9,31	159	0,66	1,91	-1,25	158
Avril	0,04	0,98	5,34	53	79	9,34	148	0,43	1,74	-1,31	147
Mai	0,05	1,13	5,37	55	78	8,81	148	0,48	1,58	-1,10	147
Juin	0,05	1,09	5,17	53	76	9,62	145	0,59	1,53	-0,94	144
Juillet	0,06	1,19	4,54	52	68	9,39	135	0,43	1,53	-1,10	134
Août	0,06	1,18	4,36	55	70	8,58	139	0,45	1,53	-1,07	138
Septembre	0,05	1,14	4,64	57	70	8,90	142	0,53	3,11	-2,58	140
Octobre	0,05	1,05	4,92	61	76	8,36	152	0,04	4,10	-4,06	148
Novembre	0,04	0,96	5,08	60	75	8,20	149	0,03	3,60	-3,57	146
Décembre	0,04	0,98	5,33	62	79	8,52	155	0,03	3,61	-3,58	152
1954 Janvier	0,04	1,05	4,95	72	80	8,87	167	0,03	3,58	-3,54	163
Février	0,04	2,30	5,60	66	73	8,87	156	0,03	3,54	-3,51	153
Mars	0,04	1,01	5,35	65	83	8,70	163	0,05	3,45	-3,40	160
Avril	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,22	154

¹ La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0o C., 760 mm. Hg.

d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins					Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers	Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements		
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Juin	369	419	481	538	552	619	361	402	228	243	497	551	363	388
Juillet	466	496	525	558	680	726	409	434	229	235	536	586	385	397
Août	369	346	471	507	616	688	397	423	223	227	528	557	363	375
Septembre	502	447	611	605	681	672	410	396	233	233	532	562	542	546
Octobre	612	558	565	585	660	715	404	411	250	241	563	600	554	542
Novembre	487	498	513	507	799	920	411	392	220	221	545	565	444	465
Décembre	545	521	585	579	1.027	1.087	485	493	256	248	658	710	496	472
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Janvier	476	445	540	546	590	576	411	447	227	220	577	650	552	623
Février	350	386	532	537	545	550	406	420	217	217	538	610	423	456
Mars	472	476	605	629	624	644	399	402	239	244	569	618	551	588
Avril	499	521	609	641	667	683	406	415	236	240	560	625	504	549
Mai	486	499	570	599	659	655	403	403	229	229	551	620	449	471
Juin	419	435	538	537	619	642	402	410	243	243	551	620	388	471

* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 56².

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1952 Moyenne	274	585	110	969	955	14	99
1953 Moyenne	286	560	87	933	935	— 2	100
1952 Novembre	239	577	107	923	903	20	98
Décembre	265	600	115	980	919	61	94
1953 Janvier	280	538	97	915	992	— 77	108
Février	239	503	90	832	931	— 99	112
Mars	272	613	88	973	967	5	99
Avril	284	568	87	939	945	— 6	101
Mai	295	535	83	913	930	— 17	102
Juin	279	581	84	944	951	— 7	101
Juillet	355	532	82	969	951	18	98
Août	343	512	85	940	924	16	98
Septembre	303	570	82	955	923	32	97
Octobre	269	621	86	976	952	24	98
Novembre	250	578	86	914	905	9	99
Décembre	263	572	89	924	850	74	92
1954 Janvier				897	979	— 82	109

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie ¹

c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70²

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)					(millions)		(milliers)	(millions)			
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1952 Moyenne	297	99	57	354	19,1	629	5.501	203	209	94	506
1953 Moyenne	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1953 Avril	276	93	54	330	18,9	630	5.225	181	198	105	484
Mai	262	86	53	315	19,4	658	4.929	164	191	106	460
Juin	285	93	57	342	18,1	621	5.343	171	216	124	511
Juillet	253	84	55	308	17,4	678	4.825	150	204	113	466
Août	272	96	43	315	17,8	673	4.733	160	169	94	423
Septembre	282	97	56	338	19,1	628	5.258	173	210	107	489
Octobre	313	99	58	371	19,2	608	5.892	196	215	105	517
Novembre	286	100	57	343	19,1	600	5.557	181	208	103	493
Décembre	267	103	62	329	19,6	618	5.216	162	206	120	488
1954 Janvier	237	98	52	289	p19,1	p603	4.592	144	193	92	430
Février	244	103	60	304	p17,8	p548	4.853	163	207	114	484
Mars	276	99	59	335	p19,6	p616	5.215	168	207	93	468
Avril	248	83	51	299	p20,0	p642	4.582	146	189	76	411
Mai	243	81	53	296	p19,2	p625	4.617	147	191	83	422
Juin	262	89	53	315	p19,2	p643	4.961	157	213	76	445

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Non compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic ¹

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Com-bustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits des carrières sables, silix, et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
	(millions)											
1938 Moyenne ² ...	458	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1952 Moyenne	506	5.501	229	2.072	661	721	445	640	29	228	81	395
1953 Moyenne	477	5.150	226	2.080	629	595	417	549	24	224	72	334
1953 Janvier	456	4.843	124	2.172	659	647	326	298	18	203	81	315
Février	426	4.556	115	1.949	627	587	314	374	20	204	71	295
Mars	507	5.428	162	2.038	700	665	465	631	26	298	81	362
Avril	484	5.225	124	2.011	686	653	463	665	25	172	73	353
Mai	460	4.929	105	1.899	625	582	465	641	21	176	68	347
Juin	511	5.343	102	2.029	727	667	477	677	19	211	72	362
Juillet	466	4.825	124	1.945	661	534	417	551	17	217	63	296
Août	423	4.733	114	2.082	447	493	403	565	49	216	65	299
Septembre ...	489	5.258	151	2.150	623	542	434	643	41	253	74	347
Octobre	517	5.890	685	2.190	635	597	469	625	18	231	75	365
Novembre ...	493	5.557	664	2.232	587	562	392	482	17	231	68	322
Décembre ...	488	5.216	247	2.267	571	613	378	437	21	282	78	321
1954 Janvier	430	4.592										
Février	484	4.853										
Mars	468	5.215										

¹ Non compris les transports militaires.
² Y compris le Nord-Belge.

B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Com-bustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits des carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux
												T.-km. transportés
												(milliers)
1938 Moyenne ² ...	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1952 Moyenne	3.356	130	1.679	17	218	293	521	7	120	33	338	2.608
1953 Moyenne	2.994	119	1.551	14	172	273	440	6	106	29	284	2.019
1953 Janvier	2.848	40	1.750	15	200	205	230	2	103	28	275	1.286
Février	2.654	37	1.560	11	183	199	279	2	102	28	253	1.294
Mars	3.208	35	1.666	15	200	320	495	2	141	29	305	1.867
Avril	3.131	31	1.610	15	198	312	539	2	87	34	303	1.784
Mai	2.898	30	1.446	13	172	304	523	2	88	30	290	1.605
Juin	3.033	30	1.497	12	181	320	551	2	104	29	307	1.805
Juillet	2.624	35	1.341	12	132	266	444	3	117	25	249	1.476
Août	2.810	36	1.429	12	152	277	472	32	108	27	265	1.512
Septembre ...	3.003	79	1.496	11	152	286	527	19	109	32	292	1.997
Octobre	3.534	511	1.597	12	166	293	500	2	108	34	311	4.319
Novembre ...	3.298	490	1.598	17	162	259	374	2	99	22	275	3.769
Décembre ...	2.890	73	1.627	24	165	239	346	2	107	28	279	1.509
1954 Janvier												970
Février												940
Mars												1.158

¹ Non compris les transports militaires.
² Non compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.B.

(millions de francs)

Rubriques	1954 8 juillet	1954 15 juillet	1954 22 juillet	1954 29 juillet	1954 5 août	1954 12 août	1954 19 août	1954 26 août
ACTIF								
Encaisse en or	38.265	38.265	38.270	38.270	38.170	37.607	37.664	37.777
Avoirs sur l'étranger	441	3.956	4.036	3.815	3.853	3.870	3.486	3.327
Devises étrangères et or à recevoir	1.496	—	—	—	—	—	—	—
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	12.760	8.925	8.925	8.925	8.887	8.887	8.478	8.478
b) pays membres de l'U.E.P.	547	287	195	167	228	754	791	753
c) autres pays	375	375	323	349	346	346	343	358
Débiteurs pour change et or, à terme	114	114	129	128	29	29	29	29
Effets commerciaux sur la Belgique	8.483	9.040	10.761	10.215	10.211	9.735	8.512	7.891
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P.	107	109	132	66	49	63	13	—
Avances sur fonds publics	854	940	672	520	859	703	682	572
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	8.060	7.425	5.285	6.315	6.925	7.470	8.075	8.710
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	382	616	1.015	1.260	910	339	189	19
c) autres effets publics belges	180	210	236	231	199	185	185	150
Monnaies divisionnaires et d'appoint	254	244	233	241	240	262	278	295
Avoirs à l'Office { Compte A	1	2	2	2	2	2	1	2
des Chèq. Post. { Compte B	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.791	1.791	1.791	1.792	1.792	1.792	1.792	1.792
Immeubles, matériel et mobilier	967	967	967	967	967	967	967	967
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	738	738	738	738	738	738	738	738
Divers	662	638	607	602	601	647	684	696
	111.137	109.302	108.977	109.263	109.666	109.056	107.567	107.214
PASSIF								
Billets en circulation	101.170	101.104	100.802	100.951	102.099	101.109	100.424	100.140
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire	5	6	4	2	2	4	2	3
Comptes Accord de Co- opération Economique .	114	114	114	114	114	114	113	125
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	1.222	1.223	1.232	1.219	1.212	1.248	1.259	1.264
Comptes courants divers	1.257	1.693	1.449	1.906	1.299	1.614	1.517	1.496
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	1.221	679	837	906	931	1.005	295	282
Autres pays { a)	282	295	297	274	214	224	210	221
b)	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des engagements à vue	105.271	105.114	104.735	105.372	105.871	105.318	103.820	103.531
Provision spéciale pour avances U.E.P. :								
a) comptes spéciaux	1.054	852	851	632	632	480	480	346
b) trésor public — accord U.E.P.	1.747	—	—	—	—	—	—	—
Devises étrangères et or à livrer	178	241	281	145	32	68	69	131
Caisse de Pensions du Personnel	737	738	738	738	738	738	738	738
Divers	358	365	580	584	601	660	668	676
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392
	111.137	109.302	108.977	109.263	109.666	109.056	107.567	107.214

1 Voir commentaire à la page 85.

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1953 30 novembre	1953 31 décembre	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin
ACTIF								
Encaisse or	4.024	4.297	4.449	4.746	4.897	5.042	5.401	5.849
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	5.970	5.781	5.919	5.939	5.518	5.412	5.101	4.648
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	327	219	239	315	90	976	2	2
Certificats du Trésor belge	1.191	1.213	1.239	1.258	1.262	1.245	1.895	1.791
Autres avoirs	825	1.232	1.080	1.192	1.162	1.936	1.880	1.607
Avoirs en autres monnaies	84	53	191	53	31	59	54	71
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	5	29	39	49	49	59	61	52
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	29	16	12	17	9	13	58	73
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	2	2	15	14	43	32	57	24
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge	125	100	50	50	50	50	50	50
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	103	103	408	408	406	414	414	414
Immeubles, matériel et mobilier	82	85	87	90	99	104	88	94
Divers	193	10	18	24	74	51	59	70
	17.346	17.576	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176

PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.215	4.458	4.454	4.416	4.377	4.387	4.422	4.691
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	1.506	3.692	4.355	4.121	4.242	4.439	4.886	4.990
Ruanda-Urundi	796	867	790	774	767	750	734	717
Comptes courants divers	6.797	4.380	4.534	4.775	4.571	4.420	3.655	3.252
Valeurs à payer	186	83	106	292	127	136	152	151
<i>Total des engagements à vue</i>	13.500	13.480	14.239	14.378	14.084	14.126	13.849	13.801
Engagements en francs belges :								
A vue	562	1.056	1.032	938	580	2.413	666	300
A terme	1.197	1.115	1.045	1.030	1.300	1.258	3.075	3.105
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	1.394	1.277	1.234	1.625	1.573	1.457	1.334	1.299
En autres monnaies	10	26	11	11	15	8	12	24
Monnaies étrangères et or à livrer	209	344	300	249	212	188	200	212
Divers	324	128	166	210	212	229	230	245
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	—	—	—	—	—	—	40	40
	17.346	17.576	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176

STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES ¹

85⁴

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge								Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges	
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge		P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratratiques *	Stock de monnaie scripturale			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = $\frac{(3)}{(8)}$	(10)	
1952 Juin	5.605	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.552 ²
1953 Avril	5.489	97.908	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
Mai	5.490	97.802	101.930	570	20.154	49.469	70.193	172.123	59,2	7.464
Juin	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790
Juillet	5.564	100.846	105.064	523	20.605	48.982	70.110	175.174	60,0	7.510
Août	5.601	100.504	104.803	480	20.500	49.146	70.126	174.929	59,9	7.620
Septembre ...	5.631	100.072	104.379	509	21.421	50.387	72.317	176.696	59,1	7.848
Octobre	5.619	99.896	104.191	517	20.369	49.484	70.370	174.561	59,7	7.916
Novembre ...	5.606	99.626	103.869	568	20.641	50.373	71.582	175.451	59,2	7.763
Décembre ...	5.623	101.592	105.924	625	21.403	51.426	73.454	179.378	59,1	7.733
1954 Janvier	5.617	100.330	104.604	594	20.724	50.920	72.238	176.842	59,2	7.867
Février	5.621	99.346	103.600	881	20.142	50.717	71.740	175.340	59,1	8.032
Mars	5.575	98.813	102.941	489	21.229	50.528	72.246	175.187	58,8	8.429
Avril	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007
Mai	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394
Juin	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673

* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

¹ Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 383 et suivantes.

² Le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a provoqué certains transferts qui affectent la colonne : « Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges ».

En effet, parmi ceux-ci figuraient antérieurement les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises.

Une partie de ces comptes ont été absorbés lors des opérations de reprise d'actifs et de passifs par la nouvelle Banque Centrale; les sièges africains ont converti le solde en francs congolais. La diminution sensible des avoirs de l'étranger provient essentiellement de ces mouvements importants plus apparents que réels.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

85⁵

Mois	Comptes Chèques postaux ¹	Mois	Dépôts à vue dans les banques
1953 Avril	3,96	1953 Avril	1,72
Mai	4,27	Mai	1,64
Juin	3,64	Juin	1,77
Juillet	4,02	Juillet	1,83
Août	3,84	Août	1,61
Septembre	3,35	Septembre	1,59
Octobre	3,75	Octobre	1,80
Novembre	3,83	Novembre	1,59
Décembre	3,91	Décembre	1,86
1954 Janvier	4,07	1954 Janvier	1,66
Février	3,75	Février	1,78
Mars	3,65	Mars	1,86
Avril	4,04	Avril	1,78
Mai	3,92	Mai	1,71
Juin	3,91	Juin	1,84

¹ Voir tableau n° 86.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE
(milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1954 7 janvier	1954 4 février	1954 4 mars	1954 8 avril	1954 6 mai	1954 10 juin	1954 8 juillet	1954 5 août
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	16	19	22	25	29	32	35	39
Monnaies divisionnaires	7	8	8	8	8	8	8	8
Comptes courants postaux	33	24	25	26	29	31	28	28
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	17	25	41	43	69	66	44	50
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	195	195	195	195	195	195	195	195
Avances spéciales à l'Etat ⁵	208	212	211	196	167	197	178	170
Portefeuille d'escompte	971	923	932	1.045	1.008	937	1.063	1.042
<i>Effets escomptés sur la France</i>	558	535	557	661	606	555	649	579
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,8	0,8	0,8	0,2	0,8	0,2	0,2	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	61	57	48	85	29	23	15	8
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	352	331	327	349	373	359	399	455
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	267	263	243	211	220	239	245	266
Avances à 30 jours sur effets publics	17	16	15	11	18	20	18	20
Avances sur titres	8	8	8	8	9	9	9	9
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	30	35	35	16	27	21	19	33
Divers	50	50	51	46	47	49	46	47
Total ...	2.500	2.459	2.467	2.511	2.507	2.485	2.569	2.588

PASSIF								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.295	2.276	2.297	2.340	2.329	2.304	2.386	2.397
Comptes courants créditeurs	142	117	115	109	111	114	115	121
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i>	0,6	0,6	0,6	0,1	0,1	1	3	0,3
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i>	78	60	58	53	54	54	52	59
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i>	64	56	57	56	57	59	60	62
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	62	66	54	62	67	67	68	70
Total	2.500	2.459	2.467	2.511	2.507	2.485	2.569	2.588

¹ Convention du 27 juin 1949.

² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁴ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

⁵ Convention au 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.

⁶ Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁷ Décret du 17 juin 1938.

⁸ Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND
(millions de £)
86²

Rubriques	1954 6 janvier	1954 10 février	1954 10 mars	1954 7 avril	1954 5 mai	1954 9 juin	1954 7 juillet	1954 4 août
-----------	-------------------	--------------------	-----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------

Département d'émission
ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.611	1.561	1.561	1.611	1.611	1.660	1.660	1.735
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	2	2	2	2	2	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.592	1.543	1.562	1.592	1.613	1.637	1.662	1.717
Au département bancaire	33	32	13	33	12	38	13	33
	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750

Département bancaire
ACTIF

Fonds publics	333	316	334	319	353	322	349	329
Autres titres :								
Escomptes et avances	10	18	15	14	10	9	7	6
Titres	16	23	18	14	14	14	14	14
Billets	34	32	14	33	12	38	14	34
Monnaies	2	2	2	3	2	2	2	2
	395	391	383	383	391	385	386	385

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	3	3	3	3	3	4	4
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes)	12	16	17	13	15	15	18	15
Trésor, compte spécial	7	5	5	1	13	5	9	10
Autres dépôts :								
Banquiers	288	287	278	287	276	279	274	274
Autres comptes	70	65	65	64	69	68	66	67
	395	391	383	383	391	385	386	385

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1954 6 janvier	1954 10 février	1954 10 mars	1954 7 avril	1954 5 mai	1954 9 juin	1954 7 juillet	1954 4 août
ACTIF								
Certificats-or	20.458	20.384	20.399	20.399	20.412	20.382	20.387	20.367
Fonds de rachat des billets des F.R.	897	887	876	879	871	856	858	851
Total des réserves de certificats-or	21.350	21.271	21.275	21.278	21.283	21.238	21.245	21.218
Billets F. R. d'autres banques	—	—	—	—	—	—	—	119
Autres encaisses	383	450	426	405	381	351	329	383
Escompte et avances	170	440	411	177	140	177	84	170
Prêts à l'économie privée	2	2	2	2	1	1	1	1
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	2.596	2.085	1.961	1.911	1.911	2.266	2.316	1.604
Certificats	5.817	5.816	6.051	6.051	6.051	6.600	6.600	6.600
Billets	13.264	13.264	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029
Obligations	3.641	3.641	3.641	3.641	3.641	3.093	3.092	3.092
Total acheté directement	25.318	24.806	24.682	24.632	24.632	24.988	25.037	24.325
Détenus en vertu d'une convention de rachat	66	57	—	—	—	—	—	—
Total des fonds publics	25.384	24.863	24.682	24.632	24.632	24.988	25.037	24.325
Total des prêts et des fonds publics	25.556	25.305	25.095	24.811	24.773	25.165	25.122	24.496
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Billets F.R. d'autres banques	232	168	172	140	145	135	134	—
Moyens de trésorerie non encaissés	4.015	3.499	3.516	3.356	3.531	3.459	3.429	3.418
Immeubles	52	53	53	53	54	53	54	54
Autres avoirs	160	205	154	152	187	194	101	132
Total actif ...	51.748	50.951	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820
PASSIF								
Billets de la Federal Reserve	26.406	25.772	25.683	25.540	25.482	25.541	25.801	25.554
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	20.183	19.654	19.640	19.272	19.207	20.032	19.406	18.733
Trésor américain — compte général ...	222	638	448	570	617	250	300	677
Etrangers	440	473	487	491	601	563	571	525
Autres	397	338	346	371	328	201	380	428
Total dépôts	21.242	21.103	20.921	20.704	20.753	21.046	20.657	20.363
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.051	2.989	2.974	2.810	3.030	2.885	2.815	2.809
Autres engagements et dividendes courus	17	17	16	18	18	21	13	14
Total passif ...	50.716	49.881	49.594	49.072	49.283	49.493	49.286	48.740
COMPTES DE CAPITAL								
Capital libéré	266	269	270	270	271	272	273	273
Surplus (section 7)	625	625	625	625	625	625	625	625
Surplus (section 13b)	27	27	27	28	28	27	28	28
Autres comptes de capital	114	149	175	200	147	178	202	153
Total du passif et comptes de capital ...	51.748	50.951	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	25	14	9	14	16	16	12	8
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	4	3	3	3	3	2	3	2
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	44,8 %	45,4 %	45,7 %	46,0 %	46,0 %	45,6 %	45,7 %	46,2 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

NEDERLANDSCHE BANK

86⁴

(millions de florins)

Rubriques	1954 4 janvier	1954 8 février	1954 8 mars	1954 5 avril	1954 10 mai	1954 8 juin	1954 5 juillet	1954 9 août
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	517	517	517	517	509	441	293	270
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts)	34	31	35	31	40	30	30	45
<i>sur titres, etc.</i> ²	32	28	33	30	38	29	30	44
<i>sur produits et cédules</i>	2	3	2	1	2	1	—	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi ban- caire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	700	700	700	400	400	400	400	400
Lingots et monnaies	2.808	2.995	2.936	2.936	2.938	2.939	2.964	3.032
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	2.792	2.981	2.924	2.924	2.924	2.924	2.948	3.015
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	16	14	12	12	14	15	16	17
Créances et titres libellés en monnaies étrangères	1.611	1.514	1.543	1.496	1.586	1.679	1.755	1.678
Moyens de paiement étrangers	1	1	1	1	1	1	1	1
Créances en florins résultant d'accords de paiement	239	197	199	187	206	238	214	200
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de pré- vision	175	175	174	174	182	183	184	185
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	37	39	42	44	25	26	27	30
	6.123	6.170	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842

PASSIF

Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	23	23	23	23	25	25	25	25
Réserves spéciales	95	95	95	95	101	101	101	101
Fonds de pension	35	35	35	36	40	40	40	40
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation (émissions ancien.)	31	30	30	30	30	29	29	29
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.316	3.201	3.242	3.301	3.262	3.309	3.363	3.343
Accréditifs en circulation	—	—	5	—	—	—	—	—
Comptes courants	2.477	2.635	2.545	2.156	2.272	2.230	2.129	2.093
<i>Trésor public</i>	954	936	1.074	580	696	726	569	591
<i>Trésor public, compte spécial</i>	1.002	1.002	1.027	1.027	863	797	814	821
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	263	420	186	805	432	503	521	531
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	89	85	93	76	108	68	81	53
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	17	21	23	23	24	24	26	25
<i>Autres engagements</i>	152	171	142	145	149	112	118	72
Engagements libellés en monnaies étrang.	77	78	100	82	114	157	133	149
Comptes divers	48	52	52	43	23	26	28	41
	6.123	6.170	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842

¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directe-
ment par la Banque)

² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 —
Staatsblad, n^o 99)

N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de
paiement et placés en bons du Trésor
néerlandais

Billets d'Etat mis en circulation par la
Banque pour compte de l'Etat

—	—	—	—	—	—	—	—	—
24	24	24	24	24	24	24	24	21
22	128	40	34	32	32	30	27	
151	147	147	148	150	152	152	154	

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86⁵

Rubriques	1953 31 décembre	1954 30 janvier	1954 27 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin	1954 31 juillet
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	481	481	481	481	481	481	482	482
Surplus de valeur d'or	649	648	647	647	648	649	650	649
Fonds publics étrangers *	424	462	477	459	445	460	477	603
Effets sur l'étranger *	68	65	56	63	73	73	63	69
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	999	988	885	806	838	833	816	658
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.786	2.284	2.342	2.299	2.331	2.300	2.405	2.530
Effets payables en Suède *	45	45	45	46	46	41	14	14
Prêts nantis *	207	202	231	206	263	297	279	24
Avances en comptes courants *	105	45	131	132	163	187	140	18
Prêts sur ventes à tempérament	58	58	58	58	58	57	56	56
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	6	10	11	14	13	15	15	17
Chèques et effets bancaires	23	4	9	6	6	4	56	8
Autres valeurs actives intérieures	60	49	49	48	10	9	9	9
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.539	5.964	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765
PASSIF								
Billets en circulation ¹	4.835	4.610	4.584	4.459	4.575	4.433	4.593	4.463
Effets bancaires	2	2	1	2	1	1	6	1
Dépôts en comptes chèques :	545	282	388	330	354	538	416	221
Institutions officielles	363	177	357	309	321	514	376	100
Banques commerciales	180	103	29	19	30	21	38	119
Autres déposants	2	2	2	2	3	3	2	2
Dépôts à 45 jours de préavis au moins ²	208	115	119	120	121	121	121	121
Comptes d'ajustement de change	235	235	236	236	236	301	301	301
Autres engagements	95	21	25	49	19	23	37	42
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1953	—	80	80	80	80	—	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	88	88	86	86	86	86	85	85
Total ...	6.539	5.964	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi no 704 du 11 décembre 1953 était de 5.100 millions de kr. Depuis la loi no 326 du 4 juin 1954 le montant maximum a été porté à 5.500 millions de kr.

² Depuis le 30 janvier 1954 ce compte s'intitule : Dépôts.

BANCA D'ITALIA
(milliards de lires)
86⁶

Rubriques	1953 30 novembre	1953 31 décembre	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	10	10	11	11	11	11	10	10
Portefeuille d'escompte	235	264	255	257	245	244	243	247
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	85	116	72	94	86	99	87	103
Disponibilités en devises à l'étranger	61	63	65	63	65	67	69	71
Titres émis ou garantis par l'Etat	30	30	30	31	31	30	30	30
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	683	685	698	686	682	677	671	675
Créances diverses	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte-courant du Trésor ²	—	14	4	—	—	—	17	—
Placements en titres pour le compte du Trésor	231	253	258	258	260	260	260	260
Services divers pour le compte de l'Etat	14	20	22	20	21	17	18	21
Dépenses diverses	19	23	1	2	3	4	5	14
Total de l'actif ...	1.943	2.053	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006
PASSIF								
Billets en circulation	1.317	1.449	1.376	1.339	1.332	1.343	1.348	1.341
Chèques et autres dettes à vue	14	20	14	13	16	13	14	14
Comptes courants à vue	39	52	43	38	49	41	45	56
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	427	390	433	416	406	421	438	435
Créditeurs divers	101	110	108	110	115	112	112	109
Comptes courant du Trésor public :								
ordinaire	5	—	—	54	25	14	—	6
spécial	6	—	—	6	6	6	—	6
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	12	7	14	17	24	27	21	22
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	20	23	1	2	4	4	5	15
Total du passif et du patrimoine ...	1.943	2.053	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	2.572	2.664	2.763	2.728	2.656	2.510	2.569	2.643
Escomptes effectués	84	131	38	23	88	111	43	30
Avances effectuées	198	388	200	286	257	289	224	292
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	4.007	4.646	4.376	4.564	4.238	4.319	4.026	4.427
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	—	6	—	7	7	6	6	6
² Solde du fonds spécial	—	6	6	—	—	—	6	—

BANK DEUTSCHER LÄNDER

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1954 7 janvier	1954 6 février	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 4 juin	1954 7 juillet	1954 7 août
ACTIF								
Or	1.368	1.505	1.598	1.648	1.738	1.707	1.754	2.048
Avoirs auprès de banques étrangères	6.608	6.814	7.051	7.328	7.370	7.505	7.674	7.692
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	425	451	387	377	469	479	479	519
Avoirs résultant des transactions avec l'étranger	—	—	—	—	—	—	—	—
Avoirs en comptes chèques postaux	78	50	50	68	63	59	72	58
Effets sur l'intérieur	1.690	1.255	1.309	1.221	1.027	1.014	1.051	940
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	39	14	38	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires allemandes	99	111	109	105	93	88	93	88
Prêts sur créances de compensation	80	66	87	42	40	48	25	8
Avances et crédits à court terme	183	182	156	143	163	148	96	175
Titres	67	63	61	53	24	22	38	47
Créances sur les pouvoirs publics	2.965	2.529	2.368	2.556	2.548	2.502	2.255	2.473
a) créances de compensation	2.343	1.907	1.746	1.936	1.926	1.880	1.633	1.851
b) titres d'obligation	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	183	183	183	183	183	183	183	183
Autres valeurs actives	175	171	179	214	227	227	240	252
	13.960	13.394	13.571	13.935	13.945	13.982	13.960	14.483

PASSIF

Billets en circulation	10.956	10.720	10.995	10.897	11.087	11.340	11.050	11.139
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	651	481	414	761	601	444	749	1.070
b) des Administrations de l'Etat : ...	465	322	312	344	404	381	361	379
comptes de contre-valeur de l'Etat ...	284	305	293	321	381	358	337	357
autres avoirs	181	17	19	23	23	23	24	22
c) administrations alliées	579	552	547	540	538	537	525	511
d) autres	190	161	159	265	203	195	143	247
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	282	332	308	292	343	324	362	337
Autres valeurs passives	547	536	546	546	447	439	448	478
a) provisions	204	174	174	174	219	219	193	193
b) autres	343	362	372	372	228	220	255	285
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	190	190	190	190	222	222	222	222
	13.960	13.394	13.571	13.935	13.945	13.982	13.960	14.483

BANQUE NATIONALE SUISSE
86⁸
(millions de francs suisses)

Rubriques	1954 7 janvier	1954 6 février	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 5 juin	1954 7 juillet	1954 7 août
ACTIF								
Encaisse or	6.086	6.084	6.131	6.131	6.009	6.047	6.155	6.198
Disponibilité à l'étranger	522	535	492	498	509	497	521	504
<i>pouvant servir de couverture</i>	522	535	492	498	509	497	521	504
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	202	200	170	125	125	81	82	82
<i>Effets de change</i>	188	200	170	125	125	81	82	82
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	14	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement	28	15	15	19	27	24	28	23
<i>dénonçables à 10 jours</i>	28	15	15	19	27	24	28	—
<i>autres avances sur nantissement</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Titres	35	36	36	36	36	47	49	49
<i>pouvant servir de couverture</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	49
Correspondants en Suisse	12	8	8	12	12	20	11	11
Autres postes de l'actif	29	19	22	22	22	23	23	27
Total ...	6.914	6.897	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894

PASSIF

Fonds propres	46	46	46	46	46	46	46	46
Billets en circulation	5.047	4.800	4.836	4.836	4.840	4.847	4.880	4.874
Engagements à vue	1.654	1.894	1.836	1.810	1.702	1.691	1.784	1.818
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	—	—	—	—	—	—	—	1.404
<i>Autres engagements à vue</i>	—	—	—	—	—	—	—	414
Autres postes du passif	167	157	156	151	152	155	159	156
Total ...	6.914	6.897	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION
86⁹
(au 31 juillet 1954)
(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	20 mai 1954	3,—	Grèce	1 janvier 1954	10,—
Autriche	3 juin 1954	3,50	Irlande	25 mars 1952	3,50
Belgique	29 octobre 1953	2,75 ¹	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	28 juin 1954	5,50	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	1 juillet 1954	3,75	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	16 avril 1954	1,50	Suède	20 novemb. 1953	2,75
Finlande	16 décemb. 1951	5,75	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
France	4 février 1954	3,25	Turquie	26 février 1951	3,—
Grande-Bretagne	13 mai 1954	3,—	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS *

88²

1^{er} juillet 1950 au 30 juin 1954 ¹

(millions d'unités de compte)

Pays membre et zone monétaire associée	Position brute. Total des excédents (+) et total des déficits (-) bilatéraux		Position cumulative nette. Excédent (+) ou déficit (-)	Utilisation nette des ressources existantes par (-) ou sur (+) les autres membres	Ressources spéciales et soldes initiaux créditeurs (+) ou débiteurs (-) Montant utilisé	Ajustements au titre des intérêts payés (-) ou versés (+) et arrangements spéciaux au 1 ^{er} juillet 1952 ²	Quota disponible	Utilisation des quotas. Montant utilisé (h + i = g)		
								Total Déficit (-) ou excédent (+) comptable cumulatif g=(b+c+d+e)	Dont ³	
									Prêt reçu (-) ou accordé (+) par le pays membre	Or versé (-) ou reçu (+) par le pays membre
	a	b	c	d	e	f	g	h	i	
Allemagne	+ 2.168,6	- 1.087,9	+ 1.080,7	+ 11,9	-	+ 15,0	500	+ 1.107,6	+ 603,8	+ 503,8
Autriche	+ 299,5	- 294,5	+ 5,0	-	+ 125,0	+ 1,5	70	+ 131,6	+ 72,8	+ 58,8
Belgique-Luxembourg	+ 1.404,2	- 746,7	+ 657,6	+ 15,8	- 29,4	- 322,9	360 ⁴	+ 362,0	+ 217,0	+ 145,0
						+ 20,0				
Danemark	+ 509,2	- 641,0	- 131,7	- 5,0	-	+ 3,9	195	- 140,6	- 97,6	- 43,0
France	+ 847,6	- 1.820,9	- 973,2	+ 12,9	+ 89,0	- 18,1	520	- 889,4	- 312,0	- 577,4
Grèce	+ 67,3	- 358,8	- 291,5	+ 1,1	+ 267,7	+ 0,0	45 ⁴	- 22,6	-	- 22,6
Islande	+ 4,2	- 26,5	- 22,3	-	+ 15,2	+ 0,1	15	- 7,3	- 5,6	- 1,7
Italie	+ 672,0	- 939,9	- 267,9	+ 42,5	-	+ 2,1	205	- 202,8	- 122,3	- 80,5
Norvège	+ 426,2	- 605,4	- 179,3	+ 0,4	+ 60,0	- 3,6	200	- 122,4	- 89,2	- 33,2
Pays-Bas	+ 1.258,4	- 954,0	+ 304,4	-	+ 30,0	+ 8,0	355	+ 342,4	+ 206,7	+ 135,7
Portugal	+ 233,4	- 188,6	+ 44,8	-	-	- 3,0	70	+ 45,2	+ 29,6	+ 15,6
						+ 3,4				
Royaume-Uni	+ 2.476,7	- 2.870,9	- 394,1	- 93,1	- 150,0	- 36,7	1.060	- 674,0	- 485,4	- 188,6
Suède	+ 761,4	- 617,2	+ 144,2	+ 15,4	- 9,6	+ 7,4	260	+ 157,4	+ 104,7	+ 52,7
Suisse	+ 739,8	- 413,6	+ 326,2	-	-	+ 9,4	250	+ 312,7	+ 181,4	+ 131,4
Turquie	+ 252,2	- 555,1	- 302,9	- 1,9	+ 93,9	- 4,8	50	+ 22,9 ⁵	-	+ 22,9 ⁵
								- 215,7	- 30,0	- 185,7
Total...	+ 12.120,9	- 2.562,9	+ 2.562,9	+ 100,0	+ 680,8	+ 87,7		+ 2.841,7	+ 1.415,9	+ 1.065,8
					- 189,0	- 393,0		- 2.295,3	- 1.142,1	- 1.153,2

¹ La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

² Intérêts reçus (+) ou versés (-) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (- 322,9 et - 3,0 respectivement) effectués au 1^{er} juillet 1952, conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952. Les deux versements de 10 millions d'unités de compte chacun, effectués au 30 juin 1953 et au 30 juin 1954 en remboursements du crédit spécial accordé par la Belgique, sont indiqués séparément.

³ Y compris les règlements hors quota ci-après :

Déficits intégralement réglés en or ou en dollars, en vertu de l'article 13 (a) :

	Millions d'unités de compte
France	869,4
Grèce	22,6
Turquie	185,7

Excédents réglés conformément aux Décisions du Conseil en vertu de l'article 13 (b) :

Belgique-Luxembourg	61,6
Allemagne	31,4
Autriche	607,8
Suisse	62,7

⁴ Le quota de la Grèce en tant que débiteur est bloqué à zéro; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en tant que créditrice, est de 331 millions d'unités de compte.

⁵ Entièrement réglé en or (tranche intercalaire) conformément au tableau IV amendé de l'Accord.

* Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le *Bulletin* de novembre 1951, p. 221.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.		Tabl.
MARCHE DE L'ARGENT.		PRODUCTION.	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	I. — Production charbonnière et métallurgique ...	55 ¹ et 55 ²
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II. — Industrie textile	56 ¹
III. — L'argent au jour le jour	8	III. — Productions diverses	56 ²
METAUX PRECIEUX.		IV. — Énergie électrique	58
Cours des métaux précieux	9	V. — Gaz	59
MARCHE DES CHANGES.		CONSOMMATION.	
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ¹	I. — Indices des ventes à la consommation.	
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ²	a) Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100	65 ¹
MARCHE DES CAPITAUX.		b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100	65 ² et 65 ³
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	II. — Consommation de tabac	66
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	TRANSPORTS.	
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe	16	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
V. — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
Tableau rétrospectif	17 ¹	b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
Émissions des sociétés congolaises en février et mars 1954	17 ²	c) trafic :	
Détail des émissions		1° trafic général	70 ²
Groupement par importance du capital		2° grosses marchandises	70 ³
Émissions des sociétés belges en février et mars 1954		A) ensemble du trafic	
Détail des émissions	17 ³	B) service interne belge	
Groupement par importance du capital	17 ⁴	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	III. — Mouvement des ports :	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	a) Port d'Anvers	71 ¹
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	b) Port de Gand	71 ²
FINANCES PUBLIQUES.		IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	COMMERCE EXTERIEUR.	
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	CHOMAGE.	
IV. — Rendement des impôts	26	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
REVENUS ET EPARGNE.		II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1954	30 ¹	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
Tableau rétrospectif	30 ²	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	I. — Belgique et Congo belge :	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne;		Situations globales des banques	85 ¹
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Banque Nationale de Belgique :	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Situations hebdomadaires	85 ²
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Situations mensuelles	85 ³
Mouvement du débit		Stock monétaire en francs belges	85 ⁴
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
RIX.		II. — Banques d'émission étrangères.	
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Situations :	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Banque de France	86 ¹
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Bank of England	86 ²
		Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	86 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Bank Deutscher Länder	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
